

Rapport Annuel

Activité 2025



Association d'Aide aux Sans Abri

70 rue Gustave Colin – 62000 ARRAS

☎ 03.21.55.01.12

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT MORAL

Par Patrick FRANÇOIS – Président	1
---	---

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Par Pierre MUSSET – Directeur Général	5
--	---

VIE ASSOCIATIVE	19
-----------------------	----

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS	33
--------------------------------	----

RESSOURCES HUMAINES.....	43
--------------------------	----

PRÉSENTATION DU PÔLE

« VEILLE-SOCIALE »	
--------------------------	--

Par Michaël MORAIS – Chef de service	51
---	----

« L'EQUIPE DE RUE »	52
---------------------------	----

L'ACCUEIL DE JOUR « LA MARGELLE »	63
---	----

L'ACCUEIL DE NUIT « BERGAIGNE »	81
---------------------------------------	----

LE SITE DE « BELVAL ».....	95
----------------------------	----

PRÉSENTATION DU PÔLE HÉBERGEMENT - LOGEMENT

Par Sandra PAWLOW – Cheffe de service	109
--	-----

« HÉBERGEMENT D'URGENCE ».....	111
--------------------------------	-----

« CHRS »	129
----------------	-----

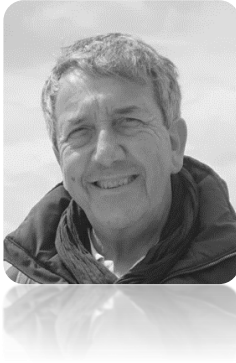
« STAB ».....	149
---------------	-----

« ALT »	159
---------------	-----

<u> PÔLE « LITS HALTE SOINS SANTÉ »</u>	
---	--

LHSS hébergement	177
LHSS mobile	183
DISPOSITIFS ET ACTIONS SPÉCIFIQUES.....	
LA DOMICILIATION.....	191
« IML UKRAINE ».....	195
« FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES ».....	205
« HU SPIP »	219
« SUIVIS SPIP AU CHRS ».....	227
« INTERVAL »	243
SERVICE ENCADREMENT TECHNIQUE, MAINTENANCE ET SÉCURITÉ	
Par Romain FESSIER – Educateur technique spécialisé –	
Référent technique	253
ACTIVITÉ ALIMENTAIRE	267
LEXIQUE	271

RAPPORT MORAL



PAR PATRICK FRANÇOIS – PRÉSIDENT

La rédaction d'un rapport moral n'est pas un exercice facile, soumise qu'elle est, à de multiples tentations. Celle d'être en surplomb du rapport d'activité avec le risque de réduire l'intuition fondatrice de notre association en mode opératoire et calibrée aux contingences du moment. Celle de nourrir un narratif bienfaisant ignorant les difficultés du moment qu'elles soient internes ou externes.

La vertu première du rapport moral invite à revenir aux sources. Se remémorer en permanence les intuitions des fondateurs certes en les adaptant aux contraintes du moment en calant notre démarche avec le même engagement intègre et bienveillant afin de poursuivre l'œuvre engagée voici une quarantaine d'années.

Afin d'éclairer cette volonté, je soulignerai dans une liste, non exhaustive, quelques points d'appui essentiels.

ASA : Fraternelle obstinément.

Tout d'abord, réaffirmer les vertus de sa structure associative, dans sa vocation initiale, dans sa capacité à être proche et réactive en référence à la réalité qu'elle entend servir. Cette fidélité permet dans une grande transparence pour son action, sur l'ensemble du territoire, au service de l'intérêt général. Ainsi, nous pouvons témoigner que la fraternité et la solidarité n'ont pas disparu des relations humaines, mais il nous faut constater, voire nous confronter parfois à des vents contraires, à entendre parfois des discours stigmatisants des « mauvais citoyens ». Au plus près de la grande précarité, la mission de l'ASA est la veille sociale,

autrement dit « la mise à l'abri ». Il n'est pas simple d'en comprendre la complexité et voir sa mise en œuvre au quotidien. Natif de la côte, je souhaite illustrer mon propos en quittant la terre ferme et prendre exemple sur le secours en mer. Peu importe la nature et l'origine des appels, le service de secours en mer (la SNSM : Société Nationale de Sauvetage en Mer) est opérationnel, le bateau toujours appareillé, prêt à intervenir en toutes circonstances. Une fois rapatrié et réconforté, un temps de discernement avec les personnes secourues sera nécessaire pour évaluer ce qui relève de l'avarie, de l'imprudence, de la méconnaissance des choses maritimes et des décisions adaptées seront prises. L'ASA relève de la même posture.

ASA : Acteur de la cohésion du territoire.

Sur ce terrain de la solidarité, le modèle associatif de l'ASA, pour les partenaires institutionnels, est une chance. Par sa capacité à proposer des réponses nouvelles aux fragilités sociales, à adapter sa structure aux besoins du moment, l'ASA entend demeurer un pilier fiable et imaginatif sur le territoire avec les instances publiques. En symétrie, il est pour notre

association, important d'offrir à nos concitoyens un espace de débat, de propositions voire de critiques et favoriser ainsi une prise de responsabilité, capable de réduire tout jugement approximatif.

ASA : Une équipe engagée.

Je ne saurais terminer ce rapport moral, sans porter témoignage de la qualité et du professionnalisme des membres du personnel de l'ASA. L'écoute et la patience sont leurs bagages pour accompagner les grands précaires. Ils témoignent de la qualité dont l'usage fortifierait notre société en humanité. Une société tentée par l'individualisme et les promesses volatiles des réseaux sociaux.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION



PAR PIERRE MUSSET – DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers adhérents, partenaires, financeurs, collègues et amis,

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte marqué par une **pression sociale accrue**, par une **augmentation des situations d'urgence** et une **fragilisation durable des publics accompagnés**.

Au-delà des chiffres, ce rapport reflète une réalité quotidienne :

👉 Des parcours de vie complexes, souvent marqués par la rupture, mais jamais sans perspective.

Notre engagement reste constant :

👉 Agir collectivement pour permettre aux personnes accompagnées de retrouver une autonomie durable.

Ce rapport d'activité a été élaboré dans un esprit pluridisciplinaire, à l'image de notre fonction :
comprendre, coordonner et accompagner.

UNE LOGIQUE D'INTERVENTION STRUCTURÉE

L'action de l'ASA repose sur un parcours cohérent :

- ➔ Aller vers les publics les plus éloignés
- ➔ Mettre à l'abri et répondre aux besoins essentiels
- ➔ Accompagner socialement et administrativement
- ➔ Construire un projet individualisé
- ➔ Permettre l'accès au logement durable

👉 Cette chaîne d'intervention constitue le socle de notre action sociale.

NOS MISSIONS

Conformément à nos statuts, notre action s'articule autour de trois priorités :

- Apporter une aide aux personnes sans-abri
- Assurer un hébergement et une stabilité sociale
- Favoriser la réinsertion dans la société

NOS FONDAMENTAUX

Notre action repose sur des valeurs fortes :

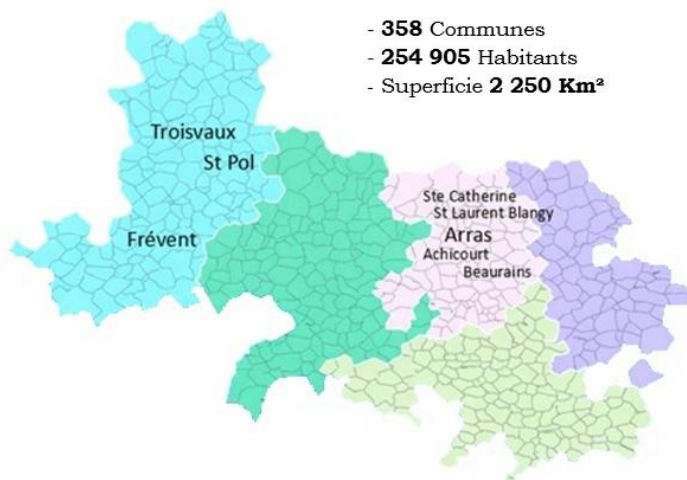
- L'humain au cœur de chaque accompagnement
- La mixité sociale
- La laïcité
- L'adaptation constante aux évolutions sociétales

👉 Ces principes guident l'ensemble de nos pratiques professionnelles.

NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION

Historiquement implantée à Arras, l'ASA intervient aujourd'hui sur :

- Arras et la Communauté Urbaine
- Le Ternois (Troisvaux, Saint-Pol, Frévent...)



NOS MOYENS D'ACTION

Afin de répondre à la diversité des situations, l'association mobilise :

- Hébergement d'urgence
- Logements de stabilisation
- CHRS
- Logements temporaires (ALT)
- Dispositifs spécifiques (SPIP, violences...)

- Accueils de jour et de nuit
- Maraudes
- LHSS

👉 La diversité de ces dispositifs traduit la **complexité des parcours accompagnés**.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE ENGAGÉE

Notre action repose sur une équipe composée de :

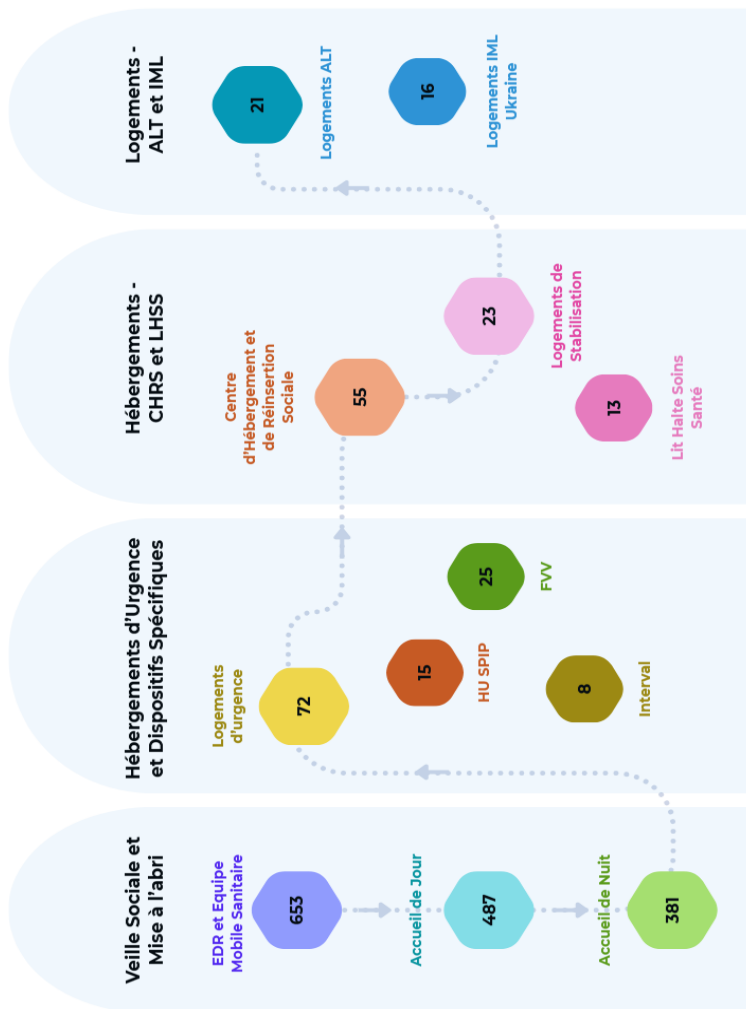
- Travailleurs sociaux
- Veilleurs de nuit
- Un médecin
- animateurs
- Maîtres de maison

👉 Plus de **360 heures de travail partenarial** ont été consacrées aux échanges et coordinations.

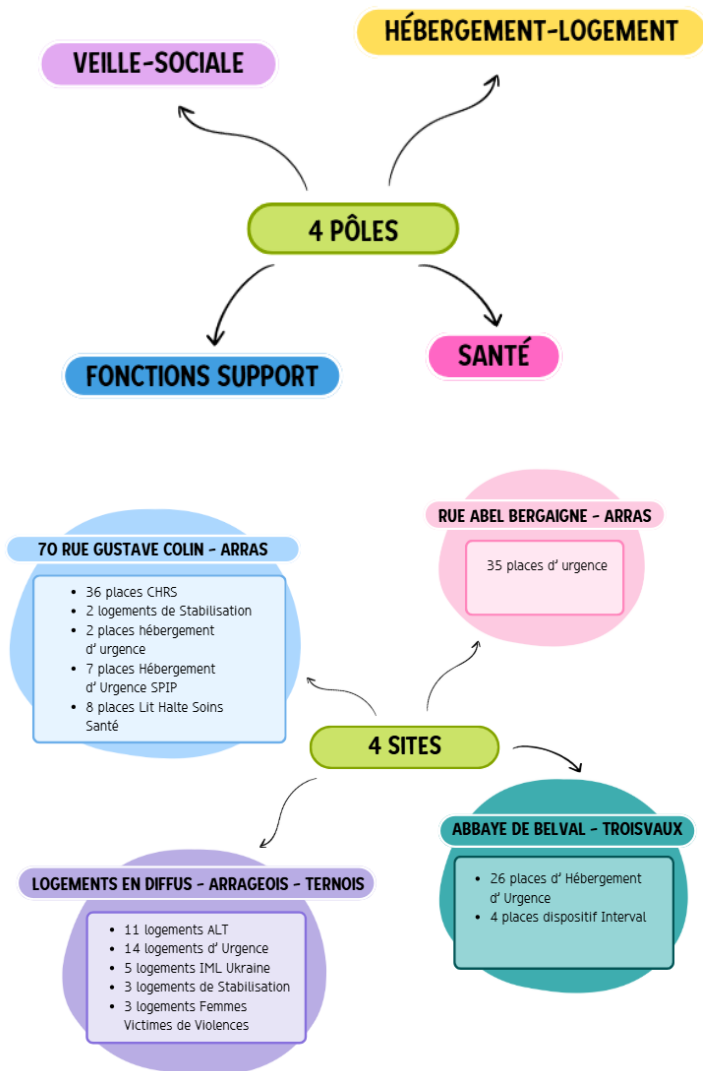
➡ Cette organisation permet une **réponse globale, coordonnée et adaptée aux besoins**.

NOS CHIFFRES CLÉS

1769 personnes hébergées et/ou accompagnées



ACTIVITÉ SOUTENUE ÉTÉ COMME HIVER



Accueil de Jour

487

280 personnes
accueillies pendant
la période hivernale

207 personnes
accueillies pendant
la période estivale

Accueil de Nuit

381

234 personnes
accueillies pendant
la période hivernale

147 personnes
accueillies pendant
la période estivale

ACTIVITÉ GLOBALE 2025

UN NIVEAU D'ACTIVITÉ STABLE

- **1 769 personnes accompagnées en 2025**
- contre **1 782 en 2024**

👉 Une **stabilité globale**, malgré un contexte social tendu.

- **1 027 ménages accompagnés**
(en légère baisse par rapport à 2024 : 1 056)

RÉPARTITION DE L'ACTIVITÉ

◇ HÉBERGEMENT ET ACCUEIL

Parmi les **1 116 personnes hébergées** :

- Accueil de jour : **44 %**
- Accueil de nuit : **34 % (EN HAUSSE)**
- Hébergement d'urgence : **9 % (EN AUGMENTATION)**
- CHRS : activité stable
- Autres dispositifs : volumes constants

Analyse :

On observe une **pression accrue sur les dispositifs d'urgence**, notamment l'accueil de nuit.

◇ ÉQUIPE MOBILE

- **653 personnes accompagnées**
- Activité stable

Analyse :

L'« aller vers » reste un **levier essentiel pour toucher les publics les plus éloignés.**

PROFIL DU PUBLIC ACCUEILLI

◇ TYPOLOGIE

- **96 % de personnes seules**
- **3 % de ménages avec enfants**

Analyse :

Un public **majoritairement isolé**, nécessitant un accompagnement renforcé.

◇ RESSOURCE

- Sans ressources : **29 %**
- Prestations sociales : **23 %**
- Emploi : **8 %**
- Non renseigné : **25 %**

Analyse :

Une **fragilité économique structurelle**, avec peu de stabilisation financière.

DIFFICULTÉS PRINCIPALES

Les problématiques dominantes :

- Précarité de l'emploi : **18 %**
- Ressources irrégulières : **18 %**
- Problèmes de santé : **13 %**
- Gestion budgétaire : **13 %**
- Isolement social : **10 %**

Analyse :

Les difficultés sont **cumulatives et imbriquées**, nécessitant une approche globale.

LES SORTIES DES DISPOSITIFS

◇ VOLUME

- **831 ménages sortis en 2025**
(vs 821 en 2024)

◇ ORIENTATION DES SORTIES

- Hébergement : **21 %**
- Hébergement tiers/famille : **11 %**
- Logement autonome : **8 %**

- Autres (prison, hôpital...) : **28 %**
- Non renseigné : **32 %**

👉 **Analyse majeure :**

Le **logement durable reste minoritaire**, soulignant une difficulté persistante.

◇ RESSOURCE À LA SORTIE

- Prestations sociales : **37 %**
- Sans ressources : **24 %**
- Emploi : **5 %**

👉 **Analyse :**

Les sorties restent **fragiles économiquement**, ce qui peut compromettre les parcours.

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

◇ ÂGE

- 20–49 ans : **69 %**
- 50 ans et + : **25 % (EN HAUSSE)**

👉 **Analyse :**

Un **vieillessement du public**, impliquant des besoins accrus en santé et accompagnement.

◇ ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

- Département / CUA : **50 %**
- National / international : **20 %**
- Non renseigné : **30 %**

👉 **Analyse :**

Un **ancrage local fort**, avec des parcours de vie diversifiés.

DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

- **57 adhérents**

👉 « Une adhésion qui traduit une volonté croissante de faire vivre le projet associatif ».

ANALYSE GLOBALE DE L'ANNÉE

☑ POINTS FORTS

- Activité **stable et soutenue**
- Mobilisation forte des équipes
- Rôle central de l'urgence sociale
- Adaptation constante aux besoins

⚠ POINTS DE VIGILANCE

- Accès insuffisant au logement durable
- Augmentation des situations d'urgence
- Fragilité économique persistante
- Besoins accrus en accompagnement santé et social

CONCLUSION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'année 2025 confirme une réalité :

👉 **L'urgence sociale s'installe dans la durée.**

Face à cela, notre responsabilité collective est claire :

- renforcer les parcours d'accompagnement
- sécuriser les sorties
- développer l'accès au logement durable

👉 Plus que jamais, l'ASA reste un **acteur clé du territoire**, au service des plus vulnérables.

VIE ASSOCIATIVE

GOVERNANCE ET FONCTIONNEMENT STATUTAIRE

L'année 2025 confirme la solidité de la gouvernance associative et l'implication constante des administrateurs dans le pilotage stratégique et opérationnel des actions.

Le Conseil d'Administration est composé de **19 membres**, garants du projet associatif et de ses orientations.

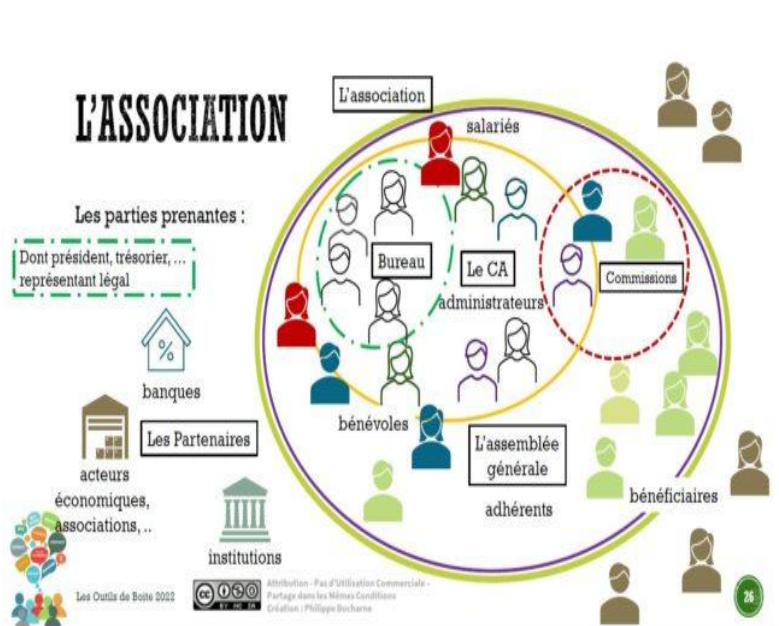
Au cours de l'exercice 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni à **six reprises** :

- 17 mars 2025
- 14 mai 2025
- 18 juin 2025
- 10 septembre 2025
- 12 novembre 2025
- 17 décembre 2025

Par ailleurs, le **Bureau s'est réuni mensuellement**, assurant un suivi régulier des dossiers en cours, une

coordination opérationnelle efficace et une réactivité adaptée aux besoins du territoire.

Cette organisation témoigne d'un fonctionnement démocratique structuré et d'une implication soutenue des instances dirigeantes.



DYNAMIQUE ASSOCIATIVE ET MOBILISATION DES ADHÉRENTS

Dans une volonté constante de renforcer l'engagement citoyen et la réflexion collective, l'association a organisé une **journée thématique, « La liberté associative » à destination des adhérents, le 20 septembre 2025, à Marœuil.**

Thématique :

« Social en actes, engagement personnel, liberté associative et régulations »

Cette journée a bénéficié de l'intervention de **Michel Chauvière**, directeur de recherche émérite au CNRS, rattaché au CERSA (CNRS / Université Paris 2) et sociologue.

Ce temps fort a permis :

- D'approfondir la réflexion sur les enjeux contemporains de l'action sociale,
- De valoriser l'engagement bénévole,
- De consolider la culture associative commune,
- De renforcer la cohésion et la mobilisation des adhérents.

Cette initiative participe pleinement au développement d'une vie associative active et structurée.



ANCRAGE TERRITORIAL ET PARTICIPATION À LA VIE DE LA CITÉ D'ARRAS

L'association poursuit son engagement au cœur de la vie locale et affirme son rôle d'acteur impliqué dans les dynamiques territoriales.

Participation aux instances locales

- Conseil de Quartier Arras Sud
- Conseil de proximité du Centre Social

Cette présence régulière favorise la coordination avec les acteurs locaux et contribue à une meilleure prise en compte des besoins sociaux du territoire.

Participation aux temps forts institutionnels et citoyens

L'association a également marqué sa présence lors :

- Du Repas de Noël,
- Des cérémonies de vœux à Arras et à Belval.

Ces participations renforcent l'intégration de l'association dans la vie de la cité et consolident les liens avec les partenaires institutionnels et associatifs.



Formation et valorisation du bénévolat

Les adhérents ont participé à la formation : « **Droits et Obligations du bénévole** », organisée par France Bénévolat.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de professionnalisation et de sécurisation des pratiques bénévoles.

COMMUNICATION ET VISIBILITÉ

L'année 2025 marque une avancée significative en matière de communication avec le **lancement du site internet de l'association mis en ligne le 1^{er} janvier 2025 et présenté officiellement lors des Vœux de l'ASA, le 6 janvier 2025.**

Cet outil vise à :

- Améliorer l'accessibilité de l'information
- Renforcer la lisibilité des actions menées
- Valoriser les projets et partenariats
- Faciliter le lien avec les usagers, les bénévoles et les partenaires

Il constitue un levier essentiel pour le rayonnement de l'association sur le territoire.

Bilan de fréquentation du site internet

Depuis la mise en ligne, le site internet connaît une fréquentation particulièrement soutenue, témoignant d'un réel intérêt pour les actions et les informations diffusées par l'association.

Les principaux indicateurs de consultation mettent en évidence une dynamique de visibilité très positive :

- **204 471 interactions (clics)** enregistrées sur le site.
- **107 165 vues**, correspondant au nombre d'adresses IP uniques ayant consulté le site.
- **3 265 utilisateurs actifs et réguliers.**
- **3 minutes et 3 secondes** de durée moyenne passée sur les pages de recherches.
- **1 minute et 29 secondes** de temps moyen passé par utilisateur sur les pages « Association » et « Événement ».

L'analyse des connexions met en évidence une consultation diversifiée des supports numériques :

- **Ordinateur : 58,11 %**

- **Téléphone mobile : 45,16 %**
- **Tablette : 1,73 %**

Ces données soulignent l'importance d'une accessibilité numérique adaptée à l'ensemble des usages.

Pages les plus consultées

Le classement des pages les plus visitées met en avant l'intérêt porté à la présentation de l'association et à ses actions :

1. Page « Accueil »
2. Page « Association »
3. Page « Dispositif »
4. Page « Événement »
5. Page « Contact »
6. Page « Recrutement »

Les performances enregistrées depuis la mise en ligne du site témoignent d'une visibilité numérique particulièrement satisfaisante pour une structure associative.

Ces résultats traduisent :

- Une bonne appropriation de l'outil par le public.
- Une attractivité des contenus proposés.

- Une amélioration de la diffusion de l'information.
- Ainsi qu'un renforcement de la présence de l'association dans l'espace numérique local.



N'hésitez pas à scanner le QR code afin de rester informé des dernières actualités.

IMPLICATION DANS LES DISPOSITIFS PARTENARIAUX ET RÉSEAUX LOCAUX

L'association confirme son rôle d'acteur reconnu de l'action sociale par sa participation active aux instances et dispositifs suivants :

- Contrat Local de Santé (CLS) : réduire les inégalités sociales et territoriales en s'adaptant aux besoins spécifiques. Il contribue à renforcer la cohérence et la fluidité du parcours de santé. En lien avec la CUA et l'ARS.

- Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) : plateforme de concertation et de coordination locale afin de définir des politiques locales de santé mentale, des actions concrètes pour améliorer la santé mentale de la population tout en favorisant une approche locale et participative.
- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) : de la volonté municipale et du travail des commissions, ce dispositif permet une concertation autour des attentes de la population, l'identification des actions de prévention existantes ainsi que la définition d'objectifs coordonnés. Appel à la vigilance, sensibilisation des jeunes, mobilisation contre les préjugés, soutien moral...
- Groupe « Errance Sociale » : réunion mensuelle communale avec le SIAO/ASA/Ville d'Arras/AVRIL/ CUA pour évoquer les situations les plus problématiques et trouver des solutions.
- Groupe Ressources d'Accompagnement Personnalisé (GRAP) : une instance réunissant les acteurs du territoire ayant en commun l'accompagnement personnalisé.
- Groupe Résolution des Situations Problématiques (GRSP) : permettre l'accès et le

maintien dans le logement des personnes en situation d'exclusion.

- Commission Sortants d'Hébergement.
- Cellule Veille Parking : autour de la surveillance des espaces publics pour garantir la tranquillité des habitants et tout en prévenant des situations à risque pour les orienter vers les dispositifs adéquats.
- Violences Intra-Familiales (VIF) : Le dispositif Interval permet d'accueillir des auteurs de violences conjugales à l'abbaye de Belval. C'est la première fois en France que les auteurs de violences conjugales sont accueillis dans un lieu situé en milieu rural depuis 2023.
- Réflexion sur les situations et parcours complexes en ruralité.
- Comité Pluriprofessionnel Territorial de Santé (CPTS) : une association fondée en 2019 dont l'objectif est de regrouper les professionnels de santé du territoire autour d'une mission commune : l'amélioration de la santé.

Cette implication régulière permet :

- De contribuer aux orientations stratégiques locales.
- De favoriser la coordination interinstitutionnelle.

- D'améliorer la fluidité des parcours des personnes accompagnées.
- Et d'inscrire l'action associative dans une dynamique collective territoriale.

CONCLUSION

En 2025, l'association s'est fortement investie dans la vie locale d'Arras grâce à une gouvernance active, une dynamique associative soutenue et un solide ancrage territorial. Son engagement institutionnel, sa mobilisation interne et ses actions de communication renforcent son rôle majeur dans l'action sociale du territoire.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Les moments, les défis et les petites histoires qui ont marqué 2025

Une année impossible à résumer dans un tableau

2025 n'a pas seulement été une année d'activités. C'était une année de construction, d'engagement, d'imprévus, de premières fois... et de moments que seul l'ASA pouvait vivre de cette manière.

Entre projets structurants, accompagnements humains, évolutions professionnelles et souvenirs inattendus, l'association a continué à avancer avec ce qui fait son identité : la proximité, l'adaptation et le collectif.

"À l'ASA, les projets sérieux et les souvenirs improbables cohabitent très bien."

Le Petit Âtre a désormais son emblème

Installation et inauguration de la plaque emblématique du Petit Âtre.

Un moment symbolique pour l'association. Une façon d'ancrer encore davantage ce lieu dans l'histoire de

l'ASA et dans le quotidien des personnes accompagnées.

“Un détail pour certains. Un symbole pour beaucoup.”



L'ASA prend sa place aussi en ligne

Création du premier site internet de l'association.

Un nouvel outil pour présenter les actions, faciliter les contacts et rendre visible ce qui se construit chaque jour sur le terrain.



“Oui, il était temps 😊”

1ère évaluation externe du CHRS

Une étape importante dans la vie du CHRS, marquée par la première évaluation externe de l'établissement. Au-delà de l'exercice réglementaire, cette démarche a permis de valoriser le travail des équipes, les pratiques d'accompagnement et l'engagement quotidien auprès des personnes accueillies.

"Une étape importante franchie ensemble."

Premier repas de Noël dédié aux salariés

Parce qu'accompagner les autres commence aussi par prendre soin de celles et ceux qui s'engagent toute l'année.

Ce premier repas de Noël dédié aux salariés a marqué un temps de reconnaissance, de convivialité et de respiration collective.

"Pour une fois, personne ne servait. Tout le monde profitait."

Les moments qu'aucun rapport ne peut vraiment raconter

En 2025, des salariés sont intervenus pour porter secours à une victime d'une crise cardiaque.

Une résidente a également pu être accompagnée jusque dans une salle d'accouchement.

Des moments rares, intenses, profondément humains.

Des situations qui rappellent que derrière les dispositifs, les agréments et les missions, il y a surtout une présence humaine.

"Parfois, accompagner veut dire être là jusqu'au bout."

Construire, adapter, inventer.

De nouvelles compétences pour mieux accompagner

2025 a été une année d'adaptations importante pour l'association :

- Création d'un poste de conseillère en insertion professionnelle

- Création d'un poste de chargé du développement associatif
- Embauche d'une TISF
- Nomination d'un représentant QVCT
- Mise en place du nouveau logiciel comptable et GRH « EIG ».

Autant d'évolutions pensées pour renforcer l'accompagnement, améliorer l'organisation interne et préparer l'avenir.

“Oui, même le logiciel a demandé de l'accompagnement.”

Développer des solutions adaptées

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs avancées majeures :

- Extension de l'offre d'hébergement en HU
- Agrément IML de droit commun
- Agrément des placements extérieurs justice
- Convention avec ABL vaccination.

Chaque évolution traduit une même volonté : proposer des réponses concrètes, souples et adaptées aux besoins du territoire et des personnes accompagnées.

Penser l'avenir collectivement

L'ASA a participé aux groupes de travail autour de la création d'un futur tiers-lieu.

Un projet collectif tourné vers les partenariats, les rencontres et l'ouverture.

"Construire un lieu... mais surtout construire des liens."

Monter en compétences pour mieux accompagner

Une salariée a obtenu son diplôme en counseling d'addictologie.

Une évolution professionnelle qui vient renforcer les compétences de l'équipe et la qualité de l'accompagnement proposé.

"À l'ASA, on apprend autant qu'on accompagne."

Et puis... Achille est parti vers une nouvelle vie

Certaines histoires méritent une place à part.

Le départ d'Achille vers une nouvelle vie restera l'un des petits grands moments de l'année.

Ceux qui savent... savent.

Conclusion

2025 à l'ASA, c'était :

- Des projets qui avancent
- Des équipes qui évoluent
- Des urgences imprévues
- Des idées nouvelles
- Des moments forts
- Des liens humains.

« À l'ASA, rien n'est figé. Sa force est de s'adapter, d'innover et de personnaliser l'accompagnement. »

ASA 2025




Parce qu'ici,
chaque jour écrit une
histoire unique. ♡



Installation et
inauguration de
la plaque emblématique
du Petit Atré


Un lieu, une histoire,
des valeurs qui nous
rassemblent. ♡



1ère évaluation 
externe du CHRS

Une étape importante
pour continuer à
nous améliorer.



Création du 
site internet
de l'association



Notre association
à portée de clic !



1er repas de Noël
dédié aux salariés



Un moment de partage
et de reconnaissance
bien mérité !

Une équipe
qui grandit,
se forme, se renforce



Une salariée diplômée en
CONSUELING d'addictologie



Création d'un poste de
conseillère en insertion
professionnelle



Embauche d'une TISF



Création d'un poste
chargé de développement
associatif

Des initiatives et des avancées qui nous ressemblent



Extension de l'offre d'hébergement en HU



Agrément des placements extérieurs justice



Notre moteur ?
L'humain, toujours.



Convention avec ABL vaccination



Participation aux groupes de travail pour la création du futur tiers lieu



Agrément IML de droit commun



Des moments forts, des instants de vie qui marquent



Accompagnement en salle d'accouchement d'une résidente



Intervention de salariés sur une victime d'une crise cardiaque



Départ d'Achille vers une nouvelle vie (private joke)



Des outils pour mieux accompagner



Nouveau logiciel comptable et GRH "EIG"



Nomination d'un représentant QVCT

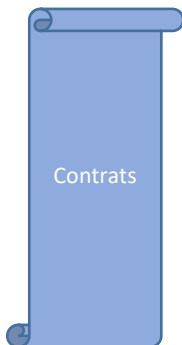
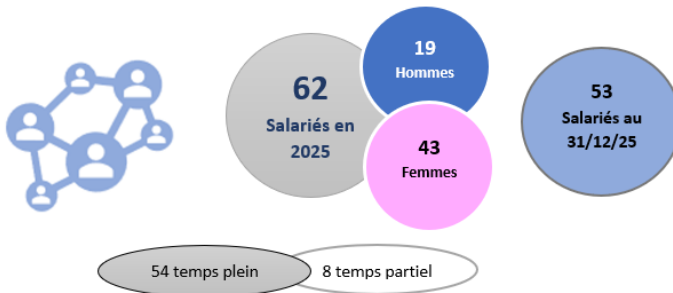


Ce qui nous rend uniques ?
Notre manière d'agir ensemble.
Tout simplement.



RESSOURCES HUMAINES

La stabilité des équipes et le développement des compétences constituent un levier essentiel pour répondre à la complexité croissante des situations des personnes accompagnées.

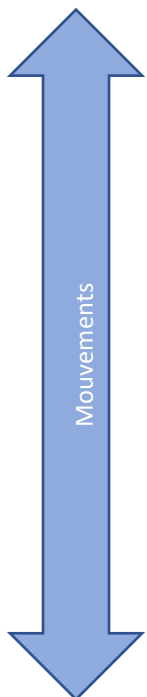


Au 31/12/2025 :

49 Salariés permanent (CDI)

4 Renforts (CDD)

(dont 6 personnes en situation de handicap l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés est donc remplie)

	ENTREES	
	Embauches sous CDI (hors CDD transformés en CDI)	2
	Embauches sous CDD	7
	Dont CDD transformés en CDI	1
	SORTIES	
	Départ à la retraite	0
	Licenciement pour inaptitude d'origine professionnelle	0
	Ruptures conventionnelles	3
	Rupture de contrat avant la fin de la période d'essai	2
	Ruptures de contrat à l'initiative du salarié	0
	Arrivée à terme du contrat	4

Index égalité professionnelle désormais visible sur le site internet de l'ASA¹



¹ <https://asa62.fr/>

683 heures de formation dispensées en 2025 :

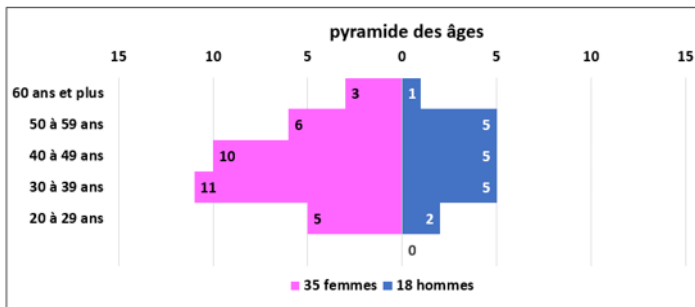
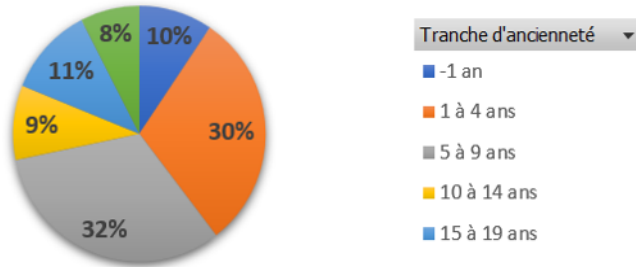
- 120 heures pour les hommes
- 563 heures pour les femmes



Au 31/12/2025 : 81% des salariés ont un diplôme adapté à leur fonction.

Les actions de formation et le renforcement du partenariat avec l'opérateur de compétence (OPCO SANTE) permettent d'assurer le développement des compétences en interne nécessaires à la réalisation de nos missions et favorisent également l'évolution professionnelle des salariés.

Répartition du personnel par ancienneté au 31/12/25



L'analyse combinée de la pyramide des âges et de la répartition du personnel par ancienneté met en lumière la stabilité des tranches intermédiaires (de 30 à 49 ans), fidèles à l'ASA et dotées d'une expérience solide, permettant ainsi la transmission des connaissances et

des compétences à la nouvelle génération (de 20 à 29 ans) afin d'anticiper les futurs départs à la retraite.



	2024	2025
fonctionnement	3 153	2 911
œuvres sociales	19 705	18 192
total versé au CSE	22 858	21 102

RÉALISATIONS

En 2025, le Comité Social et Économique (CSE) a tenu un total de 7 réunions, comprenant 5 réunions ordinaires et 2 réunions extraordinaires (dans le cadre d'un licenciement pour inaptitude avec impossibilité de reclassement).

Les réunions ordinaires ont quant à elles permis d'aborder des sujets essentiels tels que les conditions de travail, la santé et la sécurité des salariés ainsi que les enjeux stratégiques de l'association.

La Direction a également consulté le CSE à plusieurs reprises, au cours de l'année 2025, afin d'obtenir son avis sur le plan de formation et l'installation de caméras de protection dans les locaux permettant ainsi de renforcer la sécurité, de prévenir certains comportements et d'assurer un environnement de travail serein.

Dans le cadre de la Négociation Annuelle Obligatoire, la direction générale et les déléguées syndicales se sont réunis pour convenir d'un nouvel accord sur la Qualité de Vie au Travail. Cet accord prévoit notamment la désignation d'un référent QVT, l'amélioration de la qualité des communications (TIC, droit à la déconnexion, révision de l'accord sur l'informatique) et l'amélioration de la qualité des équipements.

Par ailleurs, l'association a poursuivi ses actions en faveur de la cohésion d'équipe et du renforcement des liens interservices à travers plusieurs temps collectifs dédiés aux salariés. Une journée de vœux en début d'année a permis de partager les perspectives et projets à venir. La rentrée a également été marquée par une journée de formation collective organisée en partenariat avec EDVO. En octobre, conformément à l'accord relatif au droit d'expression des salariés, un temps d'échange libre a été proposé aux

équipes. Enfin, ces temps fédérateurs se sont clôturés par un repas de Noël convivial, désormais inscrit parmi les rendez-vous annuels de l'association. D'autant qu'il revêt une dimension particulièrement symbolique faisant écho aux origines même de l'association, née autour de valeurs de partage, de solidarité et de lien humain. Ce moment fédérateur s'inscrit dans la continuité de l'engagement porté par l'association depuis sa création et rappelle l'importance accordée à la cohésion collective, à la reconnaissance des salariés et au maintien d'un esprit d'équipe.

PRÉSENTATION DU PÔLE « VEILLE-SOCIALE »

PAR MICHAËL MORAIS – CHEF DE SERVICE

Le pôle Veille Sociale se décline par plusieurs dispositifs dans une logique d'accompagner les personnes en difficulté de la rue vers le logement, et ce sur deux sites : Arras et Belval. C'est ainsi que nous commençons notre présentation par l'équipe de rue dont le rôle est essentiel dans l'aller-vers et créer un premier contact avec les personnes éloignées des institutions.

Vient par la suite, la mise à l'abri pour faire bénéficier les personnes accueillies, l'accès à l'aide élémentaire : l'hygiène, les repas, l'accès aux droits, l'accès aux soins et le lien avec les autres. En parallèle, notre accueil de nuit intervient pour permettre à ces personnes de rester à l'abri et d'instaurer une certaine stabilité pour faire émerger les pistes d'un accompagnement social. D'autres dispositifs adaptés et spécifiques interviennent pour prendre en charge les personnes ne sollicitant pas l'offre proposée par l'ASA : Interval et le service AVRIL.

Un travail collectif au service des plus démunis.

« L'ÉQUIPE DE RUE »

1. INTRODUCTION

L'année 2025 confirme le rôle essentiel de l'équipe de rue dans « l'aller vers » des personnes en situation de grande précarité, de rupture ou de transition résidentielle. L'équipe de rue a été sollicitée de manière intense, avec des déplacements journaliers pour aller soutenir et accompagner des situations humaines diverses et aux multiples profils.

Le présent rapport analyse de façon exhaustive les données quantitatives et qualitatives recueillies sur l'année. Il met en lumière les caractéristiques du public accueilli, les difficultés repérées, les motifs de rencontre, les orientations, les durées moyennes de suivi ainsi que les dynamiques observées au fil des mois.

2. LE PUBLIC ACCUEILLI

2.1 NOMBRE TOTAL DE PERSONNES RENCONTRÉES

L'équipe de rue est intervenue **2 652** fois durant l'année 2025, elle a ainsi rencontré **411 personnes** pour **377 ménages distincts**.

Cette fréquentation élevée témoigne du rôle de l'équipe disponible 24h/24h pour un public en grande difficulté.

2.2 RÉPARTITION PAR SEXE

- **312 hommes**
- **99 femmes**



■ Hommes ■ Femmes

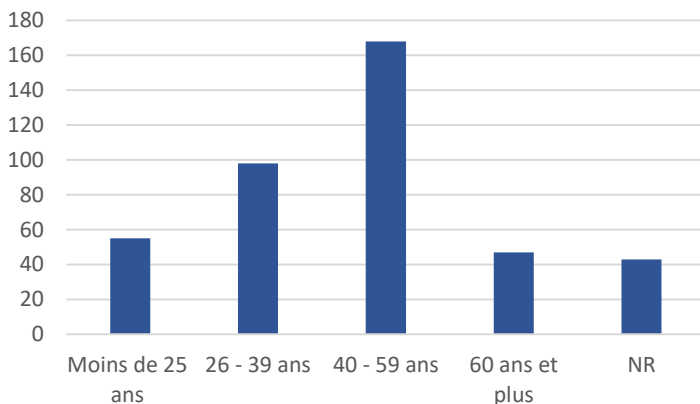
La surreprésentation masculine est conforme aux tendances nationales dans les rencontres faites en rue.

2.3 ÂGE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Le public accueilli est principalement composé d'adultes d'âge intermédiaire, avec une prédominance des personnes âgées de 40 à 59 ans.

Répartition par tranches d'âge des adultes accueillis :

- Moins de 25 ans : **55 (13,38 %)**
- 26–39 ans : **98 (23,84 %)**
- 40–59 ans : **168 (40,88 %)**
- 60 ans et + : **47 (11,44 %)**
- Non renseigné : **43 (10,46 %)**



L'équipe de rue rencontre donc une majorité de personnes de plus de 40 ans souvent en situation de

rupture ou sans solution d'hébergement, pas d'évolution marquante par rapport à 2024.

2.4 COMPOSITION FAMILIALE

La très grande majorité des personnes accueillies sont isolées :

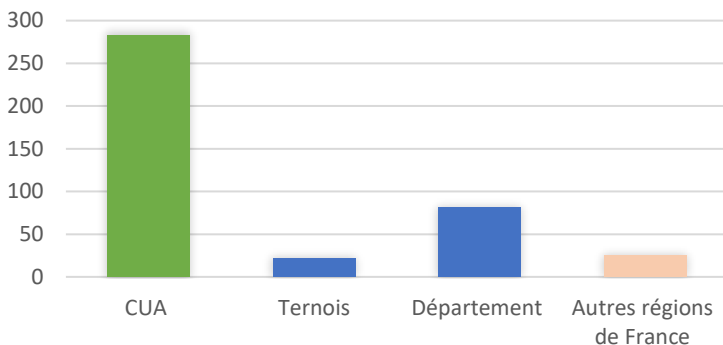
- **347 personnes seules**
- **30 couples**

3. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE ET SITUATION ADMINISTRATIVE

3.1 ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Les personnes rencontrées en 2025 proviennent en majorité de la CUA :

- CUA : **283 (68,86 %)**
- Ternois : **22 (5,35 %)**
- Département : **81 (19,71 %)**
- Autres régions de France : **25 (6,08 %)**



Les personnes en rue semblent se fixer sur la CUA, où les aides, lieux de squat sont disponibles plus facilement que sur d'autres territoires.

3.2 SITUATION ADMINISTRATIVE

- CNI présentée : **28.9%**
- CNI absente : **70%**
- En cours : **1.1%**

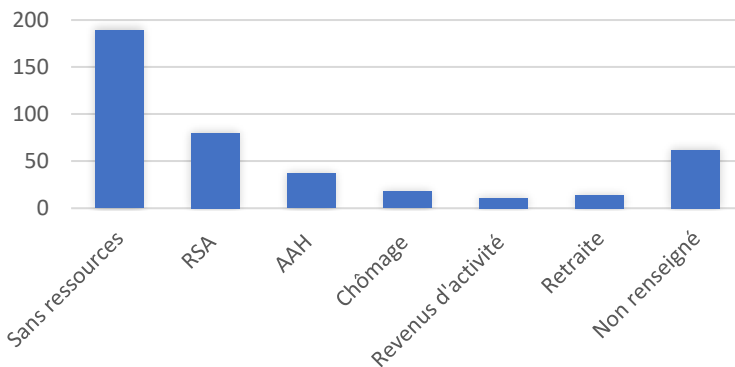
Cette absence de document officiel peut entraver l'accès aux droits sociaux et à l'hébergement. L'équipe de rue met à jour les documents avec la personne en rue ou travaille le lien pour avancer sur ce sujet essentiel.

4. RESSOURCE ET VULNÉRABILITÉ ÉCONOMIQUE

4.1 RESSOURCE

Sur les 411 personnes :

- Sans ressources : **189 (45,99 %)**
- RSA : **80 (19,46 %)**
- AAH : **37 (9 %)**
- Chômage : **18 (4,38 %)**
- Revenus d'activité : **11 (2,68 %)**
- Retraite : **14 (3,41 %)**
- Non renseigné : **62 (15,09 %)**



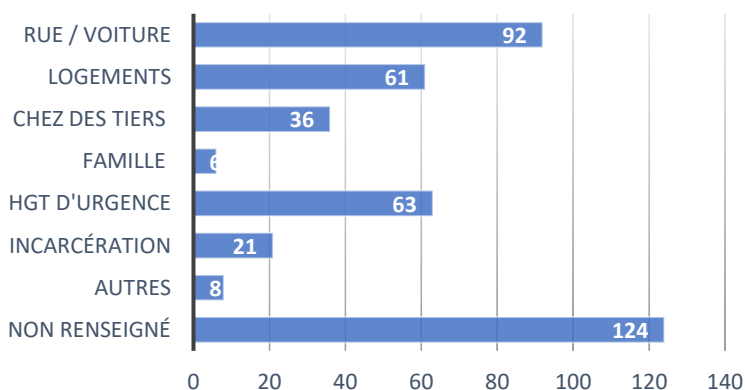
Une majorité de personnes sont éloignées des démarches administratives, l'équipe de rue fait en sorte que les droits des personnes soient mis en place et reconnus en accompagnant la personne vers les équipes

de Veille Sociale ou en faisant directement avec la personne en rue.

5. SITUATION RÉSIDENIELLE À LA PREMIÈRE RENCONTRE

Les ménages arrivent avec des situations résidentielles très dégradées :

- Rue / voiture : **22,38 %**
- Logement : **14,84 %**
- Hébergés chez des tiers : **8,76 %**
- Famille : **1,46 %**
- Hébergement d'urgence : **15,33 %**
- Incarcération : **5,11 %**
- Autres situations : **1,95 %**
- Non renseigné : **30,17 %**



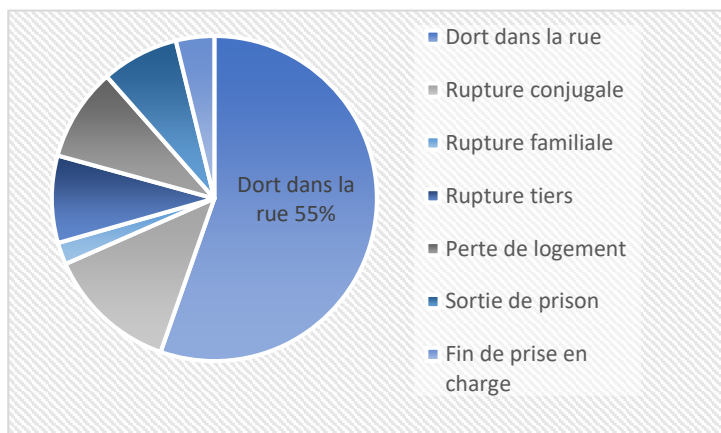
6. TYPE DE DEMANDE LORS DES MARAUDES

- **Écoute** : 2 478
- **Denrées** : 1 467
- **Transport** : 305
- **Santé / Hygiène** : 156
- **Aide matérielle** : 147
- **Accompagnement social** : 122
- **Aucune** : 74
- **Orientation hébergement** : 38
- **Démarche administrative** : 38
- **Autres** : 41

La maraude est essentiellement un temps d'échange et de don de denrée alimentaire, créer du lien pour amener la personne à suivre l'équipe dans les dispositifs est un long travail de mise en confiance.

7. MOTIF DE LA PREMIÈRE RENCONTRE

- **Dort en rue** : **55 %**
- **Rupture conjugale** : **13 %**
- **Rupture familiale** : **2 %**
- **Rupture hébergement tiers** : **9 %**
- **Perte de logement** : **9 %**
- **Sortie de prison** : **8 %**
- **Fin de prise en charge ASE** : **4 %**



Le principal motif de la première rencontre reste une rupture de parcours entraînant une absence de solution d'hébergement. Les personnes rencontrées se retrouvent alors sans possibilité de dormir à l'abri et refusent, ou ne connaissent pas, les dispositifs de veille sociale et le 115.

8. SYNTHÈSE DES TENDANCES OBSERVÉES

✓ **Un public en rupture, restant en majorité sur le territoire arrageois.**

Situations instables, absence administrative, lieu de squat.

✓ Des vulnérabilités économiques et sociales très marquées.

Une proportion majoritaire de personnes sans ressources, sans papiers ou sans solution d'hébergement.

9. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le nombre d'interventions est resté stable, il montre l'importance d'avoir une équipe disponible chaque jour de l'année, avec en moyenne 7 interventions par jour soit plus de 200 par mois. L'équipe reste en veille et connaît bien le territoire pour continuer de rencontrer dans les lieux les plus discrets les personnes en errance.

L'année 2025 confirme la pertinence du travail de proximité mené par l'équipe de rue, qui s'inscrit dans une dynamique d'aller vers les publics les plus vulnérables. Le nombre important de personnes rencontrées, ainsi que la diversité des situations observées, témoignent du besoin constant d'un accompagnement individualisé et réactif.

Axes d'amélioration possibles pour notre équipe :

- **Intégrer la veille sociale pour permettre une amélioration dans l'accompagnement de mise à l'abri et de suivi administratif.**
- **Poursuivre les partenariats pouvant répondre aux problématiques des personnes rencontrées en rue.**
- **Renforcer la médiation et les échanges sur l'importance des documents administratifs souvent absents et des droits des personnes souvent non ouverts à la première rencontre.**

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF ACCUEIL DE JOUR « LA MARGELLE »

1. INTRODUCTION

L'année 2025 confirme le rôle stratégique de la Margelle dans l'accueil de personnes en situation de grande précarité, de rupture ou de transition résidentielle. Le dispositif a été sollicité de manière intense, avec une fréquentation soutenue, des situations humaines extrêmement diverses et une proportion significative de passages très courts, illustrant une forte mobilité du public.

Le présent rapport analyse de façon exhaustive les données quantitatives et qualitatives recueillies sur l'année. Il met en lumière les caractéristiques du public accueilli, les difficultés repérées, les motifs d'admission, les orientations, les durées moyennes de présence ainsi que les dynamiques observées au fil des mois.

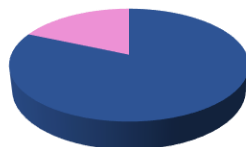
2. LE PUBLIC ACCUEILLI

2.1 NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCUEILLIES

En 2025, la Margelle a accueilli **370 personnes**, correspondant à **366 ménages**.

Cette fréquentation élevée témoigne du rôle d'accueil d'urgence et de stabilisation assuré par le dispositif.

- **302 Hommes**
- **68 Femmes**



■ Hommes ■ Femmes

La surreprésentation masculine est conforme aux tendances nationales dans les dispositifs d'hébergement généralistes.

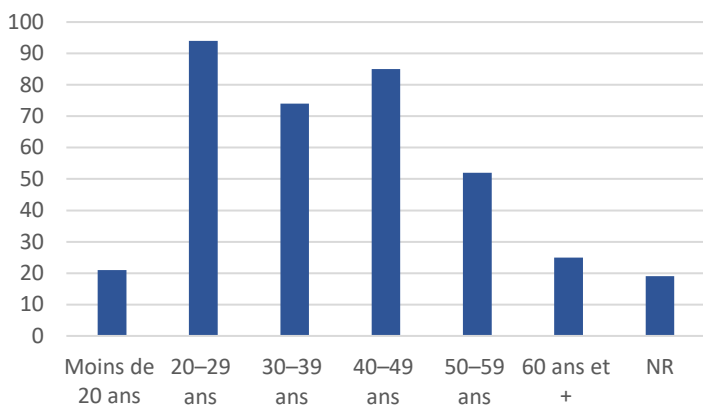
2.2 ÂGE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Le public est majoritairement adulte jeune d'âge médian.

Répartition par tranches d'âge des adultes accueillis :

- Moins de 20 ans : **21 (5,7 %)**

- 20–29 ans : **94 (25,4 %)**
- 30–39 ans : **74 (20 %)**
- 40–49 ans : **85 (23 %)**
- 50–59 ans : **52 (14,1 %)**
- 60 ans et + : **25 (6,8 %)**
- Non renseigné : **19 (5,1 %)**



La structure accueille donc majoritairement un public **jeune adulte**, mobile, souvent en situation de rupture ou en absence de solution d’hébergement.

2.3 COMPOSITION FAMILIALE

La très grande majorité des personnes accueillies sont isolées :

- **362 personnes seules** (99 %)
- **4 couples** (1 %)

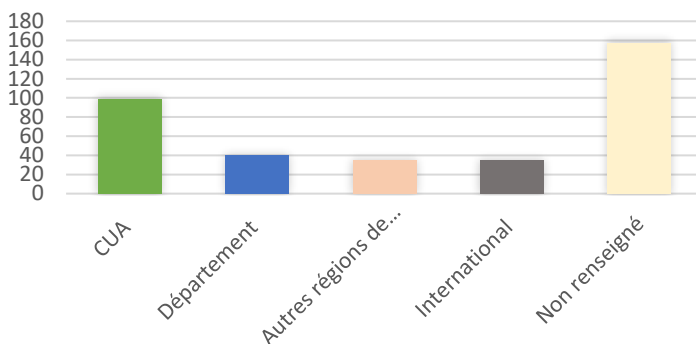
Cette donnée confirme le rôle du dispositif comme lieu d'accueil individuel, adapté aux parcours marqués par des ruptures familiales et sociales.

3. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE ET SITUATION ADMINISTRATIVE

3.1 ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Les personnes accueillies en 2025 proviennent de territoires très variés :

- CUA : **99 (27 %)**
- Département : **40 (10,9 %)**
- Autres régions de France : **35 (9,6 %)**
- International : **35 (9,6 %)**
- Non renseigné : **157 (42,9 %)**



L'accueil de personnes étrangères, même minoritaire, se confirme. Le très fort taux de données non renseignées reflète la complexité des situations, notamment lors des passages très courts.

3.2 SITUATION ADMINISTRATIVE

- CNI présentée : **35,4 %**
- CNI absente : **8,6 %**
- Non renseigné : **55,9 %**

L'absence de documents officiels peut entraver l'accès aux droits sociaux et à l'hébergement de moyen terme.

On note également, sur les 370 personnes accueillies :

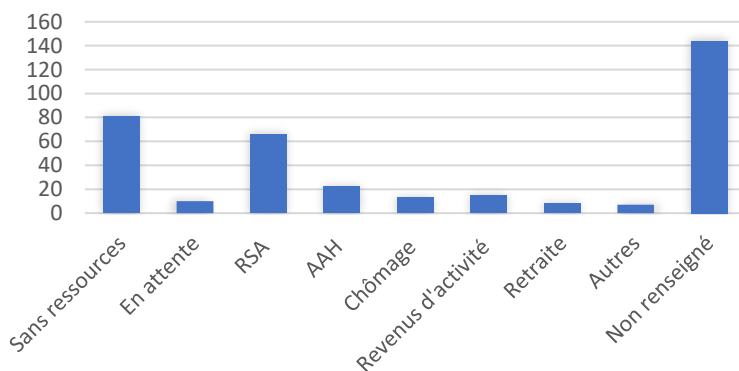
- **1 personne sous OQTF**
- **7 demandeurs d'asile**
- **22 personnes en situation irrégulière**

4. RESSOURCE ET SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

4.1 RESSOURCE À L'ENTRÉE

Sur les 366 ménages :

- Sans ressources : **81 (22,1 %)**
- En attente : **10 (2,7 %)**
- RSA : **66 (18 %)**
- AAH : **22 (6 %)**
- Chômage : **13 (3,6 %)**
- Revenus d'activité : **15 (4,1 %)**
- Retraite : **8 (2,2 %)**
- Autres : **7 (1,9 %)**
- Non renseigné : **144 (39,3 %)**



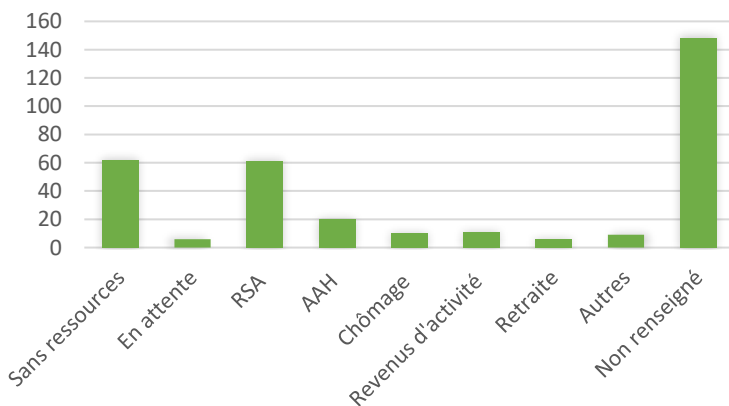
Près d'une personne sur quatre arrive **sans aucune ressource**, et près d'une sur deux n'a **aucun renseignement disponible** sur sa situation financière lors de l'admission — un indicateur majeur de précarité administrative.

4.2 RESSOURCE À LA SORTIE

Sur les 333 ménages :

La situation reste globalement similaire :

- Sans ressources : **62 (18,6 %)**
- En attente : **6 (1,8 %)**
- RSA : **61 (18,3 %)**
- AAH : **20 (6 %)**
- Chômage : **10 (3 %)**
- Revenus d'activité : **11 (3,3 %)**
- Retraite : **6 (1,8 %)**
- Autres : **9 (5,7 %)**
- Non renseigné : **148 (44,4 %)**



Il n'y a pas de progression significative du socle économique au cours du séjour, ce qui est cohérent avec la durée moyenne d'hébergement (2,35 mois) et le public très mobile accueilli. Nous enregistrons cependant une diminution des personnes sans ressources à la sortie ce qui montre l'importance du lieu pour faire valoir les droits sociaux et y accéder. Le taux de données non renseignées diminue également dans la durée.

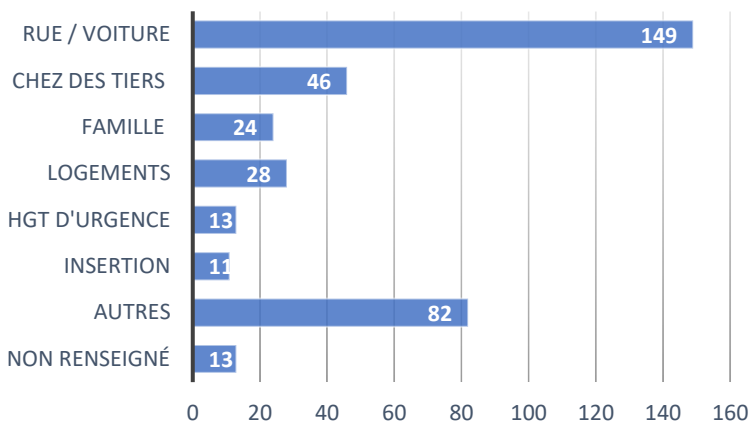
5. SITUATION LOGEMENT

5.1 SITUATION À L'ENTRÉE

Les ménages arrivent avec des situations résidentielles très dégradées :

Sur les 366 ménages :

- Rue / voiture : **40,7 %**
- Hébergés chez des tiers : **12,6 %**
- Famille : **6,6 %**
- Logements : **7,7 %**
- Hébergement d'urgence : **3,6 %**
- Insertion : **3 %**
- Autres situations : **22,4 %**
- Non renseigné : **3,5 %**



Près d'un tiers à la moitié du public est donc **sans solution stable** au moment de l'admission.

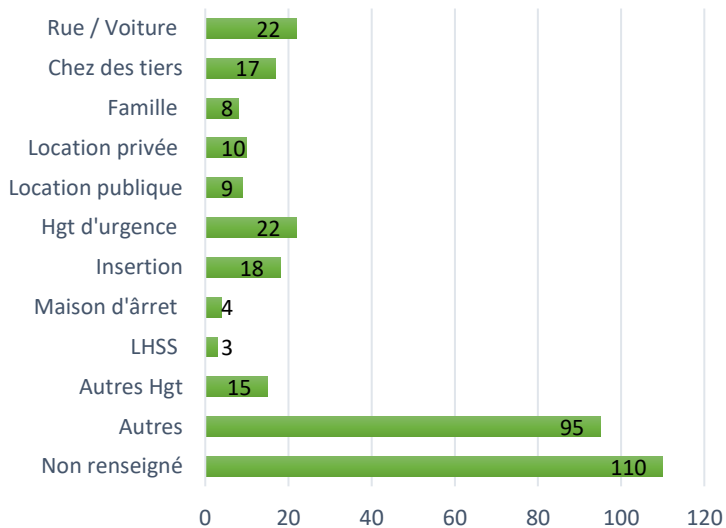
5.2 SITUATION À LA SORTIE

Sur les 333 ménages :

Les orientations restent majoritairement vers des solutions non pérennes

- Rue / voiture : **6,6 %**
- Hébergés chez tiers : **5,1 %**
- Famille : **2,4 %**
- Location privée : **3 %**
- Location publique : **2,7 %**
- Hébergement urgence : **6,6 %**

- Insertion : **5,4 %**
- Maison d'arrêt : **1,2 %**
- LHSS : **1 %**
- Autres hébergements : **4,5 %**
- Autres : **28,5 %**
- Non renseigné : **33 %**



La part de données non renseignées ou "autres" reflète la forte volatilité du public et la brièveté de nombreux séjours. Mais l'amélioration des chiffres à la sortie démontre l'importance du lieu pour l'insertion et l'accès à un hébergement adapté. Le taux de réussite est

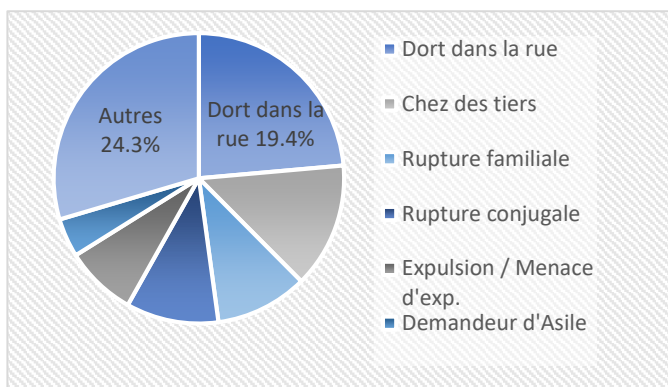
important pour le non-retour à la rue de 40,71% on passe à 6,61% !

6. MOTIF D'ADMISSION ET DE SORTIE

6.1 MOTIF D'ADMISSION

Les motifs principaux d'admission pour les 366 ménages sont :

- Dort dans la rue : **71 (19,4 %)**
- Fin d'hébergement chez un tiers : **42 (11,5 %)**
- Rupture familiale : **31 (10 %)**
- Rupture conjugale : **31 (10 %)**
- Expulsion / menace d'expulsion : **24 (8 %)**
- Demandeur d'asile : **13 (4 %)**
- Autres : **89 (30 %)**

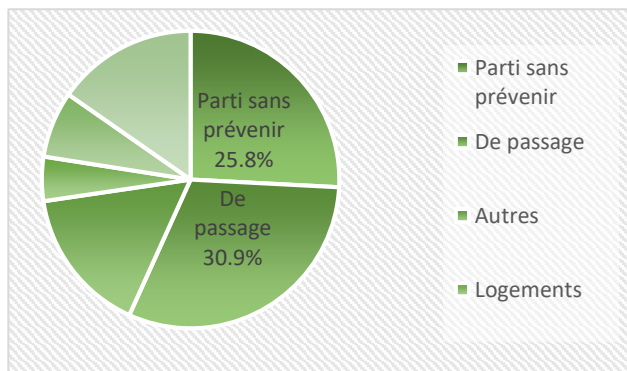


→ Le dispositif assure une **fonction de sas social**, accueillant prioritairement les personnes en errance, rupture ou mobilité importante.

6.2 MOTIF DE DÉPART

Sur les 333 ménages :

- Parti sans prévenir : **86 (25,8 %)**
- De passage : **103 (30,9 %)**
- Autres : **53 (15,9 %)**
- Logements (privé / public / retour domicile conjugal) : **16 (4,8 %)**
- Famille / tiers : **24 (7,2 %)**
- Autres hébergements (FJT / Insertion / ALT / LHSS...) : **51 (15,3 %)**
 - **Départ volontaire non préparé** : 272
 - **Départ volontaire préparé** : 57



Le volume très important de **départs non préparés** souligne la difficulté à stabiliser le public accueilli.

7. PROBLÉMATIQUE SOCIALE, SANITAIRE ET PSYCHOLOGIQUE

7.1 ADDICTION

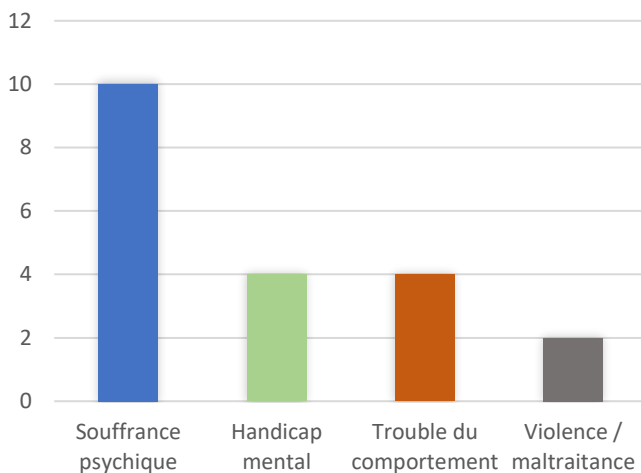
82 situations d'addiction identifiées :

- Alcool : **30**
- Tabac : **28**
- Drogues : **14**
- Médicaments /autre : **9**
- Traitement Substitution : **1**

7.2 SANTÉ MENTALE

20 situations ont mis en lumière :

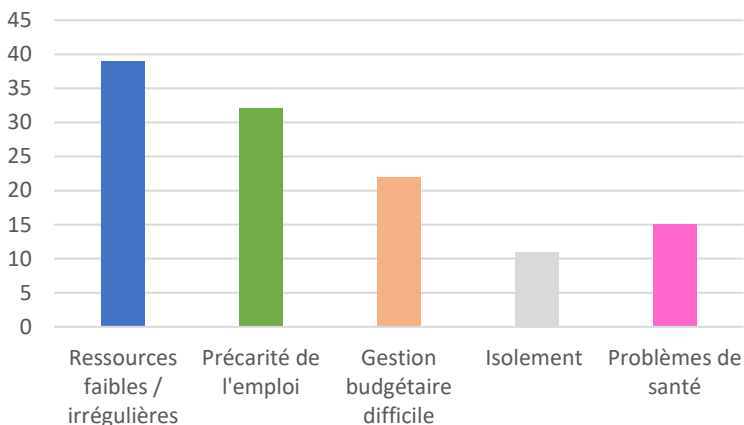
- Souffrance psychique : **10**
- Handicap mental : **4**
- Trouble du comportement : **4**
- Violence / maltraitance / autre : **2**



7.3 DIFFICULTÉS SOCIALES REPÉRÉES

Parmi les plus fréquemment observées (161 cas identifiés) :

- Ressources faibles / irrégulières : **39**
- Précarité de l'emploi : **32**
- Gestion budgétaire difficile : **22**
- Isolement : **11**
- Problèmes de santé : **15**



8. DURÉE DE PRÉSENCE ET DYNAMIQUE DES PARCOURS

8.1 DURÉE MOYENNE DE PRÉSENCE

La durée moyenne est de **2,35 mois** en 2025.

Mais les situations sont très contrastées :

- ➔ Passages de **moins de 5 jours**, très fréquents.
- ➔ Séjours longs pour quelques personnes (jusqu'à **plus de 25 mois**).

Cette dualité reflète le rôle double du dispositif :
 ➔ **accueil d'urgence très court** pour une partie du public,

→ **stabilisation temporaire** pour des situations complexes.

8.2 NOMBRE TOTAL DE PASSAGES

La Margelle a comptabilisé **13 423 passages** en 2025, soit **36,78 passages/jour**.

9. SYNTHÈSE DES TENDANCES OBSERVÉES

✓ **Un public très mobile, souvent en rupture.**

Passages très courts, réadmissions fréquentes, situations instables.

✓ **Des vulnérabilités économiques et sociales marquées.**

Une proportion élevée de personnes sans ressources, sans papiers ou sans solution d'hébergement.

✓ **Des problématiques de santé réelles mais sous-déclarées.**

Addictions, souffrance psychique, troubles du comportement.

✓ **Un taux important de départs non préparés.**

Ce qui limite les possibilités d'insertion durable.

✓ **Une forte proportion d'origines géographiques diversifiées.**

Région arrageoise, national, international.

10. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En 2025, la Margelle assume son rôle de structure pivot pour les personnes fragiles. Notre équipe a assuré un accompagnement de première intention, indispensable pour rétablir du lien, sécuriser les situations et réorienter dès que possible vers des solutions adaptées.

Axes d'amélioration possibles pour notre équipe :

- **Renforcer la complétude des données sociales et administratives**, afin d'améliorer le pilotage.
- **Poursuivre les partenariats avec le secteur santé**, notamment en addictologie et santé mentale.
- **Développer les passerelles vers l'hébergement d'insertion** pour les situations stabilisées.
- **Travailler sur la réduction des sorties non préparées**, via des rendez-vous de fin de séjour systématiques.
- **Renforcer la médiation budgétaire** pour les publics en difficulté financière chronique.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF ACCUEIL DE NUIT « BERGAIGNE »

1. INTRODUCTION

L'année 2025 marque une nouvelle étape pour le dispositif Bergaigne, avec une activité particulièrement dense, un niveau d'accueil soutenu et un taux d'occupation élevé. Les données analysées témoignent d'un public extrêmement vulnérable, majoritairement isolé, et souvent confronté à l'absence totale de solution d'hébergement à l'entrée.

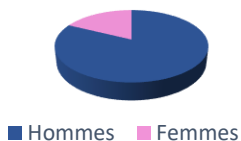
Ce rapport restitue l'ensemble des éléments statistiques disponibles et met en lumière les dynamiques observées au cours de l'année.

2. LE PUBLIC ACCUEILLI

2.1. NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCUEILLIES

En 2025, le dispositif a accueilli **265 personnes**, réparties ainsi :

- **218 hommes**
- **47 femmes**



Aucune présence d'enfants n'est enregistrée.

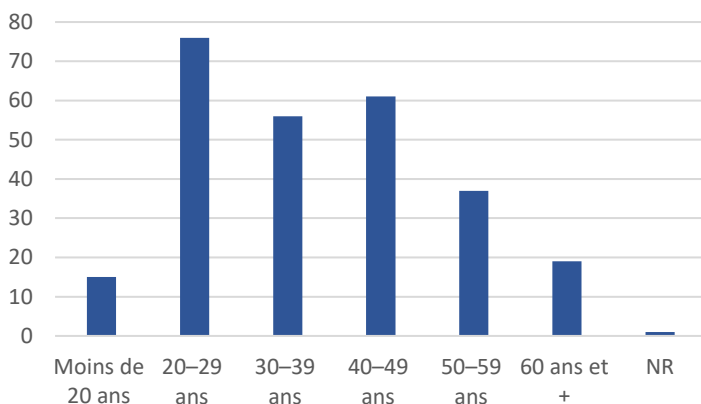
Cette répartition confirme la tendance des années précédentes : un public très majoritairement masculin, adulte, et en situation de grande vulnérabilité sociale.

2.2. ÂGE DES PERSONNES ACCUEILLIES

La moyenne d'âge est de :

- **38,4 ans** pour les **hommes**
- **34,6 ans** pour les **femmes**

La tranche d'âge la plus représentée se situe entre **20 et 49 ans**, avec une grande majorité dans les catégories 20–29 ans et 40–49 ans. Les seniors de 60 ans et plus représentent un groupe minoritaire mais présent.



2.3. COMPOSITION FAMILIALE

La quasi-totalité des personnes sont **seules** à l'admission :

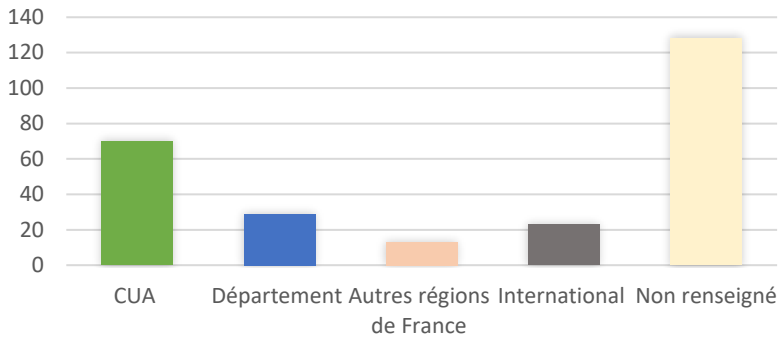
- **261 personnes seules** (99,2 %)
- **2 couples** (0,8 %)

Aucun ménage avec enfants n'est accueilli.

2.4. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Les 263 ménages recensés présentent les origines suivantes :

- CUA : **70 (26,6 %)**
- Département : **29 (11 %)**
- Autres régions de France : **13 (4,9 %)**
- Internationale : **23 (8,7 %)**
- Non renseigné : **128 (48,7 %)**



La proportion très importante de données non renseignées constitue un frein à l'analyse territoriale fine, mais la part internationale (près de 9%) demeure significative.

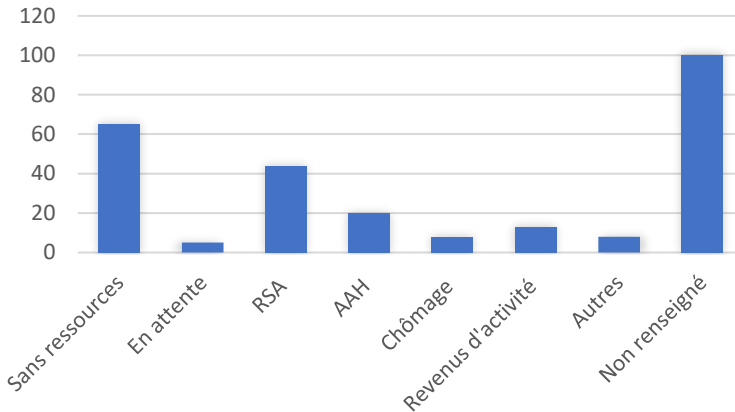
3. RESSOURCE ET SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

3.1. RESSOURCE À L'ENTRÉE

Les ressources des 263 ménages accueillis se répartissent ainsi :

- Sans ressources : **65 (24,7 %)**
- En attente : **5 (1,9 %)**
- RSA : **44 (16,7 %)**
- AAH : **20 (7,6 %)**
- Chômage : **8 (3 %)**

- Revenus d'activité : **13 (4,9 %)**
- Autres : **8 (3 %)**
- Non renseigné : **100 (38 %)**



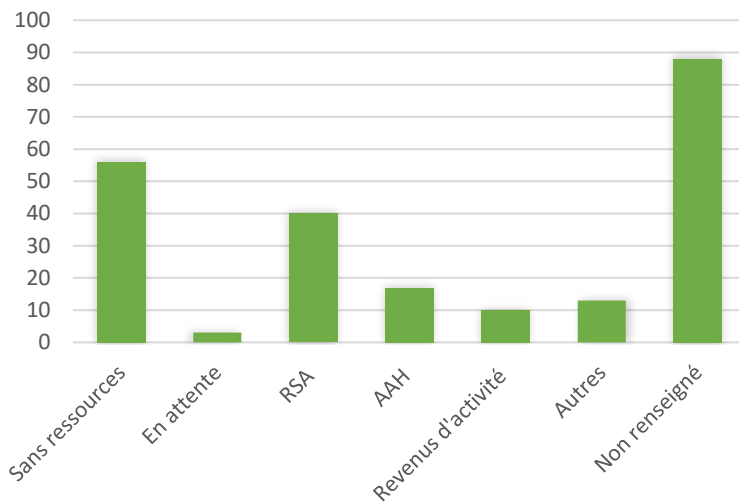
Près d'une personne sur quatre n'a **aucune ressource**, ce qui renforce l'idée d'une précarité extrême à l'arrivée.

3.2. RESSOURCE À LA SORTIE

Sur 227 ménages sortis :

- Sans ressources : **56 (24,7 %)**
- En attente : **3 (1,3 %)**
- RSA : **40 (17,6 %)**
- AAH : **17 (7,5 %)**

- Revenus d'activité : **10 (4,4 %)**
- Autres : **13 (5,7 %)**
- Non renseigné : **88 (38,8 %)**



La proportion de personnes sans ressources **reste stable**, traduisant une difficulté structurelle à l'insertion professionnelle.

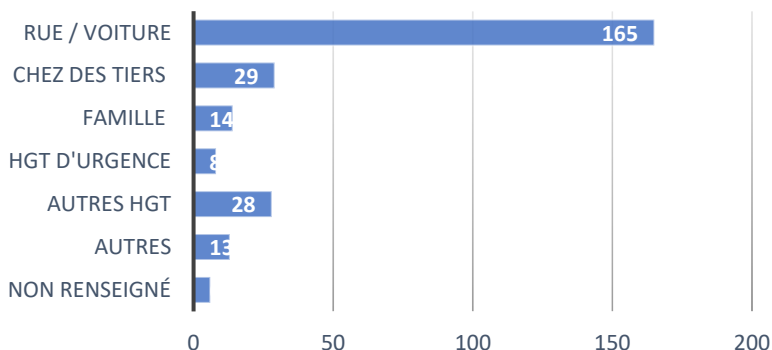
4. SITUATION LOGEMENT

4.1. SITUATION À L'ENTRÉE

Sur les 263 ménages :

La situation à l'entrée met en évidence une grande détresse résidentielle.

- À la rue / voiture : **62,7 %**
- Hébergées chez un tiers : **11 %**
- Chez parents/famille : **5,3 %**
- Hébergements d'urgence : **3 %**
- Autres situations d'hébergement : **10,6 %**
- Autres : **4,9 %**
- Non renseigné : **2,3 %**



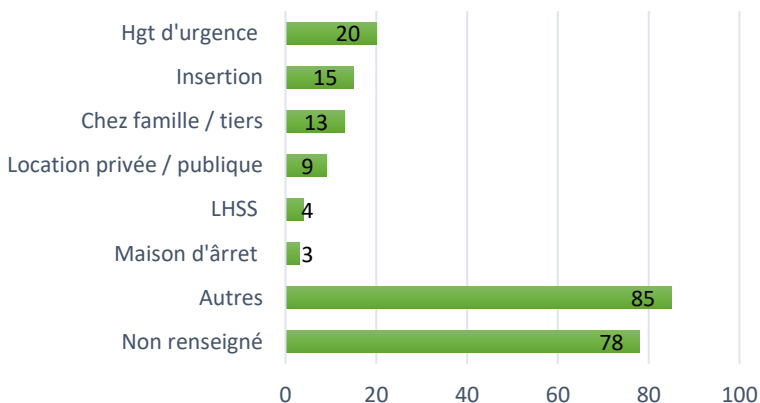
Près des deux tiers des personnes arrivent **directement de la rue.**

4.2. SITUATION À LA SORTIE

Sur les 227 ménages :

Les trajectoires à la sortie montrent des orientations très diversifiées :

- Hébergement d'urgence : **8,8 %**
- Hébergement d'insertion : **6,6 %**
- Hébergés chez famille / tiers : **5,7 %**
- Locations privées / publiques : **4 %**
- LHSS : **1,8 %**
- Maison d'arrêt : **1,3 %**
- Autres solutions : **37,4 %**
- Non renseigné : **34,4 %**

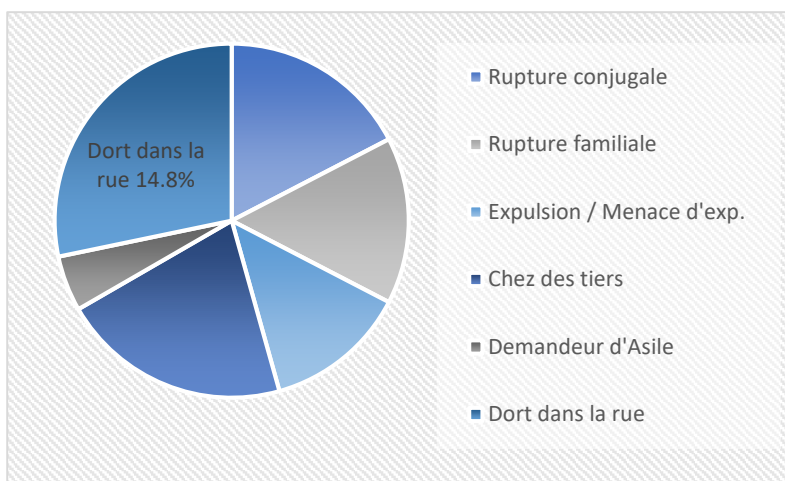


Les orientations restent majoritairement vers des structures d'hébergement et non vers un logement durable.

5. MOTIF D'ADMISSION

Les motifs principaux sont :

- Rupture conjugale : **24 (9,1 %)**
- Rupture familiale : **21 (8 %)**
- Expulsion / menace d'expulsion : **18 (6,8 %)**
- Fin d'hébergement chez un tiers : **29 (11 %)**
- Demandeurs d'asile : **7 (2,7 %)**
- Dort dans la rue : **39 (14,8 %)**

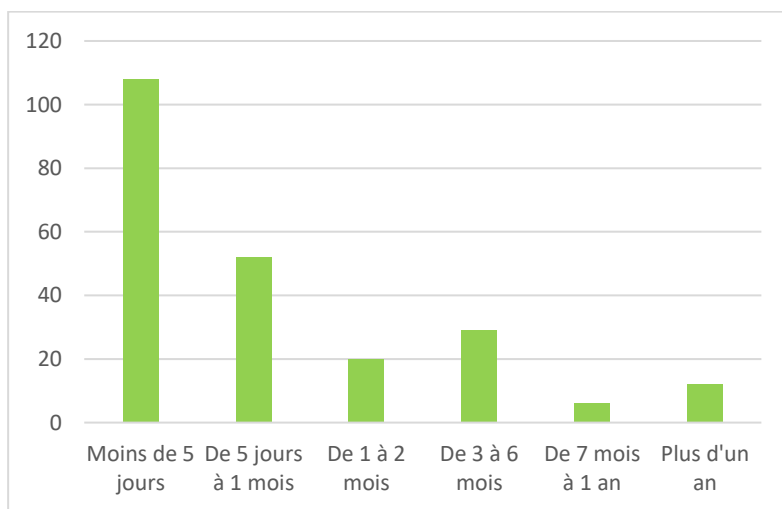


Les ruptures (familiales ou conjugales) et les expulsions constituent une large part des admissions, tout comme les situations venant directement de la rue.

6. DURÉE DE PRISE EN CHARGE

Sur 227 sorties :

- Moins de 5 jours : **108 (47,6 %)**
- 5 jours à 1 mois : **52 (22,9 %)**
- 1 à 2 mois : **20 (8,8 %)**
- 3 à 6 mois : **29 (12,8 %)**
- 7 mois à 1 an : **6 (2,6 %)**
- Plus d'un an : **12 (5,3 %)**



La durée moyenne de séjour est de **2,65 mois**, cohérente avec la vocation du dispositif.

7. FIN DE PRISE EN CHARGE

- **Départ volontaire non préparé** : 181 (79,7 %)
- **Départ volontaire préparé** : 43 (18,9 %)
- **Fin de prise en charge** : 3 (1,3 %)

Une très grande majorité des sorties sont **non préparées**, ce qui complique les parcours et augmente le risque de retour à la rue.

8. HÉBERGEMENT ET OCCUPATION

- **Nuitées réalisées en 2025** : 11 601
- **Nuitées théoriques** : 12 775
 - **Taux d'occupation** : 90,8 %

Ce taux traduit une **forte sollicitation du dispositif**, proche de la saturation permanente.

9. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2025 confirme la fonction essentielle du dispositif Bergaigne dans la réponse aux situations d'urgence sociale.

Quelques tendances fortes émergent :

✓ **Un public extrêmement vulnérable**

- Très majoritairement masculin et isolé.
- Précarité matérielle extrême : 63% arrivent de la rue.
- Un quart des personnes sont sans ressources.

✓ **Des parcours d'hébergement instables**

- Peu d'accès au logement ordinaire.
- Rotations rapides : presque 50% séjournent moins de 5 jours.
- Beaucoup de sorties non préparées.

✓ **Un taux d'occupation élevé**

Le dispositif répond à une demande soutenue, qui dépasse très probablement sa capacité à accompagner durablement.

AXES D'AMÉLIORATION POUR NOTRE ÉQUIPE :

- Meilleure complétude des données administratives et sociales.
- Développement d'outils favorisant les sorties préparées.
- Renforcement des partenariats pour des solutions logement pérennes.
- Travail accentué sur les ressources et l'accès aux droits.

PRÉSENTATION DU SITE DE « BELVAL »

1. INTRODUCTION

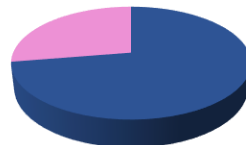
L'année 2025 a été marquée par une forte mobilisation du dispositif Belval, confronté à une demande soutenue et à un public en situation de précarité sociale importante. Le dispositif a assuré une continuité d'accueil tout au long de l'année, avec un taux d'occupation élevé et des accompagnements multiples, tant sur le plan social que médico-sanitaire. Ce rapport vise à présenter de manière synthétique et structurée les éléments d'activité observés sur l'année 2025.

2. LE PUBLIC ACCUEILLI

2.1. NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCUEILLIES

En 2025, le dispositif Belval a accueilli **116 personnes**, correspondant à **114 ménages**.

- **84 hommes**
- **32 femmes**

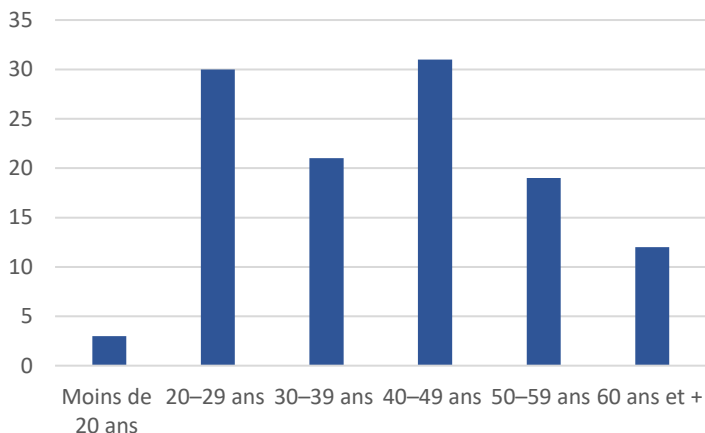


■ Hommes ■ Femmes

2.2. ÂGE DES PERSONNES ACCUEILLIES

La répartition par classes d'âge met en évidence un public majoritairement adulte, avec une forte représentation des classes d'âge actives :

- Moins de 20 ans : **3 (2,6 %)**
- 20–29 ans : **30 (25,9 %)**
- 30–39 ans : **21 (18,1 %)**
- 40–49 ans : **31 (26,7 %)**
- 50–59 ans : **19 (16,4 %)**
- 60 ans et plus : **12 (10,3 %)**



2.3. COMPOSITION FAMILIALE

La très grande majorité des personnes accueillies sont isolées :

- **112 Personnes seules** (98,2 %)
- **2 Couples sans enfant** (1,8 %)

2.4. RÉSEAU RELATIONNEL

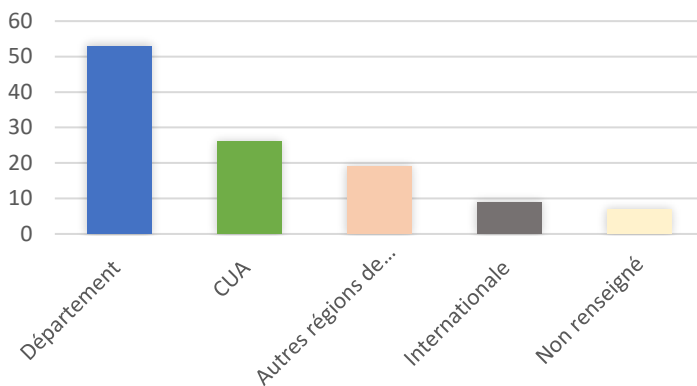
- **Isolement marqué** : 21,9 %
- **Liens amicaux et/ou familiaux maintenus** : 69,3 %
- **Données non renseignées** : 8,8 %

3. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE ET SITUATION ADMINISTRATIVE

3.1. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Les personnes accueillies proviennent majoritairement du territoire départemental :

- Département : **53 (46,5 %)**
- CUA : **26 (22,8 %)**
- Autres régions de France : **19 (16,7 %)**
- Internationale : **9 (7,9 %)**
- Non renseigné : **7 (6,1 %)**



3.2. SITUATION ADMINISTRATIVE

Sur les 116 personnes accueillies :

- **3 personnes sous OQTF**
- **3 personnes en situation irrégulière**

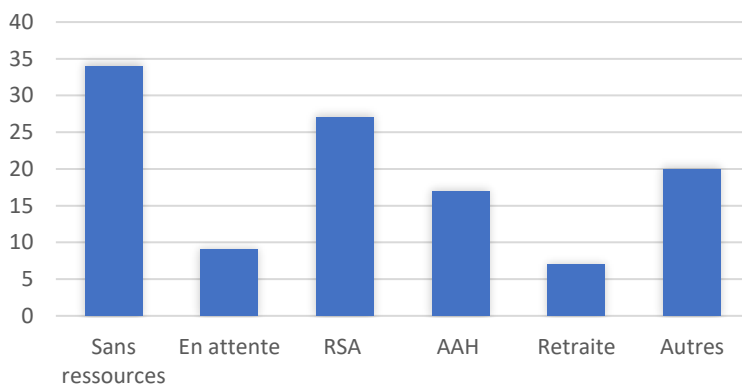
4. RESSOURCE ET SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

4.1. RESSOURCE À L'ENTRÉE

Sur les 114 ménages :

- Sans ressources : **34 (29,8 %)**
- En attente : **9 (7,9 %)**
- RSA : **27 (23,7 %)**
- AAH : **17 (14,9 %)**

- Retraite : **7 (6,1 %)**
- Autres ressources ou situations : **20 (17,5 %)**

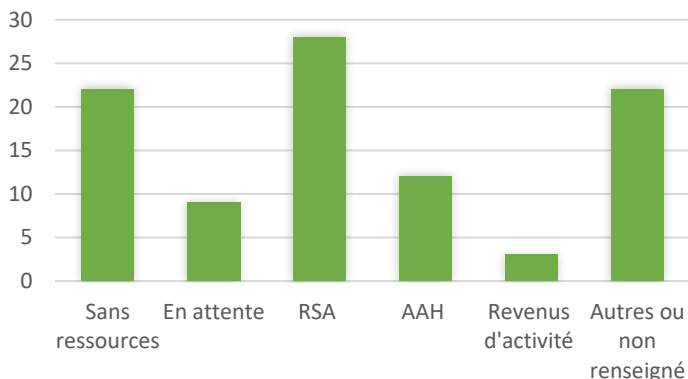


Près d'un tiers des personnes accueillies arrivent sans aucune ressource financière.

4.2. RESSOURCE À LA SORTIE

Sur les 96 ménages :

- Sans ressources : **22 (22,9 %)**
- En attente : **9 (9,4 %)**
- RSA : **28 (29,2 %)**
- AAH : **12 (12,5 %)**
- Revenus d'activité : **3 (3,1 %)**
- Autres ou non renseigné : **22 (22,9 %)**



On observe une légère amélioration de l'ouverture ou du maintien des droits sociaux pour une partie du public.

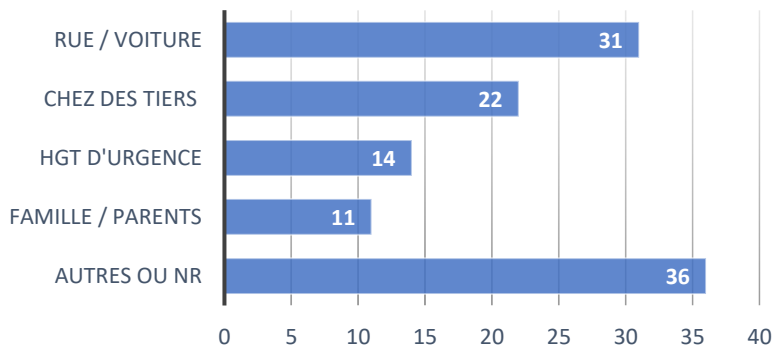
5. SITUATION LOGEMENT

5.1. SITUATION À L'ENTRÉE

Sur les 114 ménages :

Les situations résidentielles à l'entrée traduisent une grande précarité.

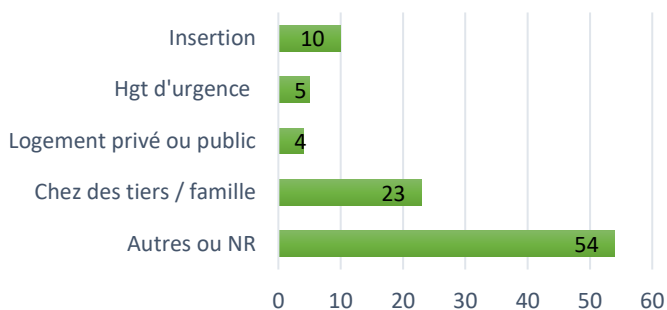
- Rue / voiture : **27,2 %**
- Hébergement chez un tiers : **19,3 %**
- Hébergement d'urgence : **12,3 %**
- Famille / parents : **9,6 %**
- Autres situations ou non renseignées : **31,6 %**



5.2. SITUATION À LA SORTIE

Sur les 96 ménages :

- Hébergement d'insertion : **10,4 %**
- Hébergement d'urgence : **5,2 %**
- Logement (privé ou public) : **4,2 %**
- Retour chez tiers ou famille : **24 %**
- Autres ou non renseigné : **56,3 %**

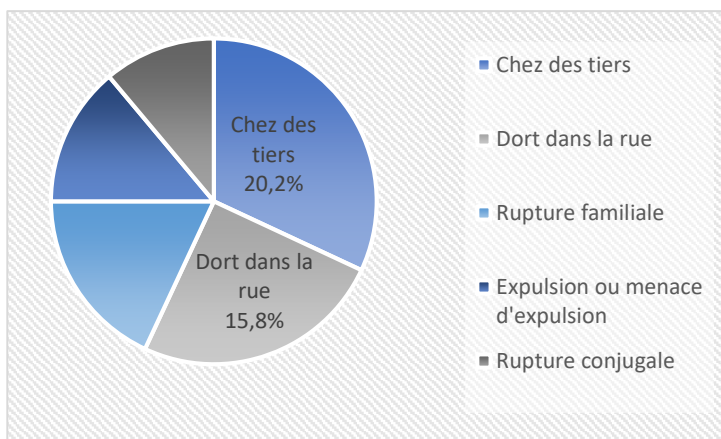


L'accès au logement pérenne demeure limité.

6. MOTIF D'ADMISSION

Les principaux motifs d'admission sont :

- Fin d'hébergement chez un tiers : **23 (20,2 %)**
- Dort dans la rue : **18 (15,8 %)**
- Rupture familiale : **13 (11,4 %)**
- Expulsion ou menace d'expulsion : **10 (8,8 %)**
- Rupture conjugale : **8 (7,0 %)**

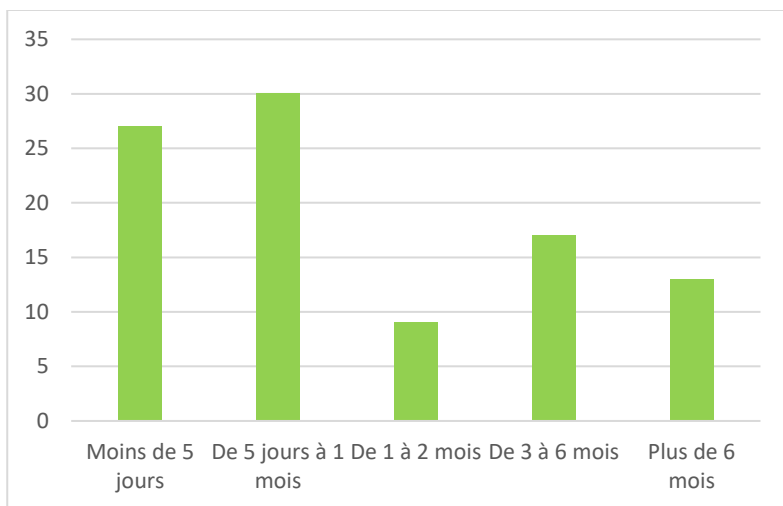


Les ruptures de parcours résidentiels constituent le principal facteur d'entrée.

7. DURÉE DE PRISE EN CHARGE

Sur les **96 ménages sortis** enregistrés en 2025 :

- Moins de 5 jours : **27 (28,1 %)**
- 5 jours à 1 mois : **30 (31,3 %)**
- 1 à 2 mois : **9 (9,4 %)**
- 3 à 6 mois : **17 (17,7 %)**
- Plus de 6 mois : **13 (13,5 %)**



La durée moyenne de prise en charge est d'environ **4 mois**.

8. FIN DE PRISE EN CHARGE

Les modalités de sortie sont les suivantes :

- **Départ volontaire non préparé** : 59 (61,5 %)
- **Départ volontaire préparé** : 28 (29,2 %)
- **Fin de prise en charge** : 9 (9,4 %)

La part importante de sorties non préparées constitue un enjeu majeur en matière de continuité de parcours.

9. HÉBERGEMENT ET OCCUPATION

- **Nuitées réalisées en 2025** : 8 152
- **Nuitées théoriques** : 9 490
 - **Taux d'occupation moyen** : environ 86 %

Ce taux témoigne d'une forte sollicitation du dispositif sur l'ensemble de l'année.

10. ANIMATION COMMUNE DE TROISVAUX ET ASA

Accueillir un établissement d'urgence destiné à un public sans abri et fragilisé dans une commune rurale est une situation peu fréquente. Depuis 2016, l'association ASA est hébergée au sein de l'abbaye de

Belval, sur la commune de Troisvaux. Cette implantation a été rendue possible grâce au soutien humain et concret de Monsieur Charles TORCHY, maire de la commune.

Par son engagement et sa sensibilité envers les plus vulnérables, Monsieur TORCHY a su établir un lien durable entre les habitants de la commune et notre présence sur le territoire. Cette coopération a permis de conjuguer les efforts de chacun afin de favoriser l'accès à l'autonomie de notre public, tout en encourageant sa participation à la vie citoyenne.

Ce pari s'est révélé gagnant : aujourd'hui, l'ASA et les personnes accueillies s'inscrivent pleinement dans la dynamique locale. Nous avons démontré que notre présence constitue un véritable atout pour le territoire, en participant à une logique de solidarité: prendre soin des uns des autres, s'entraider et veiller collectivement sur les personnes isolées, vieillissantes ou en situation de précarité.

UNE DYNAMIQUE RENFORCÉE EN 2025

L'année 2025 a marqué une étape importante avec la formalisation d'un partenariat avec la commune de Troisvaux. Ce cadre structuré a permis de mettre en

œuvre des actions ciblées visant à valoriser notre capacité à agir collectivement et à faire évoluer le regard porté sur les personnes sans abri.

Accompagnés de leur animatrice, salariée de l'ASA, une quinzaine de résidents ont participé à une dizaine d'actions au cours de l'année. Ces initiatives ont illustré concrètement l'impact positif d'un groupe sur son environnement.

DES ACTIONS CONCRÈTES AU SERVICE DU TERRITOIRE

Parmi les activités réalisées figurent divers travaux confiés par la commune, tels que :

- Le désherbage du monument aux morts,
- L'entretien des abords de l'église,
- Le nettoyage du cimetière.

Ces interventions ont permis de travailler l'autonomie des résidents dans un cadre à la fois structurant, encadré et convivial.

Accueillis par le maire, la secrétaire de mairie ainsi que les agents communaux, les participants se sont pleinement investis dans ces missions. Ces moments ont

également été l'occasion d'échanges autour de l'histoire et de la vie des lieux entretenus.

À l'issue des interventions, un temps convivial autour d'un café a permis de valoriser l'engagement des participants. Ces instants simples ont contribué à renforcer leur sentiment d'utilité sociale et d'appartenance à la communauté, constituant une étape importante dans leur parcours.

UN IMPACT POSITIF SUR L'IMAGE ET LE LIEN SOCIAL

Ces actions ont également favorisé les échanges avec les habitants et les passants, contribuant à faire évoluer les représentations liées à la précarité. Elles ont permis de mettre en lumière l'engagement des personnes accueillies et l'impact concret de l'ASA sur le territoire.

10. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2025 confirme le rôle essentiel du dispositif Belval dans l'accueil et l'accompagnement de publics en situation de grande précarité.

✔ **Constats clés**

- Public majoritairement isolé, adulte, et sans solution stable de logement.
- Forte proportion de personnes sans ressources à l'entrée.
- Accès au logement durable encore très limité.
- Taux d'occupation élevé, proche de la saturation.

✔ **Axes de travail et perspectives**

- Renforcer l'ouverture et la sécurisation des droits sociaux.
- Favoriser des sorties davantage préparées.
- Développer les partenariats logement et médico-sociaux.
- Améliorer la complétude et la fiabilité des données sociales.

Dans un contexte de besoins croissants et de parcours de plus en plus complexes, nous restons mobilisés.

PRÉSENTATION DU PÔLE HÉBERGEMENT - LOGEMENT

PAR SANDRA PAWLOW – CHEFFE DE SERVICE

Le Pôle hébergement-logement regroupe l'ensemble des dispositifs d'accueil et d'accompagnement destinés aux personnes en situation de précarité, de rupture résidentielle ou d'exclusion sociale afin d'assumer ses quatre missions principales :

- 👉 Accueillir et orienter
- 👉 Alimenter
- 👉 Héberger
- 👉 Accompagner

A travers les dispositifs d'hébergement d'Urgence sociale, de CHRS, de Stabilisation et d'ALT, le pôle accompagne les personnes avec l'instauration d'un projet personnalisé afin d'accéder à un logement durable et à l'autonomie.

Il vise à réaliser cet objet par un accompagnement global et adapté autour de l'accès aux droits, à la santé,

à l'insertion professionnelle, à la culture et au lien social, en s'appuyant sur un important travail partenarial.

Les actions menées tout au long de l'année visent à favoriser la remobilisation, la stabilisation des parcours et l'accompagnement vers davantage d'autonomie pour les personnes accueillies.

L'année 2025 confirme ainsi le rôle essentiel du pôle Hébergement-Logement dans la lutte contre l'exclusion et l'accompagnement des publics les plus vulnérables du territoire.

DISPOSITIF « HÉBERGEMENT D'URGENCE »

1. INTRODUCTION

Le dispositif HU occupe une place centrale dans l'offre de mise à l'abri du territoire. Sa mission première est de répondre aux situations d'urgence sociale, en accueillant des ménages souvent confrontés à des ruptures brutales dans leur parcours de vie : perte de logement, arrivée récente sur le territoire, sortie de détention, violences familiales ou errance.

L'année 2025 se caractérise par :

- **Un volume extrêmement important de nuitées (11 464) ;**
- **Un taux d'occupation très élevé (90.32 %),** reflétant une tension forte et continue ;
- **Une grande diversité des profils,** incluant de nombreuses familles migrantes ;
- **Des séjours longs pour une part importante du public (13 mois en moyenne).**

Ce rapport propose une lecture complète des situations rencontrées, des trajectoires d'entrée et de sortie, ainsi

que des vulnérabilités sociales, économiques et sanitaires du public accueilli.

2. LE PUBLIC ACCUEILLI

2.1. NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCUEILLIES

En 2025, le dispositif HU a accueilli :

- **72 personnes**, dont :
 - **41 adultes**,
 - **31 enfants**.



Soit **31 ménages**.

■ Adultes ■ Enfants

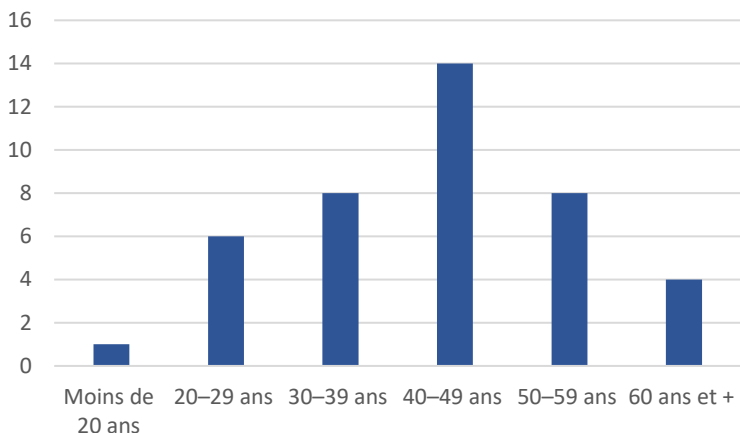
Ces chiffres confirment que l'hébergement d'urgence est un lieu d'accueil **familial autant qu'individuel**, avec un équilibre presque parfait entre adultes et mineurs.

2.2. ÂGE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Adultes (41 personnes)

- Moins de 20 ans : **1 (2,4 %)**
- 20-29 ans : **6 (14,6 %)**
- 30-39 ans : **8 (19,5 %)**

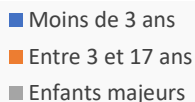
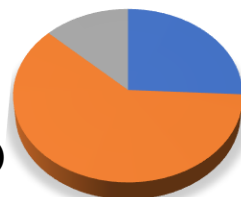
- 40–49 ans : **14 (34,1 %)**
- 50–59 ans : **8 (19,5 %)**
- 60 ans et plus : **4 (9,8 %)**



Le public adulte est principalement composé de **trentenaires et quadragénaires**, âge auquel s'observent souvent des ruptures conjugales, professionnelles ou sociales.

Enfants (31 personnes)

- Moins de 3 ans : **8 (25,8 %)**
- Entre 3 et 17 ans : **19 (61,3 %)**
- Enfants majeurs : **4 (12,9 %)**



Un nombre important de jeunes enfants renforce l'importance d'un travail en lien avec les services médicaux, éducatifs et scolaires.

2.3. COMPOSITION FAMILIALE

- **18 personnes seules** (58 %)
- **6 familles monoparentales** (19 %)
- **7 couples avec enfants** (23 %)

HU confirme son rôle d'hébergement pour :

- ✓ **Des familles en précarité ou arrivées récemment.**
- ✓ **Des adultes isolés en situation d'errance.**
- ✓ **Des ménages recomposés fragilisés.**

2.4. RÉSEAU RELATIONNEL

- **Isolé(e)s** : 38,7 %
- **Liens amicaux** : 41,9 %
- **Liens familiaux** : 9,7 %
- **Liens amis + famille** : 9,7 %

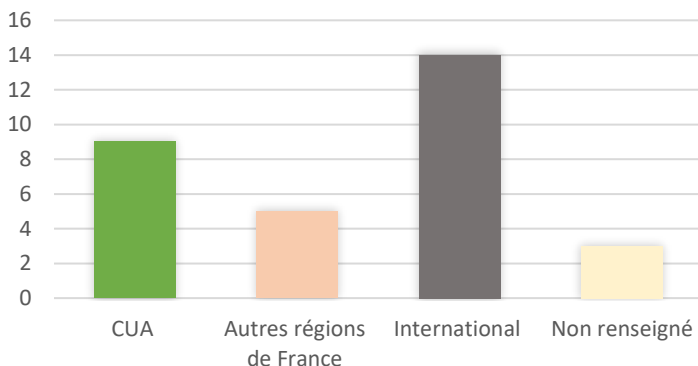
Une part importante du public est **sans réseau**, accentuant le risque d'exclusion.

3. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE ET SITUATION ADMINISTRATIVE

3.1. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Sur les 31 ménages :

- CUA : **9 (29 %)**
- Département : **5 (16,1 %)**
- International : **14 (45,2 %)**
- Non renseigné : **3 (9,7 %)**



👉 La part importante de ménages internationaux révèle une présence notable de migrants en demande d'hébergement.

3.2. SITUATION ADMINISTRATIVE

Sur les 72 personnes :

- **23 personnes en situation irrégulière**
- **4 personnes en procédure de demande d'asile**

Le HU joue un rôle **de stabilisation et de protection** pour des publics à statut juridique fragile.

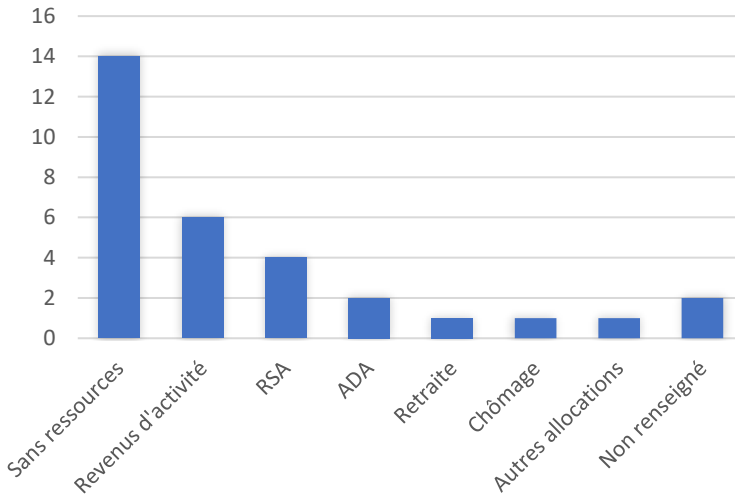
4. RESSOURCE ET SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

4.1. RESSOURCE À L'ENTRÉE

Sur les 31 ménages :

- Sans ressources : **14 (45,2 %)**
- Revenus d'activité : **6 (19,4 %)**
- RSA : **4 (12,9 %)**
- ADA : **2 (6,5 %)**
- Retraite : **1 (3,2 %)**
- Chômage : **1 (3,2 %)**
- Autres allocations : **1 (3,2 %)**

- Non renseigné : **2 (6,5 %)**

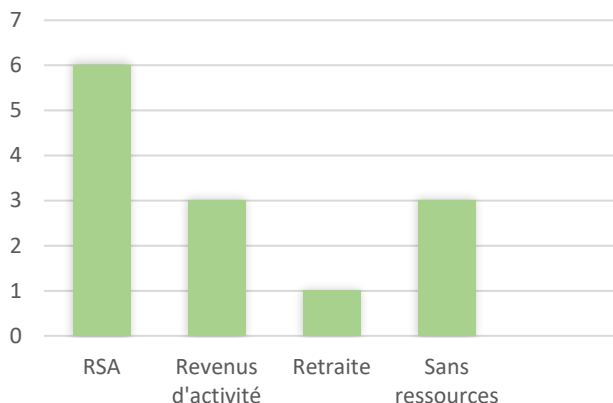


👉 La précarité économique est très marquée.

4.2. RESSOURCE À LA SORTIE

Sur les 13 ménages :

- RSA : **6 (46,2 %)**
- Revenus d'activité : **3 (23,1 %)**
- Retraite : **1 (7,7 %)**
- Sans ressources : **3 (23,1 %)**



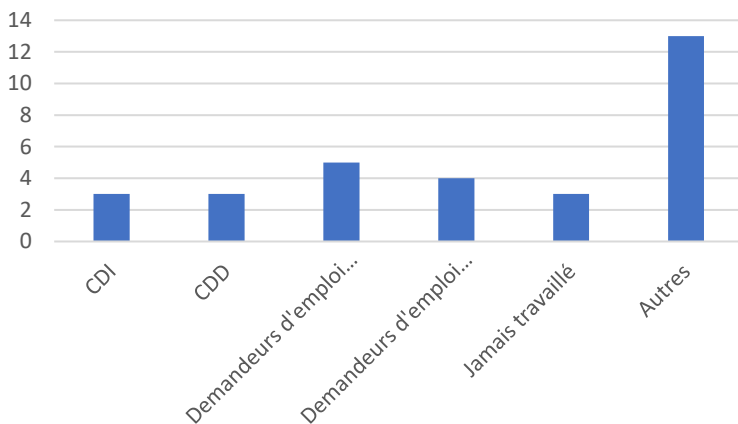
On observe une **amélioration partielle** de la situation économique, liée à l'accompagnement aux droits.

5. SITUATION PROFESSIONNELLE

5.1. SITUATION À L'ENTRÉE

Sur les 31 ménages :

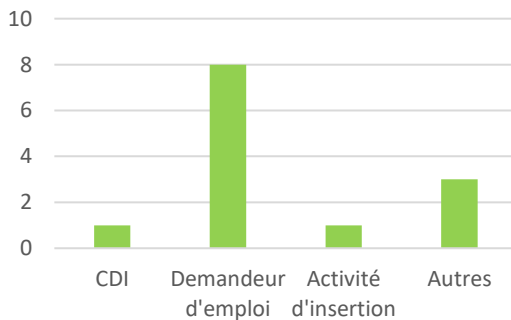
- CDI : **3 (9,7 %)**
- CDD : **3 (9,7 %)**
- Demandeurs d'emploi (+ d'1 an) : **5 (16,1 %)**
- Demandeurs d'emploi (- d'1 an) : **4 (12,9 %)**
- Jamais travaillé : **3 (9,7 %)**
- Autres situations : **13 (41,9 %)**



5.2. SITUATION À LA SORTIE

Sur les 13 ménages :

- CDI : **1 (7,7 %)**
- Demandeurs d'emploi : **8 (61,5 %)**
- Activité d'insertion : **1 (7,7 %)**
- Autres : **3 (23,1 %)**



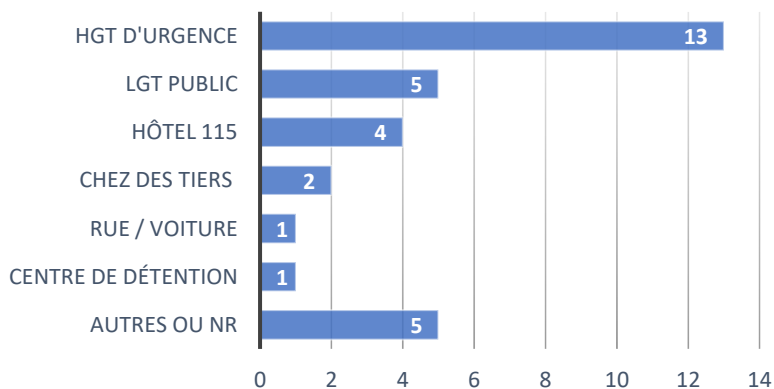
Le chômage structurel et l'absence d'activité demeurent des freins majeurs.

6. SITUATION LOGEMENT

6.1. SITUATION À L'ENTRÉE

Sur les 31 ménages :

- Hébergement d'urgence : **41,9 %**
- Logement public : **16,1 %**
- Hôtel 115 : **12,9 %**
- Hébergés chez des tiers : **6,5 %**
- Rue/voiture : **3,2 %**
- Centre de détention : **3,2 %**
- Autre : **16,1 %**

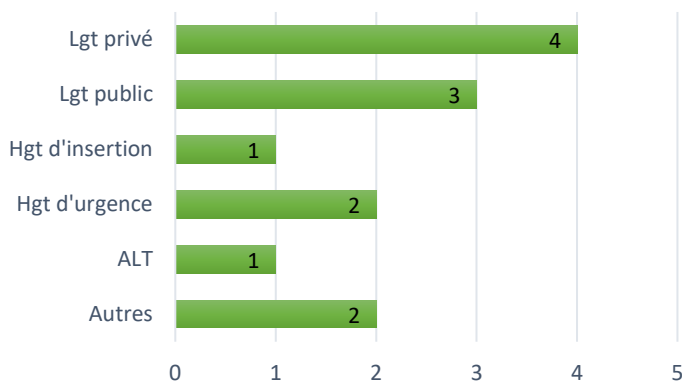


→ Le HU agit comme **sas après une situation de crise.**

6.2. SITUATION À LA SORTIE

Sur les 13 ménages :

- Logement privé : **30,8 %**
- Logement public : **23,1 %**
- Hébergement d'insertion : **7,7 %**
- Hébergement d'urgence : **15,4 %**
- ALT : **7,7 %**
- Autres : **15,4 %**



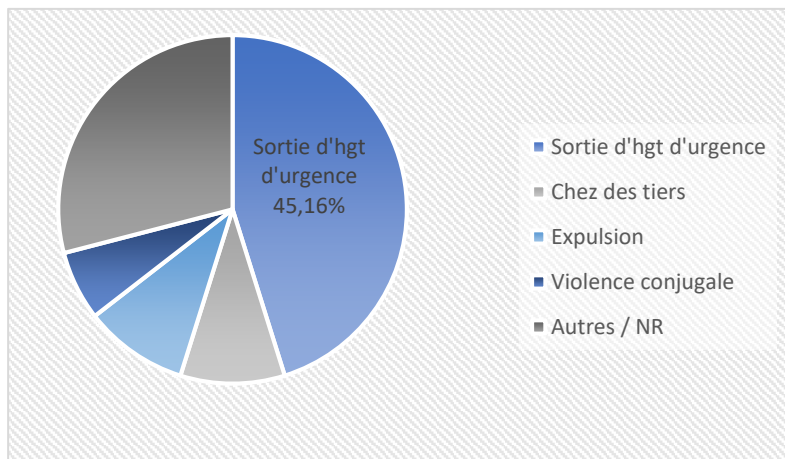
👉 69 % des sorties se font vers un **logement ordinaire ou adapté.**

7. MOTIF D'ADMISSION ET DE SORTIE

7.1. MOTIF D'ADMISSION

Sur les 31 ménages :

- Sortie d'hébergement d'urgence : **14 (45,2 %)**
- Fin d'hébergement chez des tiers : **3 (9,7 %)**
- Expulsion : **3 (9,7 %)**
- Violence conjugale : **2 (6,5 %)**
- Autres / NR : **9 (29 %)**

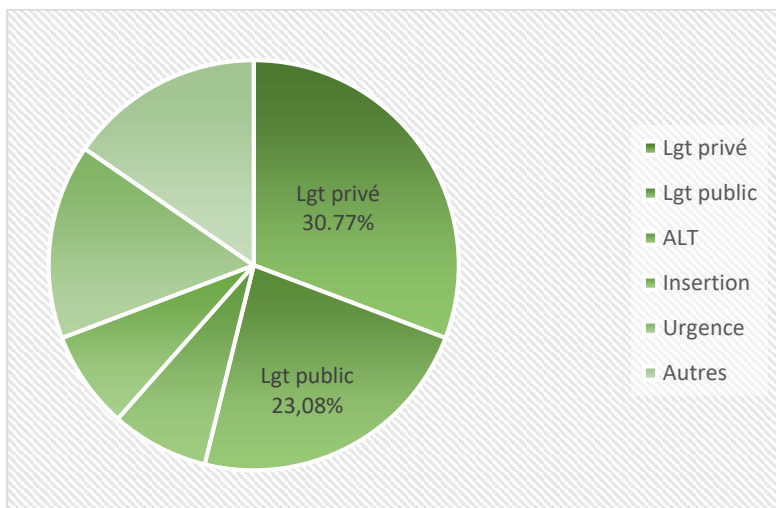


Le HU accueille majoritairement des personnes en **rupture immédiate de logement**.

7.2. MOTIF DE DÉPART

Sur les 13 ménages :

- Logement privé : **4 (30,8 %)**
- Logement public : **3 (23,1 %)**
- ALT : **1 (7,7 %)**
- Insertion : **1 (7,7 %)**
- Urgence : **2 (15,4 %)**
- Autres : **2 (15,4 %)**



Les départs sont principalement **préparés** et orientés.

8. PROBLÉMATIQUE SOCIALE, SANITAIRE ET PSYCHOLOGIQUE

8.1. ADDICTION

- Alcool : **2**
- Tabac : **1**

8.2. SANTÉ MENTALE

Aucun trouble majeur diagnostiqué — rare dans ce type de dispositif.

8.3. SANTÉ PHYSIQUE

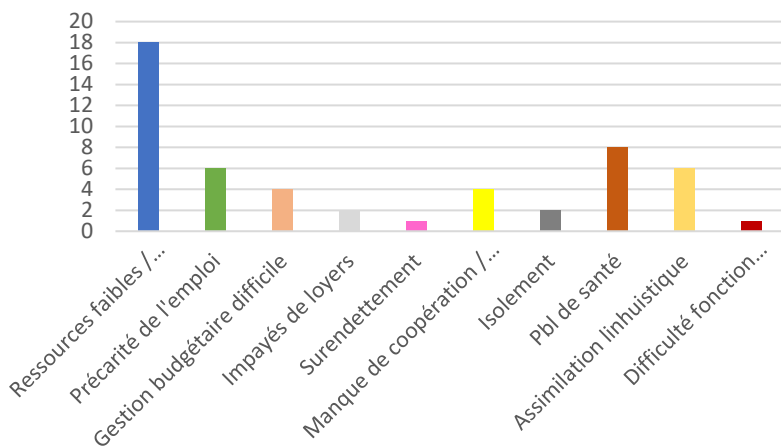
- Dégradée : **1**
- Autres pathologies : **2**

8.4. DIFFICULTÉS SOCIALES REPÉRÉES

Sur 52 difficultés recensées :

- Ressources faibles/irrégulières : **18 (34,6%)**
- Précarité de l'emploi : **6 (11,5 %)**
- Gestion de budget : **4 (7,7 %)**
- Impayés : **2 (3,8 %)**
- Surendettement : **1 (1,9 %)**

- Manque de coopération / difficulté d'intégration : **4 (7,7 %)**
- Isolement : **2 (3,8 %)**
- Problèmes de santé : **8 (15,4 %)**
- Assimilation linguistique : **6 (11,5 %)**
- Difficulté dans la fonction parentale : **1 (1,9 %)**



👉 L'accompagnement nécessite un **suivi social intensif**, notamment pour l'accès aux droits, l'accès à la santé et le budget.

9. DURÉE DE PRÉSENCE ET ACTIVITÉ DU SERVICE

9.1. DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

- **13 mois** par ménage

Un chiffre très élevé pour un dispositif classé "urgence".

9.2. NUITÉES

- **Nuitées réalisées en 2025** : 11 464
- **Nuitées théoriques** : 12 775
 - **Taux d'occupation** : 90,32 %

HU fonctionne en **saturation quasi permanente**.

10. CONCLUSION

L'année 2025 confirme plusieurs éléments essentiels :

- ✓ Le HU est **saturé** et mobilisé en continu.
- ✓ Le public est **très hétérogène**, marqué par les migrations, les ruptures familiales et les situations de grande vulnérabilité.
- ✓ Les séjours sont **longs**, éloignant le HU de sa vocation d'urgence immédiate.

✓ Les sorties vers le logement représentent une **réussite notable** malgré la complexité des parcours.

Points de vigilance :

- ⚠ Forte présence de personnes sans ressources.
- ⚠ Nombreuses situations administratives complexes.
- ⚠ Faible rotation liée à la durée des séjours.
- ⚠ Besoins accrus de médiation sociale et linguistique.

Axes de travail possibles :

- Renforcer les partenariats autour des **situations migrantes**.
- Développer les passerelles vers le **logement adapté, insertion et stabilisation**.
- Outiller davantage l'accompagnement : santé, droits, budget.
- Travailler sur les **temps de séjour** pour fluidifier les parcours.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF « CHRS »

1. INTRODUCTION

L'année 2025 a été marquée par une activité soutenue du dispositif CHRS, pleinement mobilisé pour répondre aux situations de grande précarité sociale et résidentielle. Le CHRS a assuré un accompagnement global, social et éducatif, auprès d'un public majoritairement isolé, confronté à des ruptures de parcours et à des difficultés multiples. Le présent rapport vise à restituer les principaux enseignements de l'activité 2025 à partir des données statistiques consolidées.

2. LE PUBLIC ACCUEILLI

2.1 NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCUEILLIES

En 2025, le dispositif CHRS a accueilli **55 personnes**, correspondant à **54 ménages**.

Le public est très majoritairement composé de personnes seules, avec une rotation modérée liée à des durées de séjour relativement longues.

Commission d'admission

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets de services et conformément aux dispositions du Code de l'Action Sociale et des Familles, l'association ASA a instauré en 2020 une commission des admissions afin de renforcer la régulation des orientations et garantir l'adéquation entre les besoins des personnes accueillies et les capacités d'accompagnement des dispositifs.

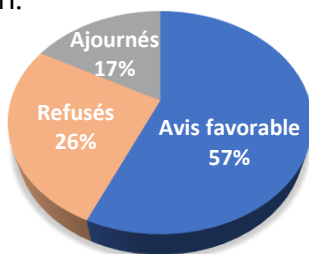
Cette commission s'inscrit dans une logique de parcours résidentiel et d'évaluation pluridisciplinaire des situations, permettant d'anticiper les points de vigilance, d'analyser les besoins des personnes et de proposer des accompagnements adaptés.



En 2025, **11 commissions d'admission** ont été organisées afin d'étudier les demandes d'entrée au sein du dispositif.

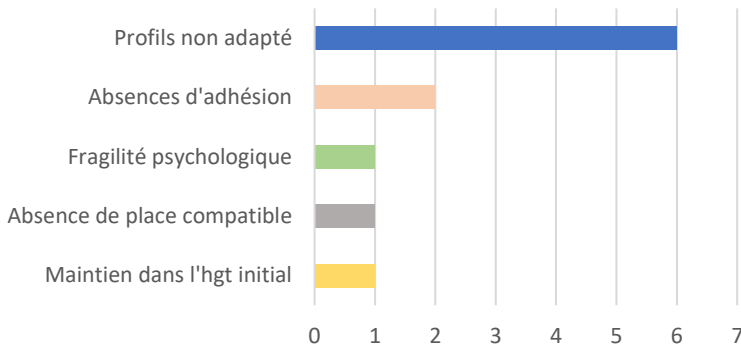
Au total, **53 dossiers** ont été présentés :

- **30** dossiers ont reçu un avis favorable.
- **14** dossiers ont été refusés, dont 3 refus à l'initiative des personnes concernées.
- **9** dossiers ont été ajournés dans l'attente d'éléments complémentaires ou d'une évolution de situation.



Les principaux **motifs de refus** concernaient :

- **6** profils non adaptés au dispositif.
- **2** absences d'adhésion lors de la préadmission.
- **1** fragilité psychologique nécessitant une orientation plus adaptée.
- **1** absence de place compatible avec la situation de la personne.
- **1** maintien possible dans l'hébergement initial.

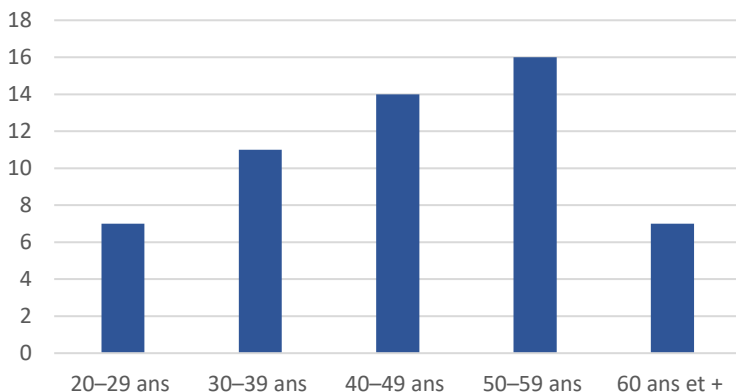


Les commissions ont permis de garantir une analyse concertée des situations, d'assurer des orientations adaptées et de veiller à la cohérence entre les besoins des publics et les objectifs des dispositifs d'accompagnement.

2.2 ÂGE DES PERSONNES ACCUEILLIES

La population accueillie se concentre principalement dans les classes d'âge actives et intermédiaires :

- 20–29 ans : **7 (12,7 %)**
- 30–39 ans : **11 (20,0 %)**
- 40–49 ans : **14 (25,5 %)**
- 50–59 ans : **16 (29,1 %)**
- 60 ans et plus : **7 (12,7 %)**



Ce profil traduit un vieillissement progressif du public accueilli.

2.3 COMPOSITION FAMILIALE

La composition familiale confirme un public très largement isolé :

- **53 personnes seules** (98,2 %)
- **1 couple** (1,8 %)

2.4 RÉSEAU RELATIONNEL

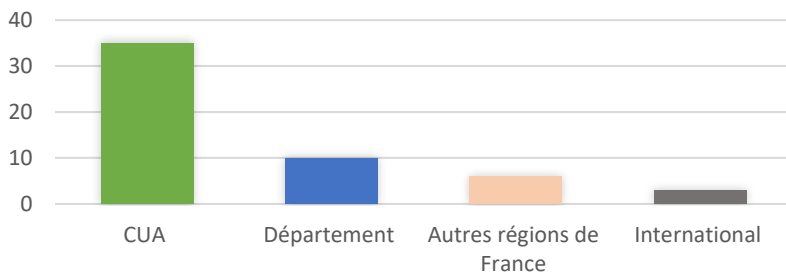
- **Isolement marqué** : 40,7 %
- **Liens amicaux** : 27,8 %
- **Liens familiaux** : 22,2 %
- **Liens amicaux et familiaux** : 7,4 %

3. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE ET SITUATIONS ADMINISTRATIVE

3.1 ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Les origines géographiques témoignent d'un ancrage territorial fort :

- CUA : **35 (64,8 %)**
- Département : **10 (18,5 %)**
- Autres Régions de France : **6 (11,1 %)**
- Internationale : **3 (5,6 %)**



3.2 SITUATION ADMINISTRATIVE

La majorité des personnes accueillies sont en situation administrative régulière :

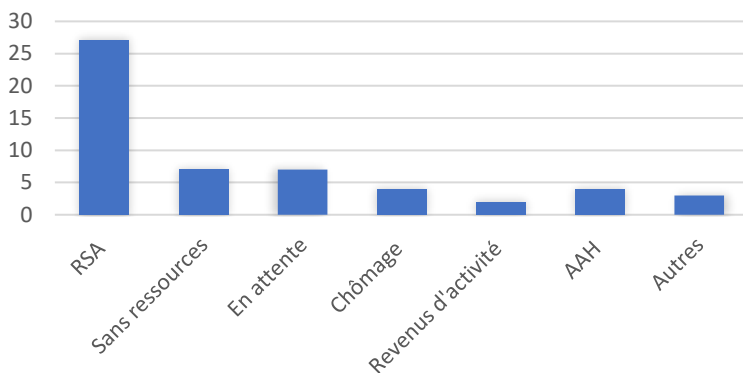
- **Situation régulière** : 89,1 %
- **Situation non régulière ou autre** : 9,1 %
- **Non renseigné** : 1,8 %

4. RESSOURCE ET SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

4.1 RESSOURCE À L'ENTRÉE

Sur les 54 ménages :

- RSA : **27 (50,0 %)**
- Sans ressources : **7 (13,0 %)**
- En attente : **7 (13 %)**
- Allocations chômage : **4 (7,4 %)**
- Revenus d'activité : **2 (3,7 %)**
- AAH : **4 (7,4 %)**
- Autres ressources : **3 (22,2 %)**

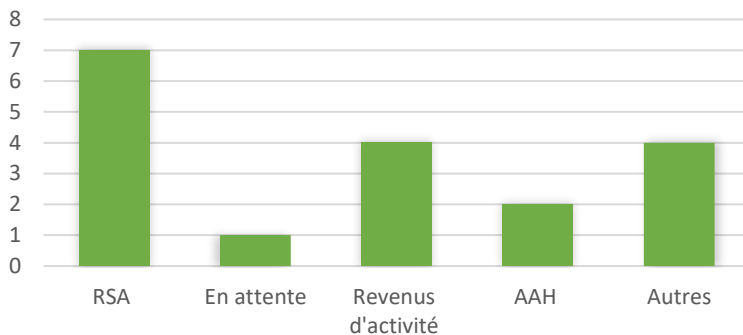


Une part significative du public arrive avec des ressources faibles ou inexistantes.

4.2 RESSOURCE À LA SORTIE

Sur les 18 ménages :

- RSA : **7 (38,9 %)**
- En attente : **1 (5,6 %)**
- Revenu d'activité : **4 (22,2 %)**
- AAH : **2 (11,1 %)**
- Autres ressources : **4 (22,2 %)**



Une amélioration de la situation financière est observée pour une partie des personnes sorties.

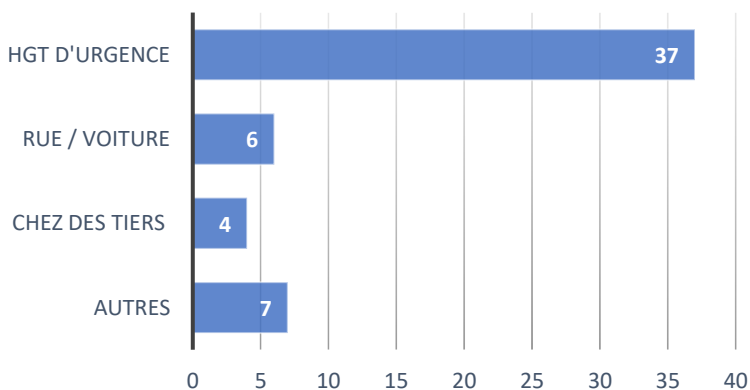
5. SITUATION LOGEMENT

5.1 SITUATION À L'ENTRÉE

Sur les 54 ménages :

À l'entrée dans le CHRS, les situations résidentielles sont marquées par l'urgence :

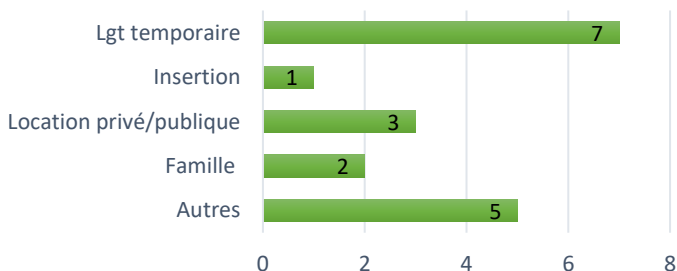
- Hébergement d'urgence : **68,5 %**
- Rue / voiture : **11,1 %**
- Hébergement chez un tiers : **7,4 %**
- Autres situations : **13,0 %**



5.2 SITUATION À LA SORTIE

Sur les 18 ménages :

- Logement temporaire (ALT, résidence sociale...) : **38,9 %**
- Hébergement d'insertion : **5,6 %**
- Logement Parc privé et public : **16,7 %**
- Hébergement chez des tiers ou retour en famille : **11,1 %**
- Autre : **27,8 %**

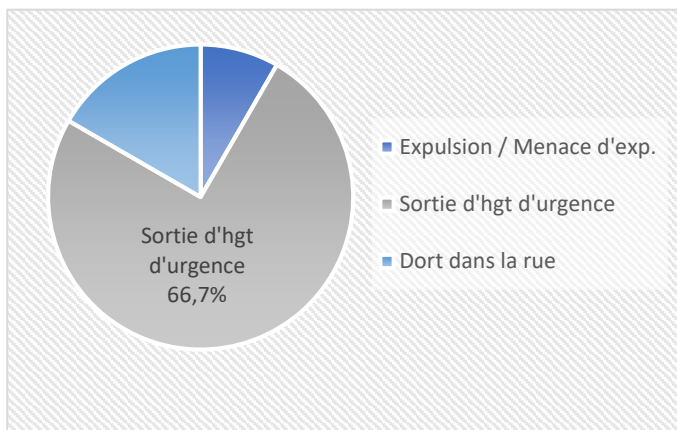


L'accès au logement pérenne reste un enjeu central.

6. MOTIF D'ADMISSION

Les principaux motifs d'admission identifiés sont :

- Expulsion ou menace d'expulsion : **4 (7,4 %)**
- Sortie d'hébergement d'urgence : **36 (66,7 %)**
- Dort dans la rue : **8 (14,8 %)**



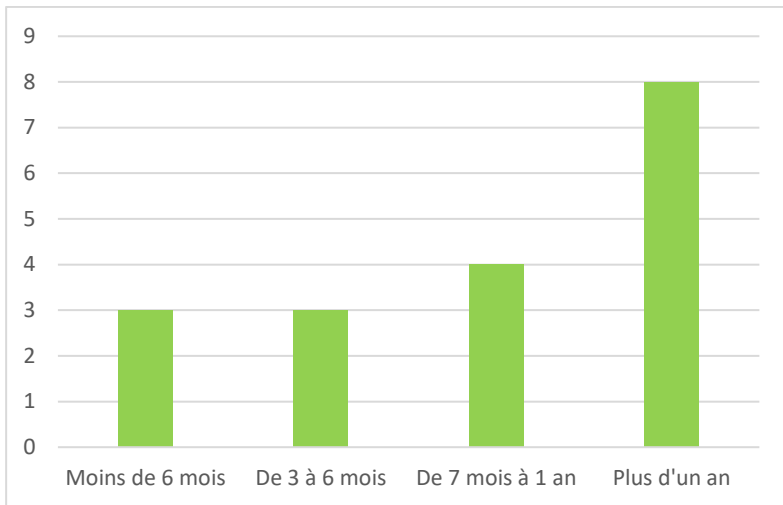
Ces motifs traduisent des ruptures résidentielles souvent brutales et non anticipées.

7. DURÉE DE PRISE EN CHARGE

Sur les 18 ménages :

Les durées de prise en charge reflètent la vocation d'insertion du CHRS :

- 1 an et plus : **8 (44,4 %)**
- 7 mois à 1 an : **4 (22,2 %)**
- 3 à 6 mois : **3 (16,7 %)**
- Moins de 6 mois : **3 (16,7 %)**



La durée moyenne de séjour est d'environ **20 mois**.

8. FIN DE PRISE EN CHARGE

Sur les 18 ménages :

- **Départs volontaires préparés** : 13 (72,2 %)
- **Départs volontaires non préparés** : 3 (16,7%)
- **Fin de prise en charge** : 2 (11,1 %)

La majorité des sorties est préparée, traduisant un accompagnement soutenu.

9. HÉBERGEMENT ET OCCUPATION

- **Nuitées réalisées en 2025** : 12 821
- **Nuitées théoriques** : 13 140
 - **Taux d'occupation moyen** : environ 98 %

Ce taux élevé traduit une sollicitation constante et une quasi-saturation du dispositif.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Parmi les actions inscrites à l'article 2 des statuts de l'ASA définissant son objet social, il y a l'adaptation aux évolutions sociétales. L'année 2025 a été marquée par l'évolution des politiques publiques liées à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles obligations prévues au 1er janvier 2025 autour de l'accompagnement renforcé vers l'activité et l'insertion professionnelle. Les résidents accompagnés rencontrent principalement des difficultés liées à la mobilité, au manque de confiance en soi, aux ruptures de parcours et aux problématiques administratives et sociales, nécessitant un accompagnement individualisé. Dans ce contexte, l'association s'est adaptée pour répondre à cette évolution en identifiant en interne un poste de CIP afin de renforcer l'accompagnement

des publics vers l'emploi, la formation et la remobilisation professionnelle.

Après une année de fonctionnement, cet accompagnement vers l'insertion professionnelle des résidents du CHRS a permis de travailler la remobilisation, la levée des freins à l'emploi et le développement du partenariat local. Des résultats encourageants qui confirment la pertinence de notre orientation. En effet, en 2025, **36 résidents** ont bénéficié d'un accompagnement vers l'emploi ou la formation, **dont 7 ont accédé à une formation ou repris une activité professionnelle.**

Ces résultats se sont rendus possibles par des actions collectives conjuguées à des prises en charge individuelles via des ateliers « CV et recherche d'emploi ». Ces ateliers ont permis de travailler la valorisation des compétences, la recherche d'emploi et l'utilisation des outils numériques.

L'apport de nos partenaires est également à signaler pour inscrire notre travail dans un tissu plus large avec les acteurs du territoire, notamment lors de l'événement « Les habitants des quartiers accueillent les acteurs du territoire » à Beaurains ainsi qu'à la Maison de l'Emploi et des Métiers. Ces temps d'échange ont favorisé l'identification des freins à l'emploi et l'orientation vers des solutions adaptées.

L'accompagnement s'est appuyé sur plusieurs partenaires : la Maison de l'Emploi et des Métiers, le CCAS d'Arras, l'association Regain et Promotrans.

Pour 2026, les objectifs sont de développer les ateliers collectifs, renforcer les partenariats et poursuivre le travail autour de la levée des freins périphériques à l'emploi.

ACCÈS À LA CULTURE

Dans le cadre de l'accompagnement des résidents, un travail autour de l'accès à la culture et à la participation sociale a été développé tout au long de l'année 2025.

Au total, **16 sorties culturelles et de loisirs** ont été organisées, mobilisant **52 participants**. Ces actions ont permis de favoriser l'ouverture culturelle, le lien social, la découverte du territoire ainsi que la remobilisation des résidents à travers des temps conviviaux et collectifs.

Par ailleurs, **2 conventions de partenariat** ont été signées afin de renforcer l'accès des résidents aux activités culturelles et de développer les coopérations avec les acteurs du territoire.

ADDICTOLOGIE

En 2025, l'accompagnement en addictologie s'est poursuivi à travers des actions de prévention, de soutien et d'orientation vers les soins spécialisés.

Au total, **15 groupes de parole** ont été organisés afin de permettre aux résidents d'échanger autour des problématiques liées aux addictions, de favoriser la prise de conscience et de soutenir les démarches de soin.

L'accompagnement a également permis l'orientation de 20 résidents vers des CSAPA et dispositifs spécialisés. Quatre personnes ont intégré un parcours de soins en addictologie, dont deux parcours complets ayant abouti à une abstinence durable. Une situation a évolué dans une démarche de réduction des risques.

Le développement du réseau partenarial en addictologie, notamment avec l'EDVO et l'Office des Sports, a permis de renforcer l'accompagnement proposé aux résidents à travers des actions de prévention, de sensibilisation et des activités favorisant le bien-être et la remobilisation.

L'année 2025 a également été marquée par le développement de l'offre d'accompagnement en addictologie à travers le renforcement du réseau

partenarial. Le partenariat avec l'association Aurore, gestionnaire notamment de la Maison de Kate à Bucy-le-Long, a été consolidé afin de faciliter les orientations et les parcours de soins.

Un travail étroit a également été poursuivi avec l'EDVO, permettant de maintenir une veille sur les références et bonnes pratiques en addictologie, mais également de soutenir la formation des professionnels.

De nouveaux partenariats ont été développés avec :

- La Chênaie, avec un travail de coordination engagé.
- Le SSR de Marconne.
- L'association VIRAC en Ardèche.

Ces coopérations permettent de proposer des orientations diversifiées et adaptées aux besoins des résidents, tout en renforçant la continuité des parcours de soins et d'accompagnement.

Dans une démarche de montée en compétences et de spécialisation professionnelle, une éducatrice spécialisée du CHRS a obtenu son diplôme d'accompagnement en addictologie via le counseling en partenariat avec l'association Aurore et le CNAM, ce qui

a également permis de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux résidents.

ÉVALUATION EXTERNE

L'année 2025 a été marquée par la réalisation de l'évaluation externe du CHRS Le Petit Âtre, temps fort institutionnel permettant d'analyser la qualité des accompagnements proposés, le respect des droits des personnes accueillies ainsi que le fonctionnement global de l'établissement.

Le rapport d'évaluation externe met en évidence une dynamique institutionnelle globalement très positive, centrée sur le respect des droits des personnes accompagnées, la qualité de l'accompagnement et la mobilisation partenariale.

L'évaluation souligne particulièrement la qualité de l'accompagnement proposé aux résidents, avec une forte attention portée à la bienveillance, au respect de la dignité, de la vie privée, des libertés individuelles et du consentement des personnes accueillies. Les professionnels sont identifiés comme accessibles, impliqués et soutenant dans les démarches sociales, de santé, d'insertion et d'accès au logement.

Les actions menées autour de la santé, de l'addictologie, de la prévention et de l'accès aux soins constituent un point fort important de l'établissement. Le travail partenarial avec les acteurs du territoire est reconnu comme structurant et favorise la continuité des parcours ainsi que l'orientation vers des dispositifs adaptés.

L'établissement est également valorisé pour sa capacité à développer la participation sociale des résidents à travers des activités culturelles, sportives et collectives favorisant le lien social, l'autonomie et la citoyenneté.

Des axes d'amélioration ont néanmoins été identifiés, notamment concernant la formalisation de certains outils d'évaluation des besoins, la traçabilité des accompagnements ainsi que le renforcement de certains supports institutionnels.

Enfin, l'évaluation recommande de poursuivre le développement de la réflexion éthique institutionnelle ainsi que la formation des professionnels sur les droits des personnes, l'éthique et la prévention en santé.

Le rapport met ainsi en avant un établissement engagé, bientraitant et investi dans l'accompagnement global des personnes tout en identifiant des pistes de structuration permettant de consolider davantage la qualité des pratiques professionnelles.

10. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2025 confirme le rôle structurant du CHRS dans les parcours d'insertion sociale et résidentielle.

✓ **Constats clés**

- Public très majoritairement isolé et fortement précarisé.
- Parcours longs nécessitant un accompagnement global et coordonné.
- Taux d'occupation élevé, limitant les capacités d'accueil nouvelles.
- Accès au logement durable encore insuffisant.

✓ **Axes de travail et perspectives**

- Renforcer l'accès au logement pérenne et adapté.
- Consolider les partenariats avec les acteurs du logement social.
- Poursuivre le travail d'accès et de maintien dans les droits.
- Adapter les accompagnements à un public vieillissant et fragilisé.

Le dispositif CHRS demeure un pilier essentiel de la lutte contre l'exclusion, en accompagnant des parcours complexes vers davantage d'autonomie et de stabilité.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF « STAB »

1. INTRODUCTION

L'année 2025 a confirmé le rôle spécifique du dispositif STAB dans l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des situations de grande précarité nécessitant une prise en charge dans la durée. Par sa vocation de stabilisation, le dispositif a accueilli un public majoritairement installé sur le long terme, avec un taux d'occupation très élevé, témoignant d'une forte tension sur l'offre existante. Ce rapport d'activité vise à présenter les principaux éléments quantitatifs et qualitatifs observés sur l'année 2025.

2. LE PUBLIC ACCUEILLI

2.1. NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCUEILLIES

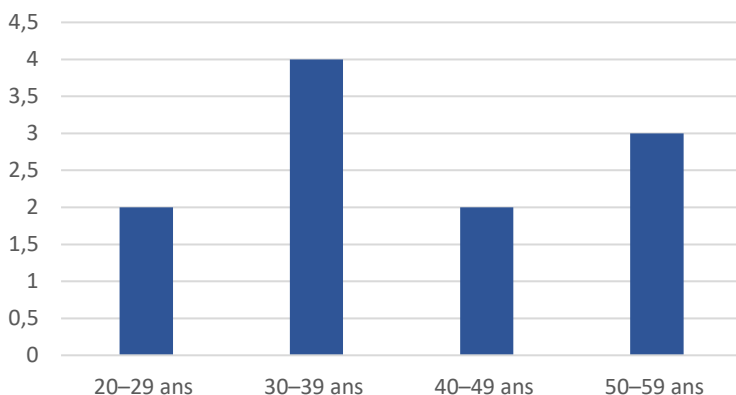
En 2025, le dispositif STAB a accueilli **23 personnes**, correspondant à **10 ménages**.

Le public accueilli se caractérise par une faible rotation, liée à des durées de séjour longues, conformes aux objectifs de stabilisation du dispositif.

2.2 ÂGE DES PERSONNES ACCUEILLIES

La population accueillie présente une majorité d'adultes :

- 20–29 ans : **2 (18,2 %)**
- 30–39 ans : **4 (36,4 %)**
- 40–49 ans : **2 (18,2 %)**
- 50–59 ans : **3 (27,3 %)**



Aucune personne de 60 ans et plus n'a été recensée sur l'année.

2.3 COMPOSITION FAMILIALE

La composition familiale souligne une diversité de situations :

- **4 personnes seules** : 40 %
- **5 personnes seules avec enfant(s)** : 50 %
- **1 couple sans enfant** : 10 %

2.4 RÉSEAU RELATIONNEL

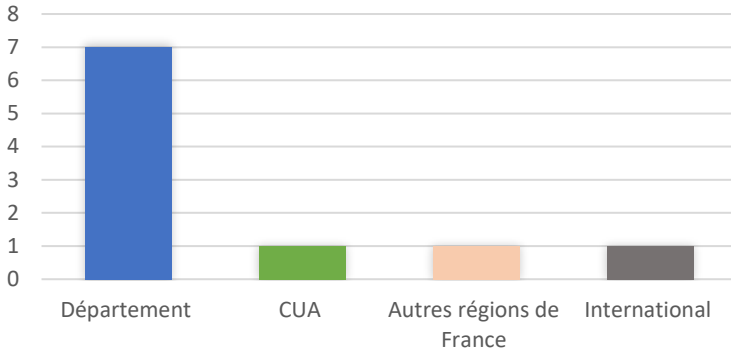
- **Liens amicaux existants** : 50 %
- **Liens familiaux** : 20 %
- **Isolement marqué** : 30 %

3. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE ET SITUATION ADMINISTRATIVE

3.1 ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Les ménages accueillis proviennent essentiellement du territoire départemental :

- Département : **7 (70 %)**
- CUA : **10 %**
- Autres régions de France : **10 %**
- Internationale : **10 %**



3.2 SITUATION ADMINISTRATIVE

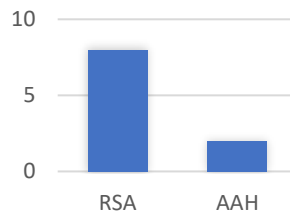
La majorité des personnes accueillies sont en situation administrative régulière, leur permettant d'engager des démarches d'accès aux droits, à l'insertion sociale et professionnelle ainsi qu'à l'accès au logement et aux soins.

4. RESSOURCE ET SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

4.1 RESSOURCE À L'ENTRÉE

Sur les 10 ménages :

- RSA : **80 %**
- AAH : **20 %**

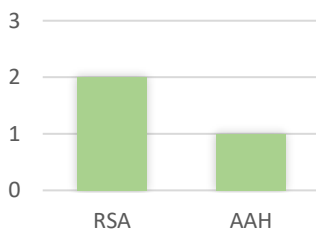


Aucune personne n'est entrée sans ressources, ce qui reflète un public déjà inscrit dans des dispositifs de droits sociaux.

4.2 RESSOURCE À LA SORTIE

Sur les 3 ménages :

- RSA : **66,7 %**
- AAH : **33,3 %**



Les ressources demeurent stables, sans rupture de droits constatée.

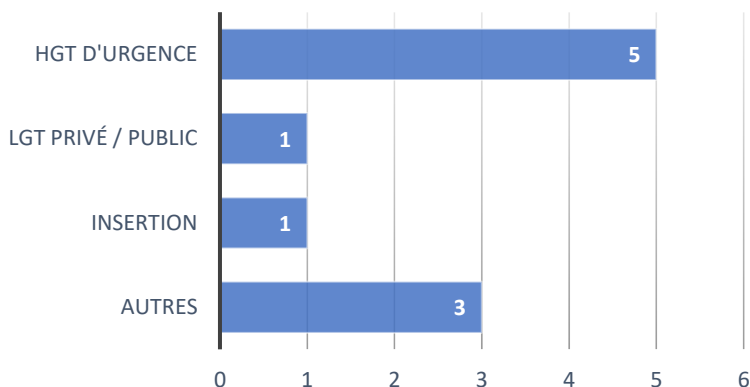
5. SITUATION LOGEMENT

5.1 SITUATION À L'ENTRÉE

Sur les 10 ménages :

Les situations à l'entrée sont principalement orientées depuis l'hébergement d'urgence ou d'autres dispositifs.

- Hébergement d'urgence : **50 %**
- Logement privé ou public : **10 %**
- Hébergement d'insertion : **10 %**
- Autres situations : **30 %**

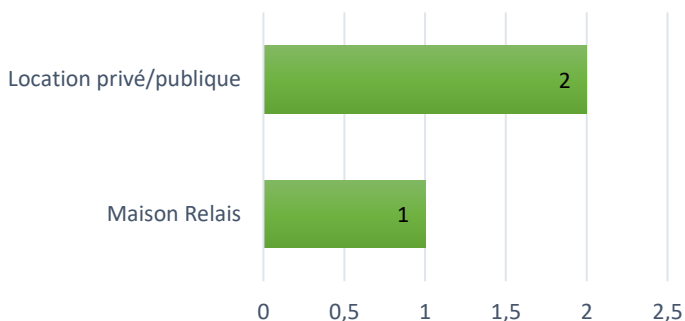


5.2 SITUATION À LA SORTIE

Les orientations à la sortie mettent en évidence une dynamique positive d'accès au logement et de stabilisation des parcours résidentiels des personnes accompagnées.

Sur les 3 ménages, les sorties se répartissent de la manière suivante :

- **66,7 %** des résidents ont accédé à un **logement du parc privé ou public**.
- **33,3 %** ont été orientés vers une **Maison Relais**.



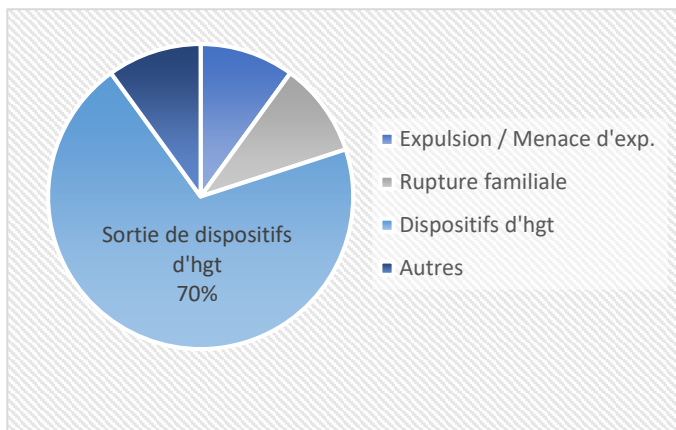
Ces orientations traduisent le travail d'accompagnement mené autour de l'accès et du maintien dans le logement, en lien avec les partenaires du territoire et les dispositifs adaptés aux besoins des résidents.

6. MOTIF D'ADMISSION

Sur les 10 ménages :

Les motifs d'admission recensés sont variés, avec une prédominance de difficultés liées au logement et à la stabilité résidentielle :

- Expulsion ou menace d'expulsion : **10 %**
- Rupture familiale : **10 %**
- Sortie de dispositifs d'hébergement : **70 %**
- Autres : **10 %**



Ces motifs confirment la fonction de sas du dispositif STAB entre urgence et solutions plus pérennes.

7. DURÉE DE PRISE EN CHARGE

La durée de prise en charge est particulièrement longue :

- **Durée moyenne de séjour : environ 10 mois.**
- 100 % des sorties ont concerné des séjours supérieurs à un an.

Ces données confirment la vocation structurelle de stabilisation du dispositif.

8. FIN DE PRISE EN CHARGE

Sur les 3 ménages :

- **Départs volontaires préparés** : 1 (33,3 %)
- **Départs volontaires non préparés** : 2 (66,7%)
- **Aucune fin de prise en charge n'a été enregistrée.**

9. HÉBERGEMENT ET OCCUPATION

- **Nuitées réalisées en 2025** : 4 757
- **Nuitées théoriques** : 4 380
 - **Taux d'occupation moyen** : environ 109 %

Ce taux supérieur à 100 % illustre une **sur-occupation récurrente**, traduisant l'insuffisance de l'offre de stabilisation au regard des besoins.

10. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2025 met en évidence la place stratégique du dispositif STAB dans le continuum de l'hébergement.

✔ **Constats clés**

- Public installé dans des parcours longs.

- Taux d'occupation très élevé, dépassant la capacité théorique.
- Faible rotation, limitant les possibilités d'accueil de nouveaux ménages.
- Besoins importants en solutions de sortie pérennes.

✔ Axes de travail et perspectives

- Développer des solutions de logement adapté et durable.
- Renforcer les partenariats avec les bailleurs et structures relais.
- Poursuivre l'accompagnement global vers l'autonomie résidentielle.
- Ajuster les capacités au regard de la pression constante sur le dispositif.

Le dispositif STAB demeure un maillon indispensable de la chaîne de l'hébergement, en réponse à des situations complexes nécessitant du temps et de la stabilité.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

« ALT »

1. INTRODUCTION

L'année 2025 confirme l'importance du dispositif ALT au sein de l'offre d'hébergement du territoire. Conçu pour proposer une solution temporaire intermédiaire entre l'urgence et le logement durable, l'ALT a accueilli un public restreint mais très vulnérable, présentant souvent des problématiques lourdes et des parcours résidentiels chaotiques.

Les données de l'année témoignent d'une **mobilisation forte des places, d'un maintien prolongé pour plusieurs ménages**, et d'un **taux d'occupation très élevé**, reflétant la rareté des solutions de logement adaptées sur le territoire.

Ce rapport présente une vision détaillée de l'activité 2025 : profils du public, itinéraires, ressources, santé, difficultés repérées, motifs d'entrée et de sortie, ainsi que les éléments structurels du dispositif.

2. LE PUBLIC ACCUEILLI

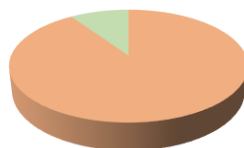
2.1. NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCUEILLIES

En 2025, l'ALT a accueilli :

- **21 personnes** (adultes et enfants confondus)
Correspondant à **18 ménages**.

La taille du dispositif (20 places) explique cette volumétrie contenue, mais les durées de présence prolongées limitent le nombre de rotations.

- **17 hommes**
- **2 femmes**
- **2 enfants**



■ Adultes ■ Enfants

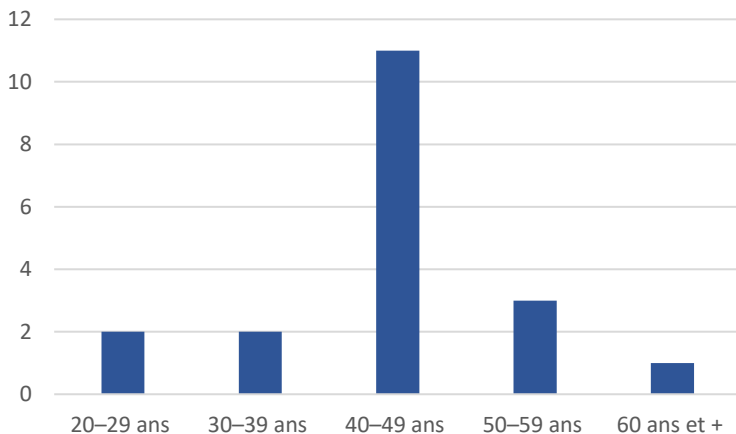
L'ALT reste un dispositif accueillant surtout des hommes isolés, mais pas exclusivement.

2.2. ÂGE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Adultes (19 personnes)

- 20–29 ans : **2 (10,5 %)**
- 30–39 ans : **2 (10,5 %)**

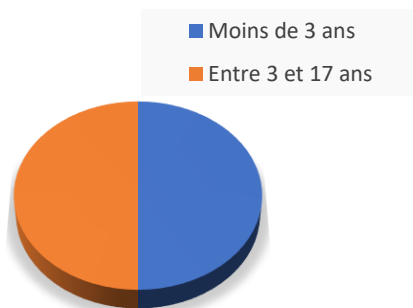
- 40–49 ans : **11 (57,9 %)**
- 50–59 ans : **3 (15,8 %)**
- 60 ans et + : **1 (5,3 %)**



→ Le public est **majoritairement d'âge mûr**, avec une sur-représentation des 40–49 ans.

Enfants (2 personnes)

- Moins de 3 ans : **1**
- Entre 3 et 17 ans : **1**



2.3. COMPOSITION FAMILIALE

Parmi les **18 ménages** :

- **15 personnes seules** (83 %)
- **2 ménages “seul(e) avec enfant(s)”** (11 %)
- **1 couple** (6 %)

2.4. SITUATION FAMILIALE

- Célibataires : **8 personnes**
- Séparé(e)s : **6**
- Divorcé(e)s : **3**
- Marié(e)s : **1**

La grande majorité des admissions se font dans un contexte de **rupture conjugale ou familiale**, cohérent avec les motifs d'entrée (voir section 7).

2.5. RÉSEAU RELATIONNEL

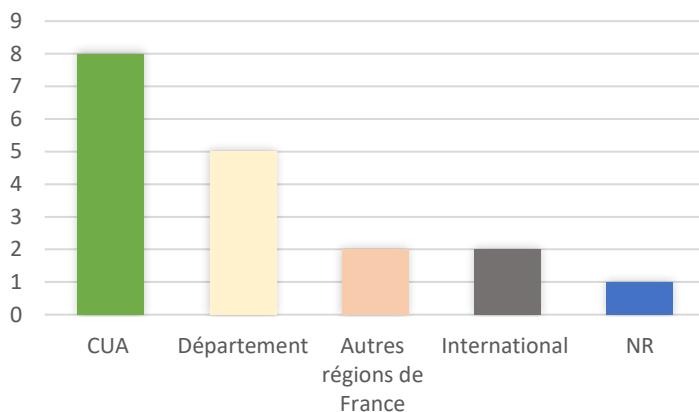
- **Isolés** : 39 %
- **Liens amicaux** : 28 %
- **Liens familiaux** : 28 %

→ Près de la moitié des ménages disposent **d'un réseau quasi inexistant**, traduisant une fragilité sociale accrue.

3. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Parmi les 18 ménages :

- CUA : **8 (44,4%)**
- Département : **5 (27,8%)**
- Autres régions de France : **2 (11,1 %)**
- Internationale : **2 (11,1 %)**
- Non renseigné : **1 (5,6 %)**



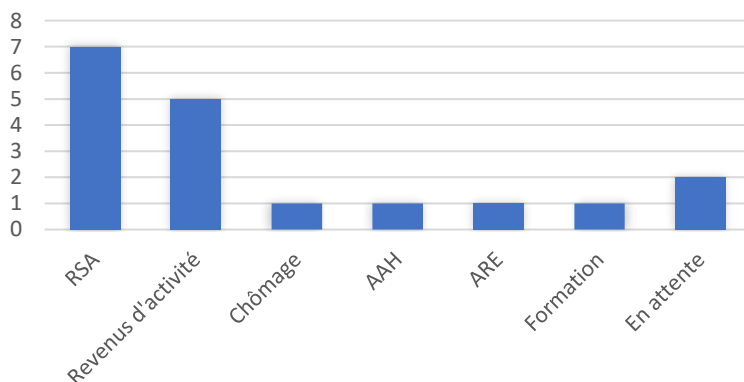
→ L'ALT remplit pleinement son rôle territorial, en accueillant prioritairement des habitants de la CUA.

4. RESSOURCE ET SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

4.1. RESSOURCE À L'ENTRÉE

Parmi les 18 ménages :

- RSA : **7 (38,9%)**
- Revenus d'activité : **5 (27,8%)**
- Chômage : **1 (5,6 %)**
- AAH : **1 (5,6 %)**
- ARE : **1 (5,6 %)**
- Revenus de formation : **1 (5,6 %)**
- En attente de droits : **2 (11,1 %)**

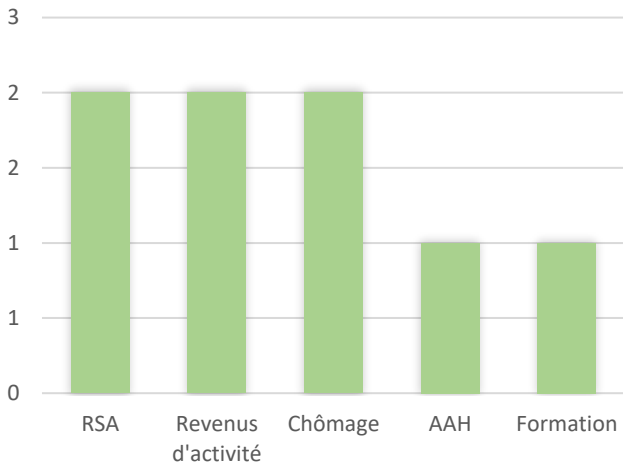


Aucun ménage **sans ressources** n'a été accueilli en 2025.

4.2. RESSOURCE À LA SORTIE

Parmi les 8 ménages :

- RSA : **2 (25 %)**
- Revenus d'activité : **2 (25 %)**
- Chômage : **2 (25 %)**
- AAH : **1 (12,5 %)**
- Revenus de formation : **1 (12,5 %)**



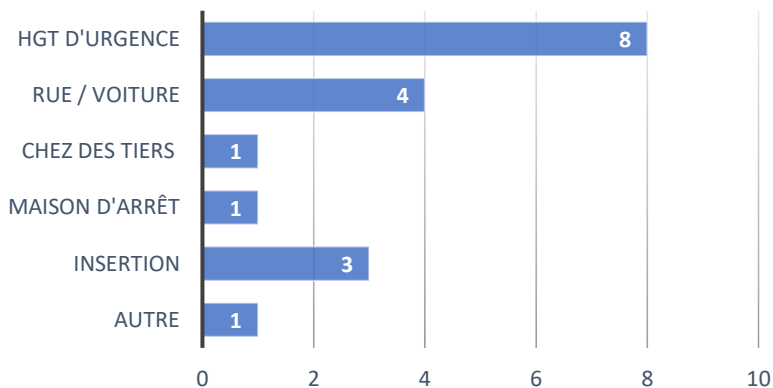
On note une **diversification modérée** des ressources, avec une stabilisation pour certains ménages.

5. SITUATION LOGEMENT

5.1 SITUATION À L'ENTRÉE

Parmi les 18 ménages :

- Hébergement d'urgence : **44,4%**
- À la rue/voiture : **22,2%**
- Hébergés chez des tiers : **5,6 %**
- Maison d'arrêt : **5,6 %**
- Hébergement d'insertion : **16,7 %**
- Autre : **5,6 %**

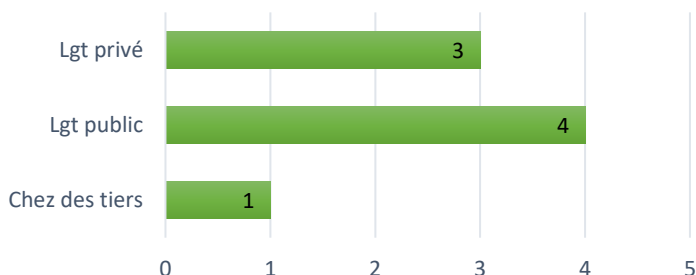


→ Une majorité de ménages arrivent **sans solution stable.**

5.2 SITUATION À LA SORTIE

Sur les 8 ménages sortis :

- Logement public : **50%**
- Logement privé : **37,5%**
- Hébergés chez un tiers : **12,5 %**



→ **87,5%** des ménages sortis vers **un logement ordinaire** (public + privé).
Un taux de réussite exceptionnel.

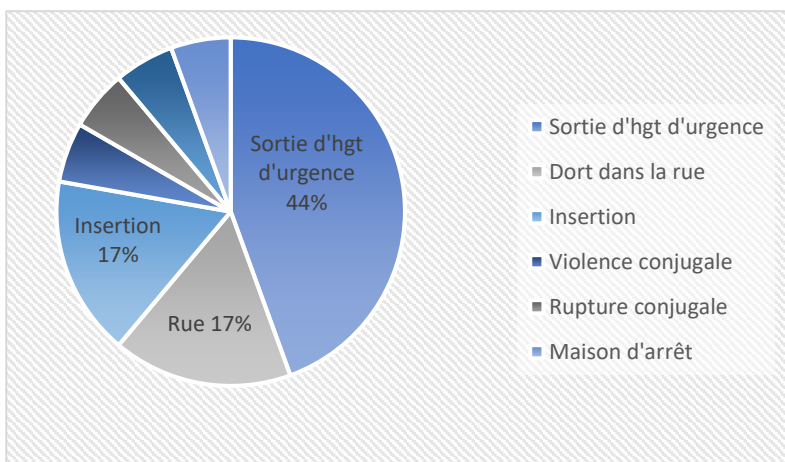
6 MOTIF D'ADMISSION ET DE SORTIE

6.1. MOTIF D'ADMISSION

Parmi les 18 ménages :

- Sortie d'hébergement d'urgence : **8 (44,4 %)**
- Dort dans la rue : **3 (16,7 %)**
- Sortie d'hébergement d'insertion : **3 (16,7 %)**

- Violence conjugale : **1 (5,6 %)**
- Rupture conjugale : **1 (5,6 %)**
- Fin d'hébergement chez un tiers : **1 (5,6 %)**
- Sortie de maison d'arrêt : **1 (5,6 %)**

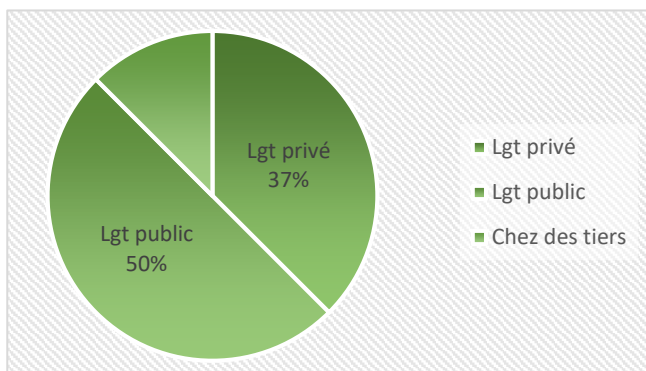


→ Le dispositif joue un rôle de **sas post-urgence et post-institutionnel**, permettant un retour vers la stabilité résidentielle.

6.1. MOTIF DE DÉPART

Sur les 8 ménages :

- Logement public : **4 (50%)**
- Logement privé : **3 (37%)**
- Hébergement chez un tiers : **1 (12%)**

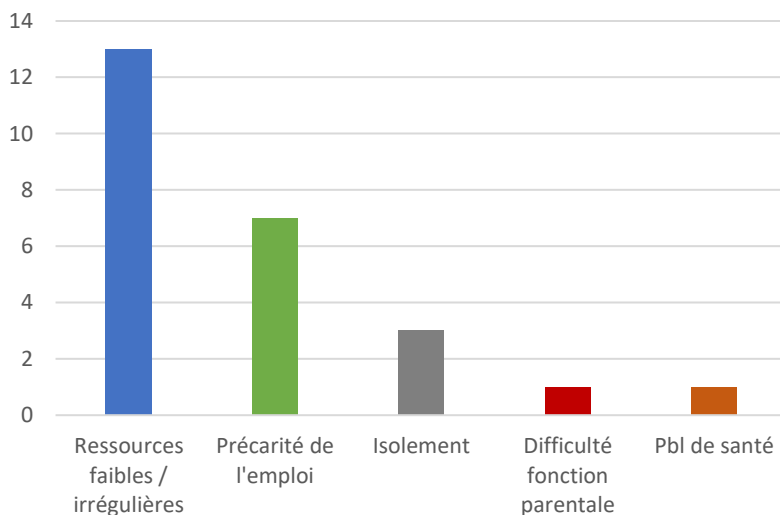


→ Aucun départ non préparé, aucune fin de prise en charge non justifiée, aucun retour à la rue. La quasi-totalité des sorties sont **préparées et réussies**.

7. PROBLÉMATIQUES SOCIALES, SANITAIRES ET PSYCHOLOGIQUES

Les principales difficultés à l'entrée sont :

- Ressources faibles/irrégulières : **13 (46,4%)**
- Précarité de l'emploi : **7 (25%)**
- Isolement : **3 (10,7%)**
- Difficultés d'assimilation linguistique : **1 (3,6 %)**
- Problèmes de santé : **1 (3,6 %)**



7.1 SANTÉ

- Addiction : **6 cas** (alcool majoritairement)
- Problèmes physiques : **2 cas**

→ Le public ALT cumule **fragilités sociales et économiques**, mais présente **peu de problématiques psychiatriques sévères**.

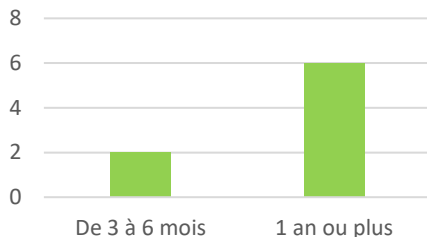
8. DURÉE DE PRÉSENCE ET OCCUPATION

8.1. DURÉE MOYENNE DE PRISE EN CHARGE

- **11,31 mois** de présence moyenne par ménage au 31/12/2025

Les durées sont très contrastées :

- **0 ménages** → < 1 mois
- **2 ménages** → 3 à 6 mois
- **6 ménages** → 1 an ou plus



→ L'ALT joue pleinement son rôle d'**hébergement intermédiaire de transition longue**.

8.2. NUITÉES

- **4 988 nuitées réalisées en 2025**
- Moyenne : **237 nuitées par place**
- Taux d'occupation : **92,9%**

→ Le service fonctionne quasiment à pleine capacité toute l'année.

10. CONCLUSION

L'année 2025 met en lumière l'efficacité du dispositif ALT, tant dans l'accompagnement social que dans la stabilisation résidentielle.

Parmi les points forts :

- ✓ **Un taux d'occupation très élevé.**
- ✓ **Des sorties massivement réussies vers le logement ordinaire (87,5%).**
- ✓ **Une stabilisation longue pour les ménages les plus vulnérables.**
- ✓ **Une articulation efficace avec l'urgence et les institutions.**

Points de vigilance :



Faible rotation liée aux durées longues.



Public majoritairement isolé et en situation de précarité économique.

BILAN

L'année 2025 confirme la pertinence et l'efficacité du dispositif ALT dans le parcours des personnes en situation de précarité résidentielle. Le dispositif a accueilli un public majoritairement isolé, confronté à des ruptures sociales, familiales et économiques importantes, nécessitant un accompagnement soutenu vers la stabilisation.

Le taux d'occupation élevé et les durées de séjour longues traduisent à la fois la forte mobilisation du dispositif et les difficultés persistantes d'accès au logement sur le territoire. Malgré cette tension, l'ALT démontre sa capacité à sécuriser les parcours et à favoriser des sorties positives et durables.

Les résultats observés en 2025 sont particulièrement encourageants, avec 87,5 % des sorties orientées vers un logement ordinaire, sans arrêt brutal de l'accompagnement ni retour à la rue. Ces éléments

soulignent la qualité du travail d'accompagnement réalisé par les équipes ainsi que la mobilisation des partenaires du territoire.

L'année met également en évidence la nécessité de poursuivre le développement des solutions de logement adaptées afin de fluidifier davantage les parcours et maintenir la capacité d'accueil du dispositif face à une demande toujours importante.

PRÉSENTATION DU PÔLE « LITS HALTE SOINS SANTE »

En tant que cheffe de service du Pôle Santé, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2025 des dispositifs LHSS hébergement et LHSS mobile. Il rend compte du travail quotidien mené par notre équipe pluridisciplinaire auprès des personnes en situation de grande précarité, souvent fragilisées par des problématiques de santé complexes et des parcours de vie difficiles.

S'appuyant sur l'évaluation externe de notre LHSS en 2024, l'année 2025 a été marquée par une forte mobilisation de l'ensemble du Pôle Santé, qui a su combiner accompagnement médico-psycho-social individualisé, actions de prévention, coordination avec les partenaires locaux et inclusion des usagers dans des activités collectives. Ce rapport illustre la diversité et la complémentarité des interventions.

Il reflète également les défis permanents auxquels nous faisons face : complexité croissante des situations, saturation des dispositifs et nécessité d'adapter nos réponses aux besoins spécifiques des publics accompagnés.

Je souhaite saluer l'engagement constant de nos équipes, de nos stagiaires et de nos partenaires, qui garantissent la continuité et la qualité des prises en charge tout en favorisant l'inclusion sociale et le bien-être des personnes accompagnées.

Guidés par une approche intégrative de la santé, telle que définie par l'Organisation mondiale de la Santé, nous poursuivons notre mission d'aller au-devant des publics les plus vulnérables et de faciliter leur parcours de soins et d'insertion.

1. INTRODUCTION

En 2025, le Pôle Santé a maintenu un haut niveau d'activité au service des publics en situation de grande précarité, dans la continuité de la dynamique engagée lors de l'évaluation externe 2024.

L'accompagnement proposé s'est inscrit dans une approche globale de la santé, intégrant les dimensions physiques, psychiques, addictologiques et sociales des situations rencontrées. Les publics accueillis présentent des problématiques de santé souvent complexes, associées à des parcours marqués par la précarité, les ruptures de soins, l'isolement, les addictions et des difficultés d'accès aux dispositifs de droit commun.

Le Pôle Santé a poursuivi son travail autour de l'accès aux soins, de la prévention, de la coordination des parcours de santé et du développement du partenariat territorial. L'année 2025 a également été marquée par le renforcement des actions en addictologie, le développement des coopérations avec les acteurs sanitaires et médico-sociaux ainsi que par une attention particulière portée à la santé mentale et à l'accompagnement des situations de vulnérabilité psychique.

2. LHSS HEBERGEMENT

2.1. BILAN GLOBAL

Le dispositif LHSS Hébergement a maintenu en 2025 une activité particulièrement soutenue, avec un taux d'occupation annuel de 99,06 %, illustrant la forte tension sur les places disponibles et l'importance des besoins sur le territoire.

Au total, **13 personnes ont été accueillies**, dont 12 primo-accueils, pour 19 demandes enregistrées sur l'année. Les 4 refus prononcés étaient principalement liés à l'absence de places disponibles ou à la nécessité d'orienter certaines situations vers des prises en charge

plus spécialisées au regard de la complexité des problématiques rencontrées.

2.2. PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

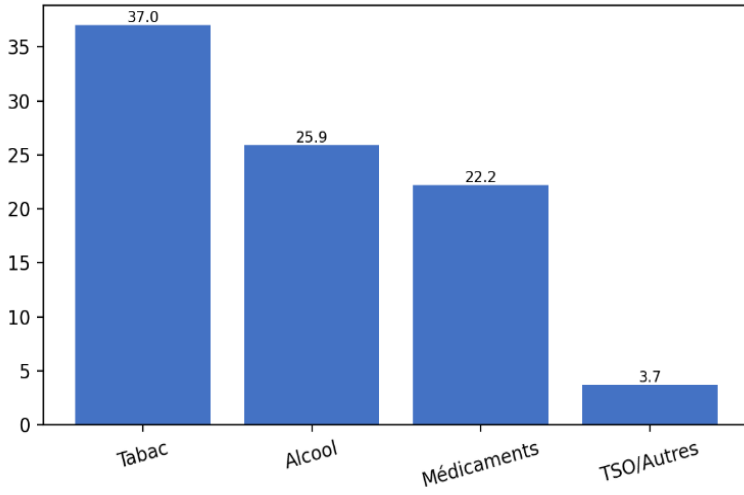
Le public accueilli en 2025 présente des situations de plus en plus complexes :

- Une majorité d'hommes (8 hommes / 5 femmes),
- Une population vieillissante, avec une forte représentation des **60-74 ans**,
- Des parcours marqués par la précarité, avec une majorité de personnes issues de structures d'hébergement ou de la veille sociale.

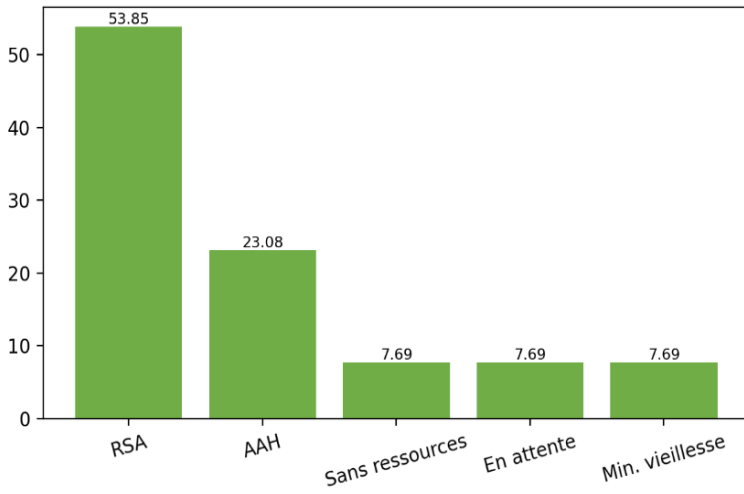
Les problématiques de santé sont multiples et souvent cumulatives :

- Troubles cognitifs et neurologiques,
- Pathologies chroniques,
- Altération de l'état général (dénutrition, épuisement),
- Troubles psychiatriques,
- Addictions (notamment alcool et tabac).

Addictions à l'entrée (%)



Ressources à l'entrée (%)



2.3. ACCOMPAGNEMENT RÉALISÉ

2025 met en évidence une forte mobilisation des équipes autour du suivi psychosocial, des soins infirmiers et de l'aide à la vie quotidienne. La fréquence des entretiens, des accompagnements physiques et des actes de prévention témoigne de la nécessité d'un accompagnement de proximité, adapté à des situations de grande vulnérabilité sanitaire et sociale avec 348 entretiens psychosociaux (~70 %), 61 accompagnements physiques, aide à la vie quotidienne pour plus de la moitié des résidents ; soins infirmiers et prévention majoritaires (piluliers 55,1 %).

2.4. DURÉE DE SEJOUR ET SORTIE

La durée des séjours reste élevée, avec une majorité de séjours **supérieurs à 12 mois**, traduisant :

- La complexité des situations,
- La fragilité des publics,
- Et surtout le **manque de solutions de sortie adaptées.**

Les 5 sorties s'orientent principalement vers :

Des structures médico-sociales, ou des solutions d'accueil adaptées.

2.5. MOYENS ET PARTENARIATS

Le LHSS s'inscrit dans un réseau partenarial dense, indispensable à la prise en charge des publics :

- Structures sanitaires,
- Dispositifs médico-sociaux,
- Acteurs de l'addictologie,
- CPAM, CeGIDD,

Acteurs de la veille sociale et de l'hébergement.

2.6. DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES

Les principales difficultés identifiées en 2025 sont :

- **Le manque de solutions de sortie adaptées,**
- **La saturation du dispositif.**
- **La complexité croissante des situations (santé mentale, addictions).**
- **L'insuffisance du nombre de places au regard des besoins.**

Ces collaborations permettent d'assurer la continuité des soins et des parcours. Le motif le plus fréquent est **l'absence de solutions de sortie adaptées** (6 cas), ce qui souligne la difficulté à trouver un logement ou un accompagnement approprié pour certains résidents.

Les **personnes en voie d'insertion avec un projet en attente** représentent 3 cas, reflétant la nécessité de prolonger le séjour pour permettre la réalisation de leur parcours d'insertion.

Face à ces constats, plusieurs axes de développement sont envisagés :

- Augmentation de la capacité d'accueil.
- Renforcement des partenariats, notamment en santé mentale et addictologie.
- Poursuite du développement des dispositifs mobiles.

Amélioration de l'accompagnement vers la sortie et du parcours résidentiel.

3. LHSS MOBILE

3.1. BILAN GÉNÉRAL

L'année 2025 confirme l'importance essentielle du dispositif LHSS mobile dans la prise en charge des personnes en situation de grande précarité, présentant des problématiques de santé incompatibles avec la vie à la rue et nécessitant un suivi médico-psycho-social.

Au total, **242 personnes ont été accompagnées** au cours de l'année, dont **134 nouvelles admissions** et **121 sorties**. L'activité du dispositif reste soutenue et reflète une forte mobilisation des équipes sur le territoire.

Le dispositif a assuré une **distance totale parcourue de 15 500 km au travers de l'arrondissement d'Arras**. Il a réalisé 48 **commissions d'admission**, 132 **réunions sur les dossiers individuels** et 48 **réunions d'équipes ou partages de pratiques**, permettant une coordination efficace et un suivi régulier des personnes accompagnées.

Les conventions partenariales mobilisées en 2025 incluent la **CPAM, ATPC et ABL Vaccinations**,

renforçant la continuité des services et la qualité de l'accompagnement.

3.2. PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Le public accueilli en 2025 présente des situations de plus en plus complexes :

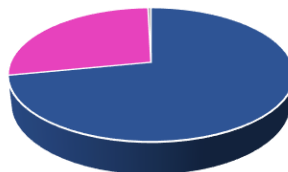
- Une majorité d'hommes (174 hommes, 67 femmes, 1 transgenre), avec une proportion importante d'adultes de 18 à 59 ans et une population vieillissante notable (27 personnes de 60 ans et plus).
- La majorité des personnes sont issues d'Europe de l'Ouest (218).

3.4. ADMISSION ET REFUS

- **Demandes d'accompagnement reçues** : 134 (41 femmes, 93 hommes).
- **Admissions** : 134, dont 108 via le dispositif interne ACT/LHSS, 4 par des établissements sociaux (AHI ou DNA), 11 par associations, 4 autres sources et 3 initiatives personnelles.
- **Refus d'admission** : Aucun refus enregistré.

3.5. RÉPARTITION PAR GENRE

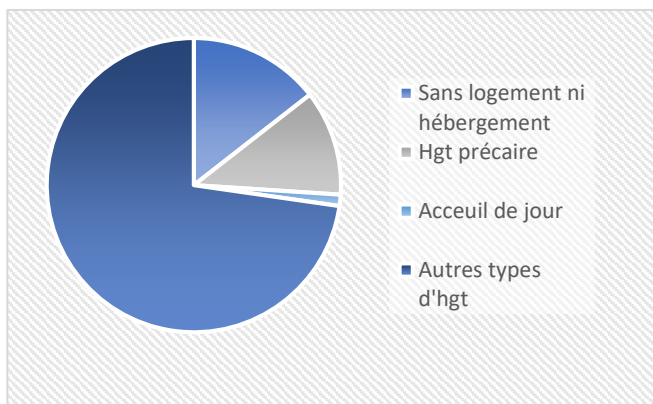
- **174 Hommes**
- **67 Femmes**
- **1 Transgenre**



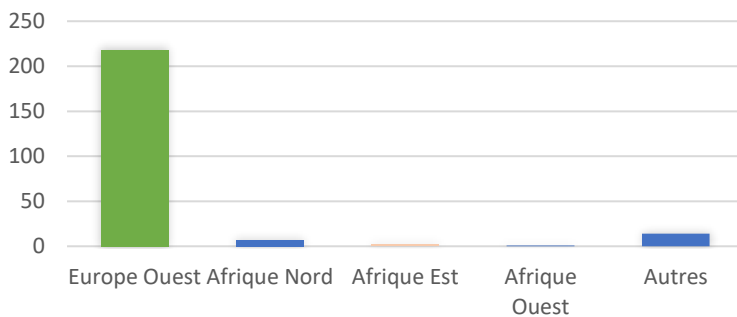
■ Hommes ■ Femmes ■ Transgenre

3.6. LIEU DE VIE AU REPÉRAGE

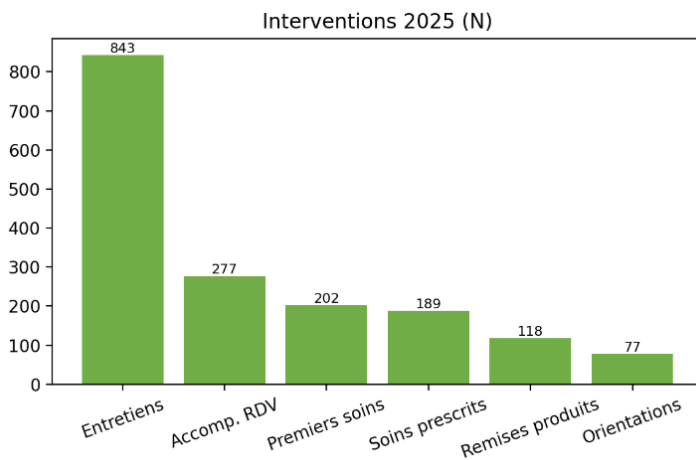
- Sans logement ni hébergement (maraudes) : **35**
- Hébergement précaire (squat, tente, caravane, chez des proches...) : **28**
- Accueil de jour (DNA) : **3**
- Autres types d'hébergement : **176**



3.7. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



3.8. MODALITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT



L'accompagnement repose sur une **approche globale et individualisée**, adaptée au lieu de vie (accueil de jour, rue, domicile) :

- Repérage et évaluation des besoins médico-psycho-sociaux.
- Mise en place de parcours de soins personnalisés.
- Coordination avec les professionnels de santé et dispositifs sociaux.

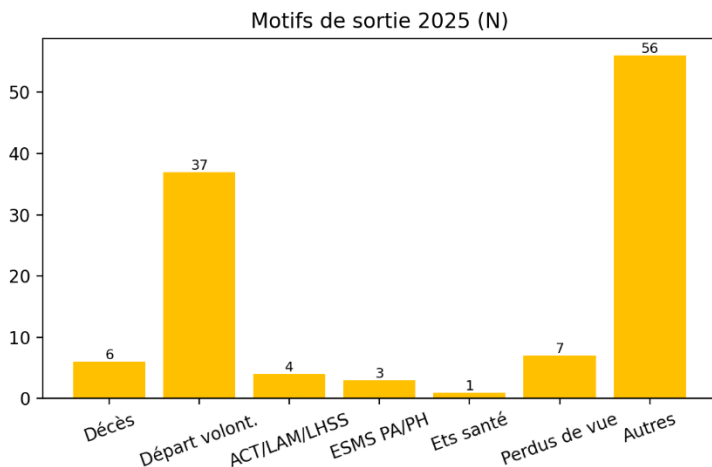
3.9. DURÉE MOYENNE ET SORTIE

La durée moyenne de prise en charge des sortants est de **280 jours**, confirmant des parcours longs adaptés à la complexité des situations.

3.10. MOTIF DE SORTIE

En 2025, **121 personnes** sont sorties du dispositif. Les principaux motifs sont : décès (6), départ volontaire (37), intégration en ACT, LAM ou LHSS (4). Trois personnes ont intégré des établissements médico-sociaux pour personnes âgées ou handicapées, et une personne un établissement de santé. Sept personnes ont été **perdues de vue**. La majorité des sorties correspond à **autres**

situations (logement CHRS, ESAT, retour en famille/tiers, 56).



4. ACTIONS TRANSVERSALES DU PÔLE SANTÉ

- **Réunions et coordination partenariale** : ~80 rencontres, commissions et formations.
- **Activités avec les usagers** : plus de 20 ateliers et sorties.
- **Actions de prévention et sensibilisation** : 12 interventions thématiques.
- **Événements exceptionnels** : 8 moments collectifs majeurs.

Cette dynamique démontre **un équilibre entre travail partenarial, accompagnement individualisé et actions collectives**, assurant un suivi complet des usagers tout en favorisant le lien social et la prévention (Associations, Mois sans tabac, violences faites aux femmes, don du sang).

- **Réunions internes et institutionnelles** : 11 réunions liées à l'errance sociale, 2 réunions ESSIP / LHSS, 8 commissions parcours complexe du Ternois, et des réunions diverses avec le SIAO, GRAP, GRSP, CLS, CLSM et d'autres structures.
- **Rencontres et visites partenaires** : rencontres avec le centre de vaccination, le CAARUD, l'équipe mobile SSR, ainsi que des journées thématiques organisées par la CUA, le CPTS ou des associations locales.
- **Autres réunions et formations** : séminaires sur la vaccination, webinaire ESMS, formation EDVO, préparation aux évaluations externes, COPIL PASS, réunions de préparation de voyages ou de projets usagers.

5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Plusieurs axes de développement sont envisagés pour 2026 :

- **Renforcer la prévention et le repérage des personnes en errance** grâce à un maillage plus dense sur le territoire et un travail renforcé avec les acteurs de terrain.
- **Développer l'accompagnement médico-psycho-social mobile** afin de réduire les risques sanitaires et sociaux liés à la rue.
- **Améliorer l'accès aux soins et aux dispositifs spécialisés**, en particulier en psychiatrie, addictologie et soins chroniques, par un meilleur partenariat avec les structures de santé et les professionnels libéraux.
- **Renforcer l'accompagnement social et administratif**, notamment pour l'accès aux droits sociaux, aux titres de séjour et aux ressources, afin de réduire la précarité et favoriser l'insertion.
- **Poursuivre la formation et le soutien des équipes**, pour maintenir la qualité de l'accompagnement, favoriser la coordination interne et répondre aux situations de plus en plus complexes des publics.

DISPOSITIFS ET ACTIONS SPÉCIFIQUES

LA DOMICILIATION

Domiciliation de courrier : un service vital pour les sans-abri

Pour une personne sans domicile, ne pas avoir d'adresse peut compliquer la vie quotidienne : démarches administratives, aides sociales, ouverture d'un compte bancaire... Tout devient un obstacle.

Notre association propose un service de **domiciliation de courrier** qui permet aux personnes sans-abri de recevoir leur courrier à une adresse stable. Ce simple geste facilite l'accès aux droits, aux aides et aux services essentiels, tout en redonnant dignité et stabilité à ceux qui en ont le plus besoin.

Comment ça marche ?

1. **Inscription** : La personne s'inscrit auprès de l'association en fournissant ses informations personnelles et une pièce d'identité.
2. **Réception du courrier** : L'association reçoit et conserve le courrier pour la personne.

3. **Remise ou suivi** : Le courrier peut être remis directement à la personne, ou celle-ci peut venir le chercher régulièrement sur place.

Les avantages pour les bénéficiaires

- **Maintien des droits sociaux** : CAF, sécurité sociale, allocations chômage, etc.
- **Accès au logement et aux services bancaires** : l'adresse stable est souvent requise pour toute démarche officielle.
- **Sentiment de stabilité et dignité** : avoir une adresse, même temporaire, contribue à la reconnaissance sociale et à l'inclusion.

Conclusion

La domiciliation de courrier n'est pas simplement un service administratif : c'est un véritable levier pour l'autonomie et la dignité des personnes sans-abri. En permettant à ces individus de recevoir leurs courriers et de rester connectés aux institutions, l'association joue un rôle central dans la lutte contre l'exclusion et pour l'accès aux droits fondamentaux.

Quelques chiffres pour l'année 2025 :

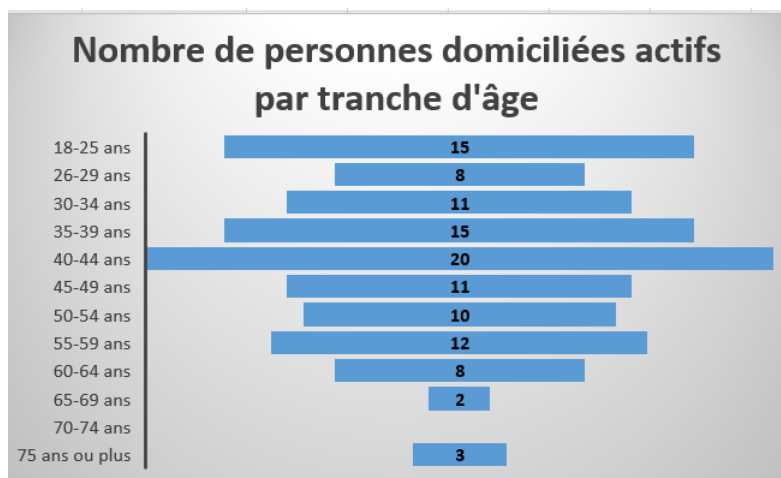
Nombre de domiciliés :

- 133 personnes

Nombre de domiciliés actifs par sexe :

- 23 femmes
- 92 hommes

Nombre de domiciliés actifs par tranche d'âge :



Nombre total de courriers reçus pour les personnes domiciliées : 2 147

Nombre total de courriers reçus correspondant à l'activité hébergement par service :

- CHRS : 915
- HU SPIP : 343
- LHSS : 100
- SA : 457
- MARGELLE : 181
- MÉDIATION : 15
- TERNOIS : 20

Nombre total de courriers reçus correspondant à l'activité hébergement : 2 031

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

« IML UKRAINE »

1. INTRODUCTION

L'année 2025 marque la poursuite de l'accompagnement des ménages ukrainiens relogés via le dispositif d'Intermédiation Locative (IML UK). Ce dispositif a été mobilisé pour proposer une solution **sûre, stable et autonome**, en sortie d'hébergement d'urgence ou de mise à l'abri, pour des ménages fuyant la guerre en Ukraine et déjà engagés dans un parcours d'intégration.

Les données 2025 montrent :

- Une **occupation constante et élevée** des logements.
- Des **séjours très longs** (plus de 26 mois en moyenne).
- Un public exclusivement **familial**.
- Une grande stabilité résidentielle et administrative.
- Une faible rotation (4 sorties seulement).

2. LE PUBLIC ACCUEILLI

2.1. NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCUEILLIES

En 2025, le dispositif IML UK a accueilli :

- **16 personnes** dont
 - **8 adultes,**
 - **8 enfants**



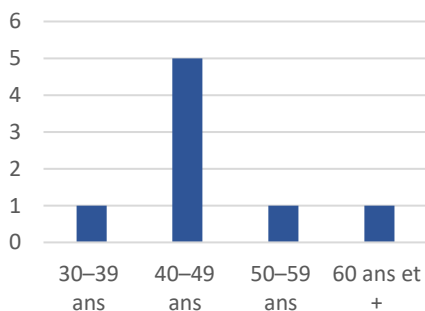
Adultes Enfants

Réparties dans **5 ménages**.

2.2. ÂGE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Selon la répartition par âge :

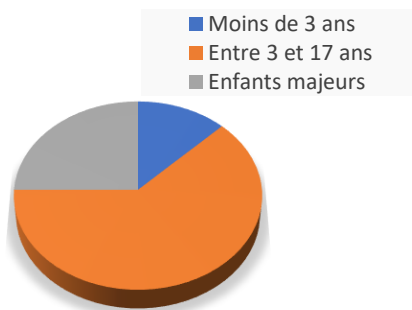
- 30–39 ans : **1**
- 40–49 ans : **5**
- 50–59 ans : **1**
- 60 ans et + : **1**



👉 Le public adulte est **majoritairement d'âge mûr**, avec une forte concentration entre 40 et 49 ans (62,5 % des adultes).

2.3. PROFIL DES ENFANTS

- Moins de 3 ans : **1**
- 3 à 17 ans : **5**
- Enfants majeurs (18–20 ans) : **2**



La présence d'enfants et adolescents implique une attention particulière aux enjeux scolaires, éducatifs, administratifs et de santé.

2.4. COMPOSITION FAMILIALE

Parmi les **5 ménages accueillis**, on observe :

- **3 familles monoparentales** (60%)
- **2 couples avec enfants** (40%)

Aucun ménage isolé n'est accueilli dans ce dispositif, ce qui confirme la vocation **exclusivement familiale** de l'IML UK.

2.5. SITUATION FAMILIALE DES ADULTES

- **Marié(e)s** : 3
- **Divorcé(e)s** : 2
 - Dont 2 couples avec enfants

2.6. RÉSEAU RELATIONNEL

- **Liens amicaux** : 4
- **Isolé** : 1

Les familles bénéficient souvent d'un réseau communautaire ou de pairs, facilitant l'intégration.

3. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE ET SITUATION ADMINISTRATIVE

3.1. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

- **100 % internationale (Ukraine)**

3.2. SITUATION ADMINISTRATIVE

- 100 % **non concerné(e)s par les titres de séjour classiques** (statut temporaire lié à la protection européenne).

4. SITUATION LOGEMENT

4.1. SITUATION À L'ENTRÉE

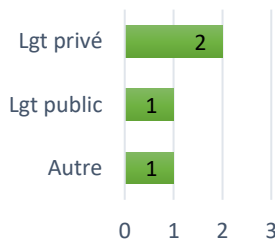
100 % des ménages accueillis, familles originaires d'Ukraine, proviennent d'hôtels ou de solutions de mise à l'abri équivalentes.

L'entrée dans le dispositif IML s'inscrit ainsi dans un parcours de stabilisation résidentielle, permettant un passage d'un hébergement d'urgence vers un logement plus durable et sécurisant.

4.2. SITUATION À LA SORTIE

Pour les 4 ménages sortis :

- **Logement privé** : 2
- **Logement public** : 1
- **Autre solution pérenne** : 1



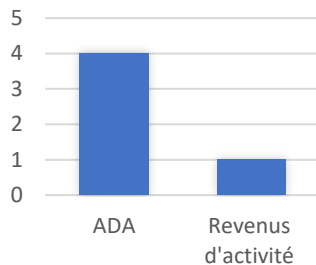
👉 **75 %** des sorties se font vers un **logement ordinaire**, ce qui constitue un excellent indicateur de réussite du dispositif.



5. RESSOURCE ÉCONOMIQUE

5.1. RESSOURCE À L'ENTRÉE

- Allocation Demandeur d'Asile (ADA) : **4**
- Revenus d'activité : **1**



5.2. RESSOURCE À LA SORTIE

- RSA : **2**
- Revenus d'activité : **1**
- ADA : **1**

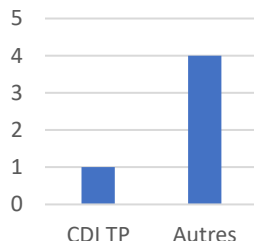


On observe une bascule progressive vers les **dispositifs sociaux classiques** ou une insertion professionnelle.

6. SITUATION PROFESSIONNELLE

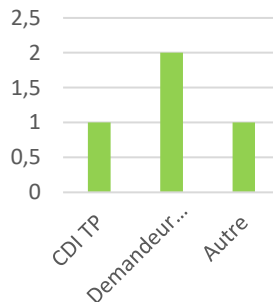
6.1. SITUATION À L'ENTRÉE

- CDI à temps partiel : **1**
- Autres situations sans activité : **4**



6.2. SITUATION À LA SORTIE

- CDI à temps partiel : **1**
- Demandeurs d'emploi : **2**
- Autre situation : **1**



Les trajectoires professionnelles restent fragiles, souvent freinées par :

- **La barrière linguistique.**
- **La mobilité limitée.**
- **La reconnaissance des diplômes étrangers.**

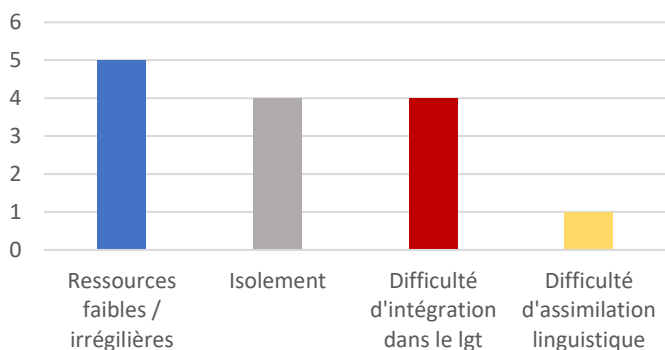
7. PROBLÉMATIQUES SOCIALES, SANITAIRES ET PSYCHOLOGIQUES

7.1. SANTÉ

Aucun problème de santé physique ou psychologique identifié dans les données 2025.

7.2. DIFFICULTÉS SOCIALES REPÉRÉES

- Ressources faibles/irrégulières : **35,7 %**
- Isolement social : **28,6 %**
- Difficultés d'intégration dans le logement / quartier : **28,6 %**
- Difficulté linguistique : **7,1 %**



Ces difficultés sont classiques dans les parcours migratoires.

8. ACTIVITÉ GLOBALE DU DISPOSITIF

8.1. DURÉE DE SEJOUR

- Durée moyenne : **26,89 mois**

Ce chiffre extrêmement élevé montre que l'IML UK n'est pas un dispositif transitoire court, mais bien une solution **de stabilisation longue**.

8.2. NUITÉES

- 4 255 **nuitées en 2025**
 - **Taux d'occupation** : 94,6 %

Le dispositif fonctionne presque à **pleine capacité** toute l'année.

9. SORTIE DU DISPOSITIF (RÉSULTAT)

Sur les **4 ménages sortis** :

- 3 rejoignent un **logement ordinaire** ou adapté (75 %).
- 1 rejoint une autre solution durable.

Les résultats sont donc **très positifs**.

10. CONCLUSION

L'année 2025 confirme la très forte pertinence du dispositif IML UK :

- ✓ Stabilisation durable de ménages migratoires vulnérables.
- ✓ Taux d'occupation très élevé (94,6 %).
- ✓ Séjours longs garantissant une réelle reconstruction sociale.
- ✓ Très bonnes sorties, largement orientées vers le logement ordinaire.
- ✓ Absence de problématiques de santé majeures.
- ✓ Familles motivées, impliquées et généralement bien insérées socialement.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF « FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES »

1. INTRODUCTION

Le dispositif FVV (Femmes Victimes de Violences) a pour mission d'assurer la mise à l'abri, la protection et l'accompagnement de femmes confrontées à des violences conjugales ou intrafamiliales, avec ou sans enfants.

Il propose un hébergement temporaire sécurisé permettant aux personnes accueillies de bénéficier d'un accompagnement social global favorisant la stabilisation de leur situation, l'accès aux droits, le soutien à la parentalité, l'accompagnement vers le logement ainsi que la reconstruction personnelle et sociale.

2. LE PUBLIC ACCUEILLI

2.1. NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCUEILLIES

- **25 personnes accueillies**, dont :
 - **15 adultes**
 - **10 enfants**



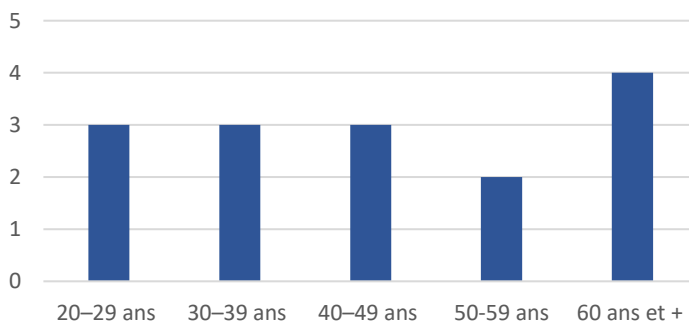
Soit **15 ménages**

■ Adultes ■ Enfants

2.2. ÂGE DES PERSONNES ACCUEILLIES

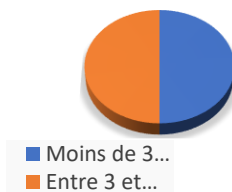
Répartition observée parmi les **15 adultes** :

- 20–29 ans : **3 (20 %)**
- 30–39 ans : **3 (20 %)**
- 40–49 ans : **3 (20 %)**
- 50–59 ans : **2 (13,3 %)**
- 60 ans et + : **4 (26,7 %)**



Parmi les 5 enfants :

- **5 ont moins de 3 ans**
- **5 ont entre 3 et 17 ans**



Ce public familial complexifie l'accompagnement, notamment sur la question du logement durable ou de la sécurité.

2.3. COMPOSITION FAMILIALE

Sur les 15 ménages :

- **8 ménages composés d'une personne seule** (53%)
- **7 ménages "seul(e) avec enfant(s)"** (47%)

L'ensemble du public FVV 2025 est féminin ou familial :

- **Aucun couple n'a été accueilli**
- Présence marquée de **mères isolées** avec enfants

2.4. SITUATION FAMILIALE

Sur les 15 ménages :

- Mariées : **3**
- Séparées : **8**

- Célibataires : **2**
- Concubinage : **2**

Le public présente des parcours marqués par des conflits familiaux, séparations ou violences (voir motifs d'entrée).

2.5. RÉSEAU RELATIONNEL

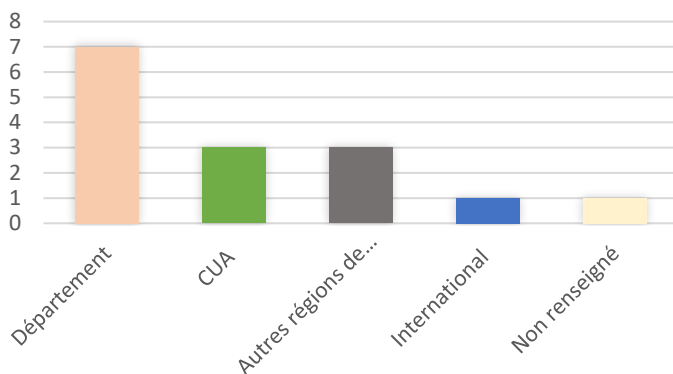
- **Isolé(e)s** : 26,7 %
- **Liens amicaux** : 20 %
- **Liens familiaux** : 33,3 %
- **Liens mixtes** : 6,7 %
- **Non renseigné** : 13,3 %

→ Les ménages sont **majoritairement peu soutenus**, renforçant la nécessité d'un accompagnement renforcé.

3. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Sur les 15 ménages :

- Département : **7 (46,7%)**
- CUA : **3 (20 %)**
- Autres régions de France : **3 (20 %)**
- International : **1 (6,7 %)**
- NR : **1 (6,7 %)**



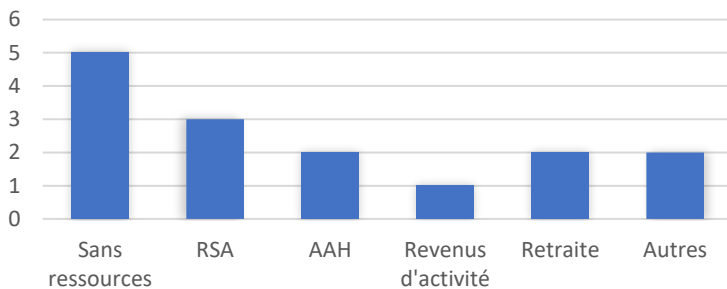
Un ancrage territorial majoritairement local.

4. RESSOURCE ET SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

4.1. RESSOURCE À L'ENTRÉE

Sur les 15 ménages :

- Sans ressources : **5 (33,3%)**
- RSA : **3 (20%)**
- AAH : **2 (13,3%)**
- Revenus d'activité : **1 (6,7%)**
- Retraite : **2 (13,3%)**
- Autres : **2 (13,3%)**

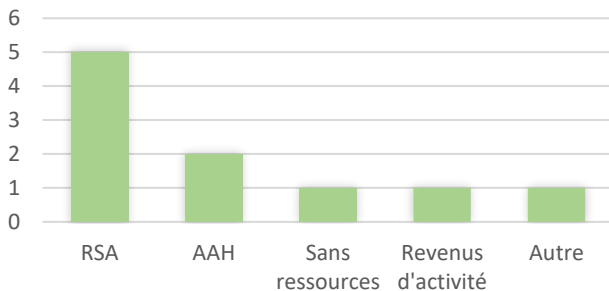


Le public arrive dans une situation **fortement précarisée**, avec une proportion élevée de ménages sans revenu.

4.2. RESSOURCE À LA SORTIE

Sur les 10 ménages sortis :

- RSA : **5 (50 %)**
- AAH : **2 (20 %)**
- Sans ressources : **1 (10 %)**
- Revenus d'activité : **1 (10 %)**
- Autre : **1 (10 %)**



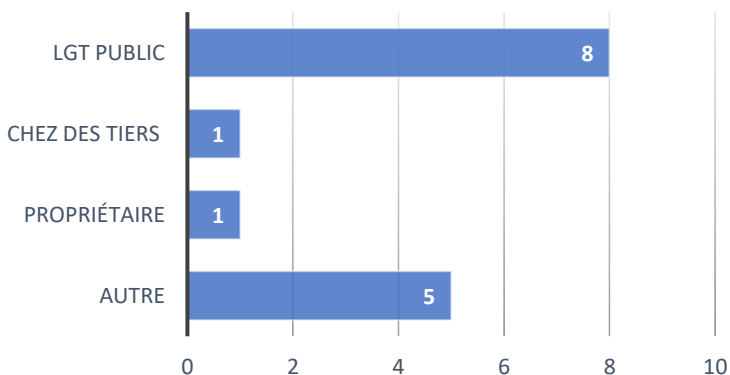
La stabilisation économique reste **limitée**, mais plusieurs ménages ont pu obtenir un minimum de droits.

5. SITUATION LOGEMENT

5.1. SITUATION À L'ENTRÉE

Sur les 15 ménages :

- Logement public : **53,3 %**
- Hébergement chez tiers : **6,7 %**
- Propriétaire : **6,7 %**
- Autre : **33,3 %**

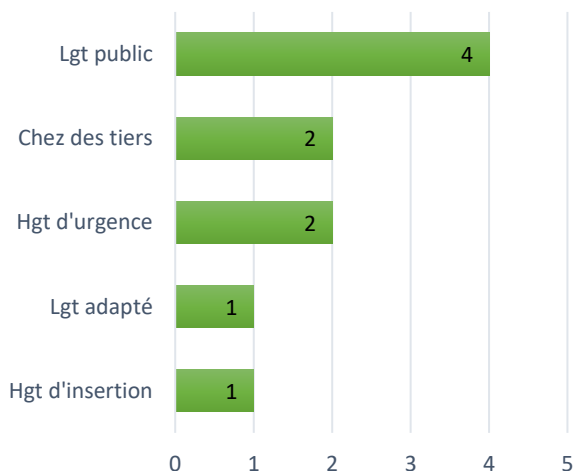


Ces données témoignent d'une **instabilité résidentielle importante**, parfois après la perte d'un logement social.

5.2. SITUATION À LA SORTIE

Sur les 10 ménages sortis :

- Logement public : **40 %**
- Hébergement chez des tiers : **20 %**
- Hébergement d'urgence : **20 %**
- Logement adapté : **10 %**
- Hébergement d'insertion : **10 %**



Les orientations à la sortie montrent une amélioration partielle des situations, avec plusieurs accès à un logement public ou à des dispositifs adaptés. Toutefois,

une part importante des sorties reste orientée vers des solutions temporaires ou intermédiaires, illustrant les difficultés persistantes d'accès à un logement durable et sécurisé pour les femmes victimes de violences.

Ces éléments confirment l'importance du travail partenarial engagé autour de l'accès au logement et la nécessité de renforcer les solutions de sortie adaptées, sécurisées et pérennes sur le territoire.

6. MOTIF D'ADMISSION ET DE SORTIE

6.1. MOTIF D'ADMISSION

- **Violence conjugale : 15 cas (100%)**

👉 Le dispositif FVV joue un rôle **évident de mise à l'abri pour femmes victimes de violences**, souvent accompagnées d'enfants.

6.2. MOTIF DE SORTIE

- **Volontaire préparée : 9 (90 %)**
- **Volontaire non préparée : 1 (10 %)**

Les modalités de départ montrent une dynamique globalement positive, avec une majorité de sorties préparées et accompagnées. Malgré la complexité des

situations rencontrées, les accompagnements ont permis de soutenir les ménages dans la construction d'un projet de sortie adapté à leur situation et à leurs besoins.

7. PROBLÉMATIQUES SOCIALES, SANITAIRES ET PSYCHOLOGIQUES

7.1. ADDICTION

- **1** situation repérée

7.2. SANTÉ MENTALE

- Souffrance psychique : **3**
- Violences/maltraitements subies : **4**
- Autres : **2**

7.3. SANTÉ PHYSIQUE

- **2** situations d'autres pathologies repérées

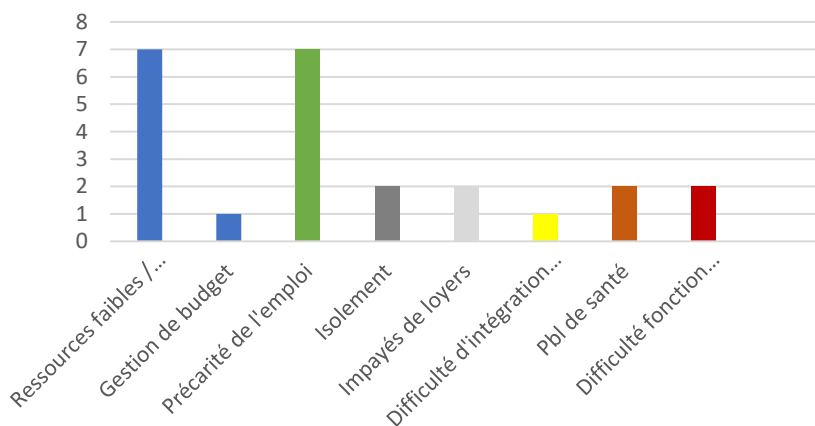
Les situations accueillies mettent en évidence un public fragilisé psychologiquement, principalement en lien avec les violences subies. Plusieurs situations de souffrance psychique, de maltraitance et de

problématiques de santé ont été repérées, nécessitant un accompagnement renforcé et une coordination avec les partenaires sanitaires et sociaux.

7.4. DIFFICULTÉS SOCIALES REPÉRÉES

Parmi les **24 difficultés identifiées** :

- Ressources faibles/irrégulières : **7 (29,2%)**
- Gestion de budget : **1 (4,2 %)**
- Précarité de l'emploi : **7 (29,2%)**
- Isolement : **2 (8,3 %)**
- Impayés : **2 (8,3 %)**
- Difficultés d'intégration dans le logement : **1 (4,2 %)**
- Problèmes de santé : **2 (8,3 %)**
- Difficulté parentale : **2 (8,3 %)**



Les difficultés repérées mettent en évidence une forte précarité sociale et économique des ménages accompagnés, principalement marquée par la faiblesse des ressources, la précarité de l'emploi et des problématiques d'isolement. Certaines situations nécessitent également un accompagnement renforcé autour de la santé, de la gestion budgétaire, de la parentalité et du maintien dans le logement.

8. DURÉE DE SÉJOUR ET OCCUPATION

8.1. DURÉE DE PRISE EN CHARGE

- Durée moyenne : **4,67 mois**

8.2. NUITÉES

- **Total nuitées 2025** : 2 828
 - **Taux d'occupation** : 67,81 %

La durée moyenne de prise en charge de 4,67 mois met en évidence la nécessité d'un accompagnement dans la durée afin de permettre la sécurisation, la stabilisation et la reconstruction des situations des femmes accueillies

Le taux d'occupation de 67,81 % doit être analysé au regard de la spécificité du dispositif et des contraintes

liées à la mise à l'abri de femmes victimes de violences. Certaines orientations peuvent être refusées en raison de l'éloignement géographique, notamment en milieu rural, de la rupture avec les repères habituels, de la scolarisation des enfants ou de l'éloignement des réseaux de soutien et des services. Ce taux d'occupation traduit ainsi moins une absence de besoins qu'une inadéquation entre certaines propositions d'hébergement et les réalités des parcours des personnes accompagnées.

9. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année met également en évidence les difficultés persistantes d'accès à des solutions de logement durables et sécurisées pour les femmes victimes de violences. Les orientations vers des dispositifs situés en milieu rural peuvent parfois constituer un frein à l'adhésion à la mise à l'abri, notamment du fait de l'éloignement des réseaux de soutien, des services et des repères des familles.

Malgré ces difficultés, les accompagnements réalisés témoignent d'une forte mobilisation des équipes et des partenaires spécialisés autour de la protection des femmes et des enfants.

Pour 2026, les perspectives porteront principalement sur :

- Le renforcement des partenariats spécialisés violences, santé mentale et justice.
- Le développement de solutions de sortie plus sécurisées et pérennes.
- L'adaptation des réponses aux besoins spécifiques des femmes avec enfants.
- Le renforcement de l'accompagnement vers l'autonomie sociale et résidentielle.
- La poursuite du travail autour de la sécurisation des parcours et de la prévention des ruptures.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

« HU SPIP »

1. DONNÉES GÉNÉRALES D'ACTIVITÉ

En 2025, le dispositif a accompagné **15 personnes (15 ménages)**.

Sur cette période, **12 sorties** ont été enregistrées.

L'activité représente un total de **1 905 nuitées réalisées** pour une capacité théorique de **2 555 nuitées**, soit un taux d'occupation moyen d'environ **75 %**.

La **durée moyenne de séjour** s'établit à **4 mois**, traduisant un accompagnement relativement court mais intensif.

2. PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

2.1 SITUATION PERSONNELLE ET SOCIALE

Les personnes accueillies sont exclusivement **des personnes seules (100 %)**, majoritairement :

- Célibataires (**13 personnes**)

- **2** personnes divorcées

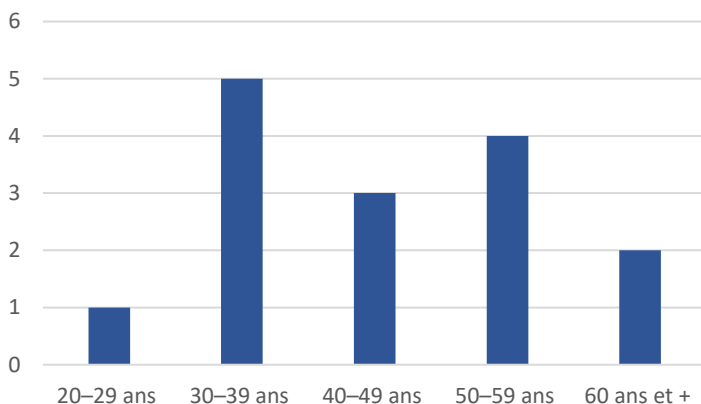
On observe une forte situation d'isolement :

- **73 % des personnes sont isolées**
- Seules 26 % disposent de liens sociaux ou familiaux

2.2 TRANCHE D'ÂGE

Le public est essentiellement adulte :

- 20 - 29 ans : **1 (7 %)**
- 30 - 39 ans : **5 (33 %)**
- 40 - 49 ans : **3 (20 %)**
- 50 - 59 ans : **4 (27 %)**
- 60 ans et + : **2 (13 %)**

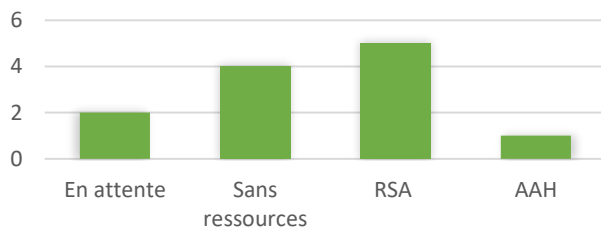


3. SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

3.1 RESSOURCE

Les ressources sont extrêmement précaires :

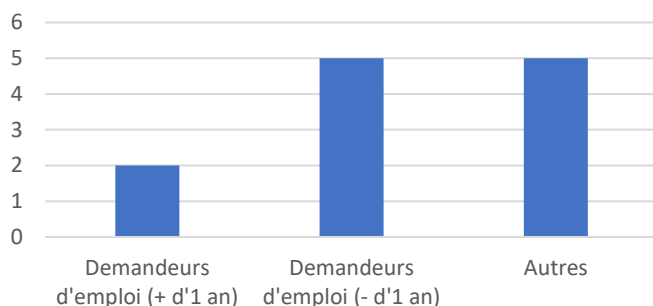
- **93 % des personnes sont sans ressources à l'entrée.**
- À la sortie, on observe une légère évolution avec :
 - RSA : **42 %**
 - Sans ressources : **33 %**



3.2 SITUATION FACE À L'EMPLOI

À la sortie :

- **41,67 % sont demandeurs d'emploi (< 1 an).**
- **16,67 % sont demandeurs d'emploi de longue durée.**
- Une majorité reste dans des situations classées « autres » (parcours administratifs, judiciaires...).



3.3 NIVEAU DE FORMATION

Le niveau de qualification est globalement faible :

- 46,67 % **sans qualification (niveau VI)**
- 26,67 % **niveau CAP/BEP**

4. SITUATION JUDICIAIRE ET ORIENTATION

L'ensemble des personnes accueillies est orienté par le **SIAO (100 %)**.

Le public est très fortement marqué par un parcours judiciaire :

- **67 % des admissions font suite à une sortie d'un centre de détention.**
- 33 % après une sortie de maison d'arrêt.

Un total de **14 suivis judiciaires** sur 15 personnes est recensé sur l'année.

5. SITUATION LOGEMENT

5.1 À L'ENTRÉE

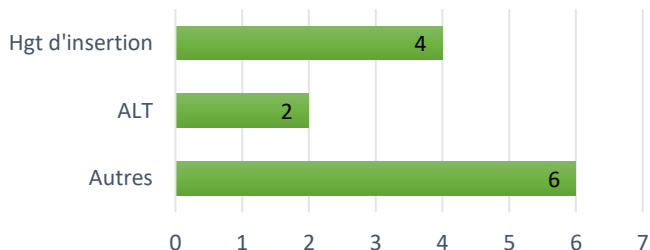
Les personnes proviennent majoritairement :

- **De centres de détention (66,67 %)**
- **De maisons d'arrêt (33,33 %)**

5.2 À LA SORTIE

Les solutions de sortie restent modestes mais diversifiées :

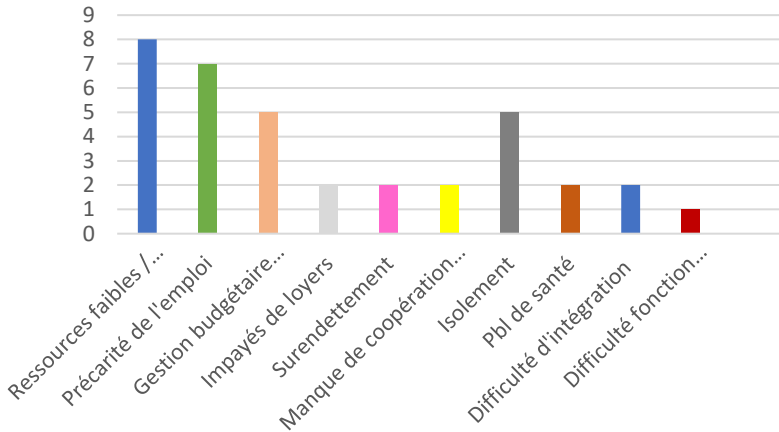
- Hébergement d'insertion : **33,33 %**
- Logement ALT : **16,67 %**
- Autres solutions diverses ou non stabilisées : **50 %**



6. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Les principales problématiques identifiées sont :

- Ressources faibles ou irrégulières (**22,2 %**)
- Précarité de l'emploi (**19,4 %**)
- Gestion budgétaire difficile (**13,9 %**)
- Isolement social (**13,9 %**)



Des problématiques de santé et d'addictions sont également présentes :

- Tabac : **33 %**
- Alcool : **27 %**
- Médicaments : **22 %**

7. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

L'accompagnement s'articule principalement autour de :

- **Ouverture et maintien des droits sociaux.**
- **Démarches administratives.**
- **Aide à l'accès au logement.**
- **Travail en lien avec les partenaires judiciaires.**

35 actions principales ont été recensées, notamment :

- Démarches administratives.
- Accompagnements sociaux.
- Orientation en sortie.
- Participation aux réunions de suivi.

8. ANALYSE GLOBALE

L'année 2025 confirme :

- Un public **très précarisé**, sans ressources et fortement isolé.
- Une forte proportion de personnes **sortant de détention.**
- Un accompagnement centré sur la **réinsertion sociale et administrative.**

Le dispositif joue un rôle essentiel de **sas de transition**, permettant :

- La stabilisation des situations.
- La réouverture de droits.
- L'accès progressif à des solutions d'hébergement ou de logement.

PRÉSENTATION DE L'ACTION

« SUIVI SPIP AU CHRS »

1. CADRE GÉNÉRAL ET PARTENARIAT

Depuis plusieurs années, l'ASA conduit une action dédiée aux personnes sortantes de détention, adossée au CHRS Le Petit Âtre (Arras), pour prévenir les sorties sèches, réduire la désocialisation et soutenir la réinsertion. Cette action s'inscrit dans la convention avec le **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) du Pas-de-Calais**, articulant exigences judiciaires et accompagnement social. La démarche, la logique de partenariat et l'ingénierie d'accompagnement restent **inchangées par rapport au cadre 2024**.

2. PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU DISPOSITIF

- **Hébergement en CHRS** au centre-ville d'Arras, avec accès facilité aux services publics et de santé.
- **Méthodologie** : pré-accueil en commission, semaine d'adaptation, désignation d'un référent social, projet personnalisé, entretiens hebdomadaires, réévaluations en équipe pluridisciplinaire.

- **Objectifs** : prévenir les ruptures post-carcérales, faciliter l'insertion et l'accès à l'autonomie.

Référence de calcul 2025 pour le suivi SPIP : **10 places**
(base "nuitées théoriques" = $10 \times 365 = 3\,650$).

3. DONNÉES CHIFFRÉES

3.1. VOLUMES

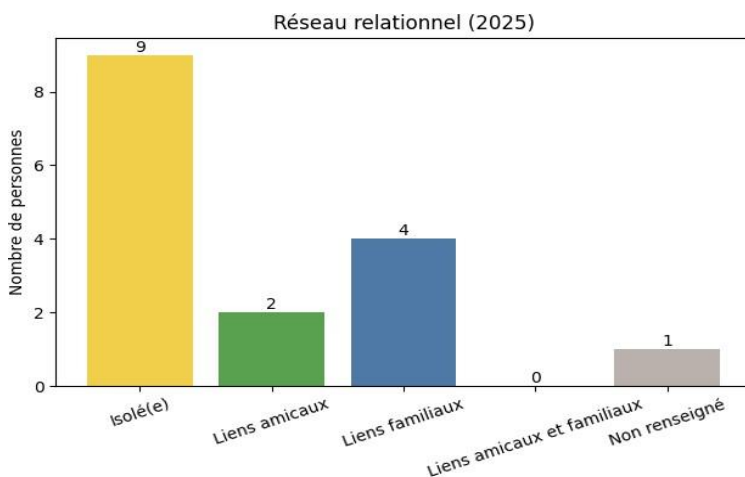
- **16 personnes accueillies** (100 % adultes), **16 ménages** (tous composés d'une personne seule). **3 ménages sortis** sur l'année.
- **Origine des orientations** : **100 % SIAO**.
- **Origine géographique** : 68,75% **CUA** (11 pers.), 18,75% **département** (3), 12,5% **autres régions de France** (2).

3.2. PROFIL

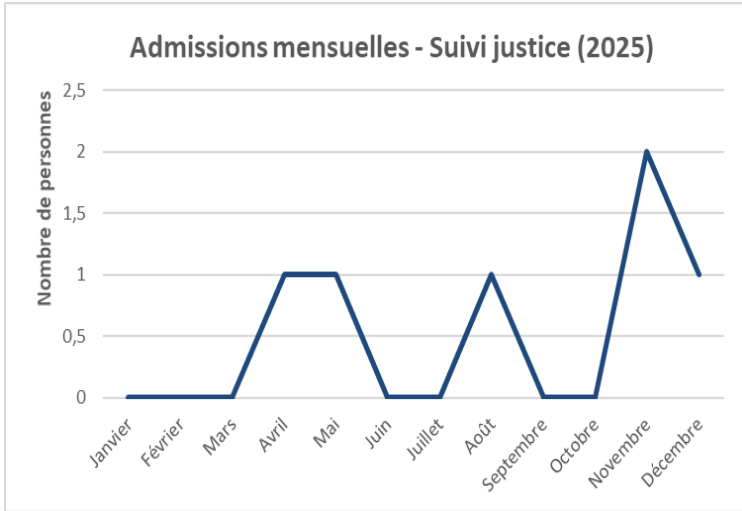
- **Âge** : 20-29 ans (1), 30-39 ans (5), 40-49 ans (2), 50-59 ans (6), 60 ans et + (2).
- **Composition familiale** : **100 % personnes seules**.

- **Réseau relationnel : 56 % isolés** (9 pers.), 13 % liens amicaux (2), 25 % liens familiaux (4), 6 % NR (1).

3.3. ADMISSION « SUIVI JUSTICE » (RYTHME MENSUEL)

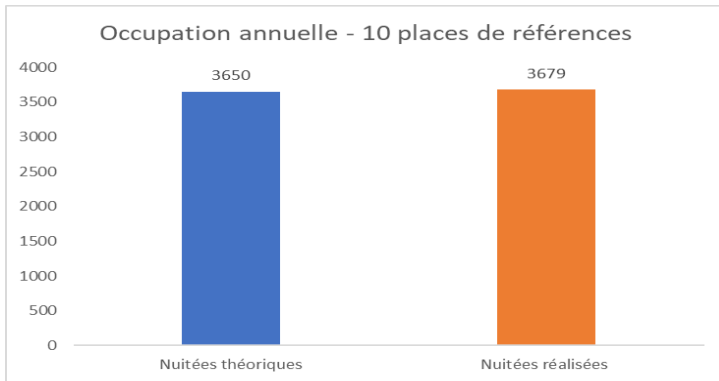


- Avril (1), Mai (1), Août (1), Novembre (2), Décembre (1) — autres mois à 0.



3.4. OCCUPATION ET SÉJOUR

- **Nuitées réalisées : 3 679 ; Nuitées théoriques : 3 650**



- **Taux d'occupation : 101 %**

Le taux d'occupation supérieur à 100 % (101 %) traduit une tension structurelle sur ce type de places spécialisées. L'absence totale de temps de vacances s'explique par une demande constante et prioritaire de personnes sortant de détention, suivie par le SPIP.

Aucun temps de latence n'est observé entre deux accueils, la forte sollicitation du dispositif permettant une occupation immédiate des places disponibles. Cette continuité d'accueil est essentielle pour sécuriser les parcours à la sortie de détention et limiter les risques de rupture résidentielle, sociale ou judiciaire.

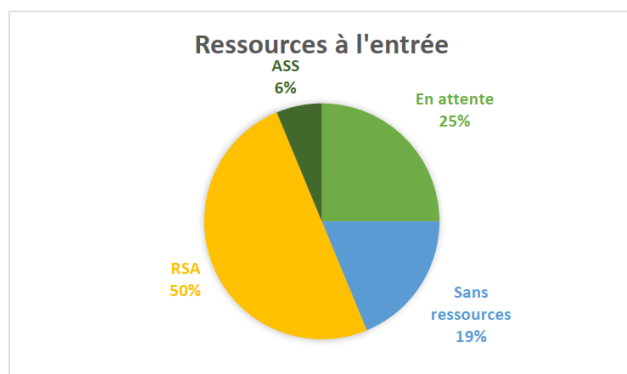
- **Durée moyenne de séjour : 16 mois**

La durée moyenne de séjour de 16 mois apparaît cohérente pour un public sortant de détention sous suivi SPIP. Les obligations judiciaires, administratives et d'insertion (contrôle judiciaire, aménagements de peine, démarches d'ouverture de droits, accès au logement de droit commun) constituent des contraintes supplémentaires qui allongent nécessairement les parcours résidentiels. Cette durée permet

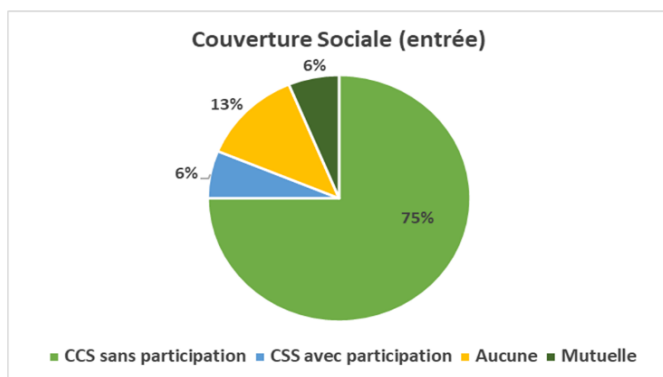
néanmoins une stabilisation effective, condition indispensable à une réinsertion durable.

3.5. RESSOURCE ET COUVERTURE SOCIALE

- **Ressources à l'entrée** : RSA 50% (8) ; **En attente** 25% (4) ; **Sans ressources** 19% (3) ; **ASS** 6% (1).

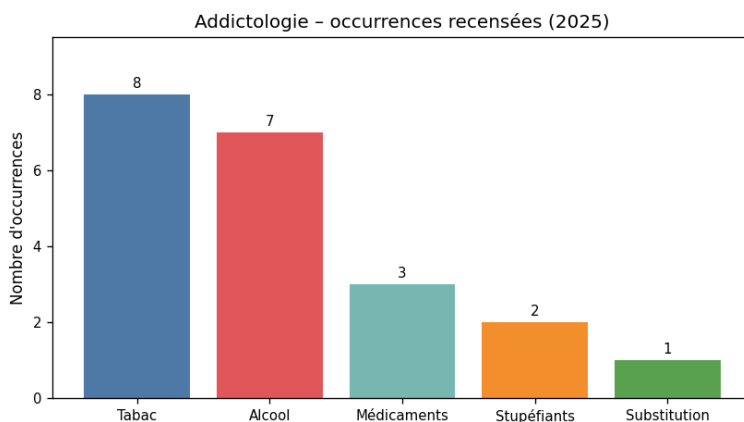


- **Couverture sociale (entrée)** :



3.6. SANTÉ, ADDICTION ET VULNÉRABILITÉ

- **Addictologie (occurrences recensées)** : tabac (8), alcool (7), médicaments (3), stupéfiants (2), substitution (1).



- **Santé mentale / handicap (situations repérées)** : souffrance psychique (2), handicap (2), trouble du comportement (1), autres (1).

4. MODALITÉ D'ACCUEIL SPIP

- **Deux portes d'entrée** : *permissionnaires* (séjours courts, validés par JAP) et *libérables* (entrée depuis la détention à la libération),

avec préparation en lien étroit avec les conseillers SPIP et passage en commission d'admission de l'ASA. La coordination SPIP/ASA (réunions régulières, référent justice dédié) est **maintenue comme en 2024**.

5. ACCOMPAGNEMENT RÉALISÉ (VOLET SOCIAL, JUDICIAIRE ET SANTÉ)

- **Accompagnement social global** : pré-accueil, projet personnalisé (logement, droits, santé, autonomie), entretiens hebdomadaires, démarches administratives, orientation vers droit commun (CAF, CPAM, bailleurs, structures médico-sociales).
- **Accompagnement judiciaire** : articulation permanente avec le **SPIP** (obligations, aménagements de peine, contentieux), garantissant respect du cadre et continuité de parcours.
- **Santé / santé mentale** : accès aux soins, coordination CMP/CSAPA, appuis sur la couverture sociale, accompagnements physiques lorsque nécessaires. *(Les données 2025 confirment des problématiques addictologiques et psychiques significatives.)*

6. ANALYSE QUALITATIVE : LES ENSEIGNEMENTS

1. **Public très isolé, 100 % de personnes seules**, avec **56 % sans réseau** : la stabilisation résidentielle est un **prérequis** au travail social et judiciaire.
2. Le taux d'occupation supérieur à 100 % et l'absence de vacance traduisent une demande structurellement élevée pour ces places spécialisées, confirmant leur utilité territoriale.
3. **Précarité administrative et financière** à l'entrée (RSA, attentes de droits, parfois aucune couverture) nécessitant un **travail d'ouverture et de maintien des droits** dès l'arrivée.
4. **Addictions et santé mentale** : des prises en charge à **coordonner finement** (CMP, CSAPA), avec des délais parfois longs — enjeu de fluidifier les relais de droit commun.
5. **Orientation 100 % SIAO** : la filière d'accès est **bien réglée**, mais **la préparation amont** (dossier, identité, couverture) reste clé pour réduire les délais effectifs à l'entrée.

7. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- **Lenteurs administratives** (droits sociaux, pièces d'identité) retardant la solvabilisation et l'accès aux soins.
- **Fragilités psychiques/addictologiques** demandant des relais spécialisés parfois peu réactifs.
- **Stigmatisation post-carcérale**, freinant l'emploi et l'accès au logement — observée déjà en 2024 et toujours d'actualité en 2025.

8. CONCLUSION – BILAN 2025

L'action SPIP du CHRS *Le Petit Âtre* **confirme son utilité territoriale** :

- **Accueil de 16 personnes** orientées exclusivement par le SIAO, **profil très isolé** et vulnérable.
- **Un taux d'occupation supérieur à 101 %** et **une durée moyenne de séjour de 16 mois** constituent des gages de stabilisation.
- **Accompagnement social et judiciaire** resserré, mobilisant le réseau de droit commun.

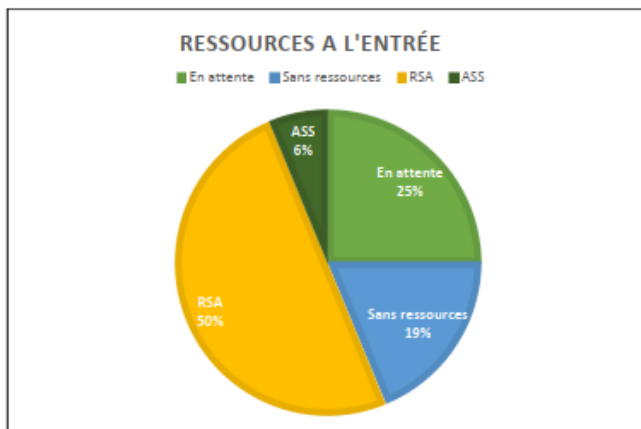
Au regard de ces éléments, le **maintien/renforcement du financement** est pleinement justifié pour garantir la **continuité de service**, prévenir les **sorties sèches**, consolider les **parcours de réinsertion** et **sécuriser le territoire** (santé publique, tranquillité, cohésion sociale).
(Cadre et objectifs en cohérence avec le rapport 2024 et la convention SPIP.)

9. PERSPECTIVES 2026 – PISTES D'AMÉLIORATION

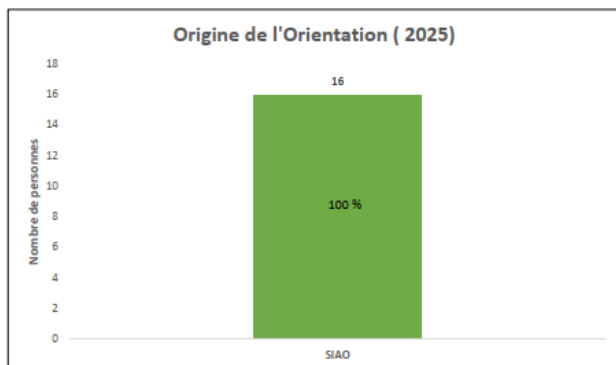
1. **Fluidifier l'amont** (identité, couverture, ressources) avec le SPIP et la filière SIAO pour **réduire les délais de "trou"** entre sorties et admissions.
2. **Renforcer les relais santé** (CMP/CSAPA) et **accélérer l'ouverture/maintien des droits** (CPAM, CAF), pour éviter les ruptures de soin.
3. **Développer les solutions de sortie** adaptées (bailleurs, résidences sociales, pensions de famille) afin de **désengorger** en fin de parcours et **libérer plus vite** des places.
(Poursuite des intentions 2024 adaptées au contexte 2025.)

ANNEXES GRAPHIQUES

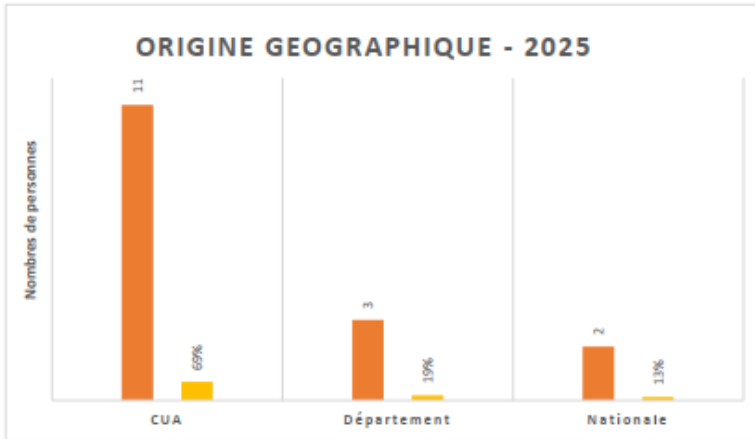
- **Ressources à l'entrée (2025)**



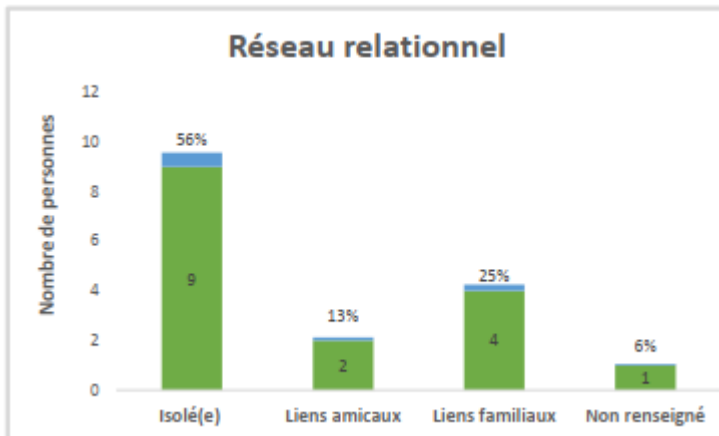
- **Orientation (100 % SIAO) —**



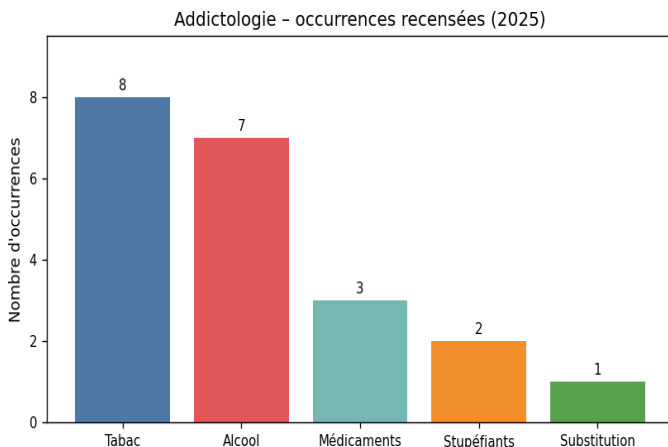
- **Origine géographique**



- **Réseau relationnel**



- **Addictologie (occurrences)**

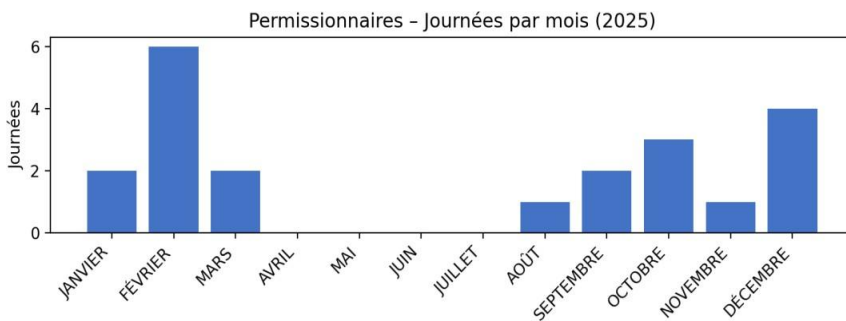


ACTIVITÉ « PERMISSIONNAIRE » – 2025

En complément du suivi des admissions SPIP, l'activité des permissionnaires a été consolidée sur l'année 2025 :

- 5 personnes différentes ont été accompagnées en permission.
- 21 journées au total, soit 1.4 jour(s) en moyenne par personne.
- Répartition mensuelle illustrée ci-dessous.

Nota : ces journées de permission relèvent d'un accueil spécifique et ne modifient pas les indicateurs d'occupation du CHRS (3 679 nuitées réalisées / 3 650 théoriques, soit 101 %).



Indicateur	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Journées	2	6	2	0	0	0	0	1	2	3	1	4

ENCADRÉ – Activité des Permissionnaires (2025)

L'année 2025 a comptabilisé une activité complémentaire liée aux permissionnaires :

- 15 personnes différentes accueillies en permission ;
- 21 journées réalisées, soit une moyenne de 1,4 jour par personne ;
- Un flux réparti principalement entre janvier, février, mars, août, septembre, octobre, novembre et décembre.

Cette activité n'impacte pas le taux d'occupation du CHRS (3 679 nuitées réalisées / 3 650 théoriques – 101 %).

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF « INTERVAL »

1. INTRODUCTION

L'année 2025 a confirmé le caractère spécifique du dispositif INTERVAL, positionné sur un accompagnement ciblé et de courte durée, en réponse à des situations sociales et résidentielles ponctuelles mais complexes. Le dispositif a accueilli un nombre volontairement limité de personnes, conformément à ses capacités, avec un objectif prioritaire de sécurisation rapide des parcours et de préparation des sorties. Le présent rapport retrace les principaux éléments d'activité observés sur l'année 2025.

2. LE PUBLIC ACCUEILLI

2.1 NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCUEILLIES

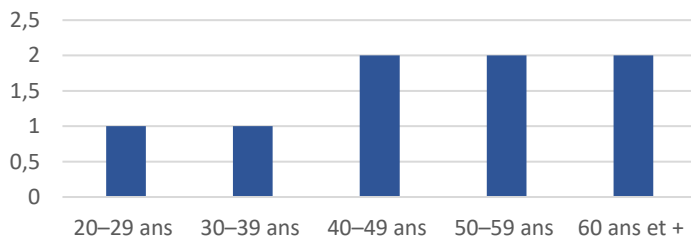
En 2025, le dispositif INTERVAL a accueilli **8 personnes**, correspondant à **8 ménages**.

Le volume d'accueil réduit reflète la vocation du dispositif à intervenir sur des situations ciblées, avec une rotation relativement soutenue.

2.2 ÂGE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Le public accompagné se répartit de manière relativement équilibrée sur plusieurs classes d'âge :

- 20–29 ans : **1**
- 30–39 ans : **1**
- 40–49 ans : **2**
- 50–59 ans : **2**
- 60 ans et plus : **2**



Cette répartition témoigne d'un public majoritairement adulte, incluant une proportion significative de personnes vieillissantes.

2.3 COMPOSITION FAMILIALE

L'ensemble des personnes accueillies sont **des personnes seules (100 %)**.

2.4 RÉSEAU RELATIONNEL

- **Liens amicaux et familiaux : 75 %**
- **Liens familiaux uniquement : 25 %**
- **Isolement strict : 0 %**

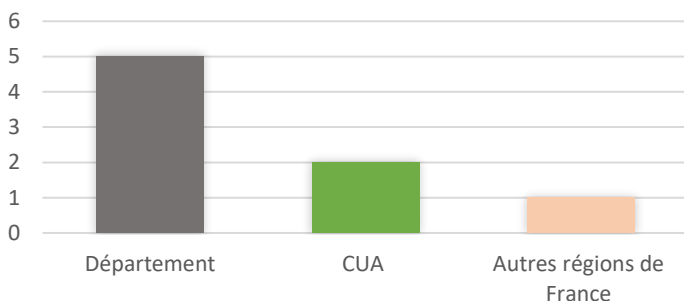
Ces données traduisent un public disposant encore de ressources relationnelles mobilisables.

3. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE ET SITUATION ADMINISTRATIVE

3.1 ORIGINE GÉOGRAPHIQUE

Les personnes accompagnées proviennent majoritairement du territoire départemental :

- Département : **5 (62,5 %)**
- CUA : **2 (25,0 %)**
- Autres régions de France : **1 (12,5 %)**



3.2 SITUATION ADMINISTRATIVE

La situation administrative des personnes accueillies est globalement stabilisée :

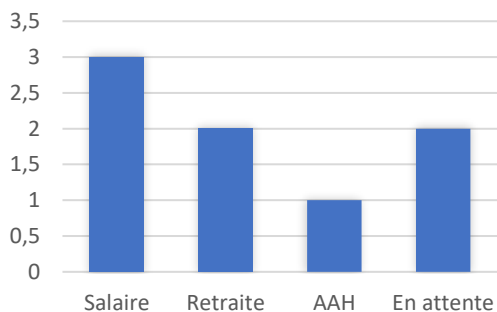
- **Situation régulière** : 87,5 %
- **Situation non régulière** : 12,5 %

4. RESSOURCE ET SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

4.1 RESSOURCE À L'ENTRÉE

Sur les 8 ménages :

- Revenus d'activité : **3 (37,5 %)**
- Retraite : **2**
- AAH : **1**
- En attente : **2**

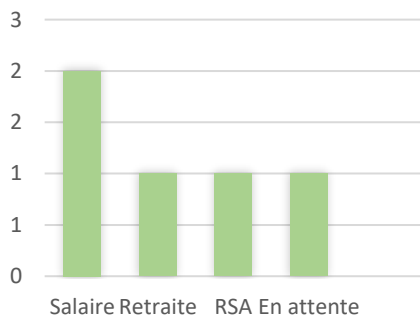


Aucune personne n'est entrée sans ressources.

4.2 RESSOURCE À LA SORTIE

Sur les 5 ménages :

- Revenus d'activité : **2 (40,0 %)**
- Retraite : **1**
- RSA : **1**
- En attente : **1**



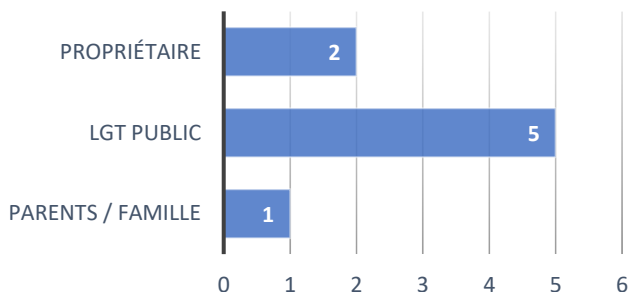
Les situations financières apparaissent globalement maintenues à la sortie.

5. SITUATION LOGEMENT

5.1 SITUATION À L'ENTRÉE

À l'entrée dans INTERVAL, les situations résidentielles sont diverses :

- Logement public : **5 (62,5 %)**
- Propriétaires : **2**
- Hébergement chez parents / famille : **1**



Le dispositif n'accueille pas de personnes issues directement de la rue ou de l'urgence chronique.

5.2 SITUATION À LA SORTIE

Les situations à la sortie sont marquées par des orientations rapides :

- Retour ou maintien en logement : majoritaire
- Fin de prise en charge sans solution pérenne : marginale

6. MOTIF D'ADMISSION

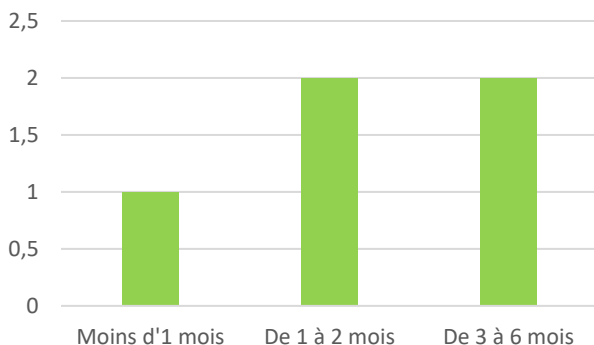
Le motif d'admission est **exclusivement lié à des situations de violences conjugales (100 %)**.

INTERVAL joue ainsi un rôle central dans la mise à l'abri et la stabilisation immédiate des personnes concernées.

7. DURÉE DE PRISE EN CHARGE

Les durées de prise en charge sont volontairement courtes :

- 1 à 2 mois : **2 (40,0 %)**
- 3 à 6 mois : **2 (40,0 %)**
- Moins d'1 mois : **1**



La **durée moyenne de séjour est d'environ 4 mois.**

8. FIN DE PRISE EN CHARGE

Sur les 5 ménages :

- **Départs volontaires non préparés** : 2 (40,0 %)
- **Départs volontaires préparés** : 1
- **Fin de prise en charge** : 2

- Dont fin de prise en charge administrative : **2 (40,0 %)**

9. HÉBERGEMENT ET OCCUPATION

- **Nuitées réalisées en 2025** : 863
- **Nuitées théoriques** : 1 460
 - **Taux d'occupation moyen** : environ 59 %

Ce taux modéré est directement lié au caractère spécialisé et réactif du dispositif, conçu pour absorber des situations ciblées plutôt qu'un remplissage continu.

10. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'année 2025 confirme la singularité et la pertinence du dispositif INTERVAL dans la réponse aux situations de violences conjugales.

✓ **Constats clés**

- Dispositif à très faible capacité, à vocation ciblée.
- Public exclusivement concerné par des violences conjugales.
- Accompagnements courts, orientés vers une sécurisation rapide.

- Taux d'occupation structurellement inférieur aux dispositifs généralistes.

✔ **Axes de travail et perspectives**

- Consolider les partenariats avec les acteurs judiciaires et sociaux.
- Sécuriser davantage les parcours de sortie.
- Renforcer l'articulation avec les solutions de logement pérenne.
- Maintenir la réactivité du dispositif face aux situations d'urgence spécifiques.

Le dispositif INTERVAL constitue un maillon essentiel de la protection et de la mise à l'abri des victimes, dans une logique de réponse rapide, spécialisée et coordonnée.

SERVICE ENCADREMENT TECHNIQUE, MAINTENANCE ET SÉCURITÉ

PAR ROMAIN FESSIER – ÉDUCATEUR TECHNIQUE
SPECIALISÉ – RÉFÉRENT TECHNIQUE

Ce service se décline en 3 axes principaux :

- Encadrement technique
- Maintenance des bâtiments et des équipements
- Sécurité des biens et des personnes

ENCADREMENT TECHNIQUE

Dans le cadre de la réinsertion professionnelle, ce service a pour mission d'encadrer des personnes en difficulté accueillies à l'association d'aide aux sans-abri avec comme support éducatif la rénovation et la maintenance des locaux.

Les personnes accueillies bénéficient d'un encadrement éducatif et technique sur la base du volontariat ou en fonction de leur projet individuel.

Le travail éducatif consiste à développer une meilleure estime de soi, une valorisation, une responsabilisation, une autonomie, une sociabilisation, le goût de l'effort, l'évaluation des connaissances et compétences. Il permet aussi de lutter contre la solitude et l'ennui.

Les activités permettent l'intégration des règles de travail (horaires, tenue, respect des consignes, des autres, du matériel, ...). Les apprentissages techniques sont également au rendez-vous (utilisation des outils et des machines, identification des différents outils, jargon) et rappel des savoirs de base. Par le biais de ces activités, les participants peuvent s'oxygéner, s'extérioriser, travailler en équipe, avoir un sentiment d'utilité, de fierté du travail accompli, de bien-être. La condition physique est également sollicitée...

Deux à trois personnes par jour en moyenne participent à ces activités encadrées par un éducateur technique spécialisé (bâtiments et espaces verts).

Ces activités sont exercées sur tous les sites et dispositifs de l'association.

MAINTENANCE DES BÂTIMENTS ET DES EXTÉRIEURS

Évaluer les besoins et conseils aux équipes.

Analyse de faisabilité et étude des devis fournis dans le cadre des travaux nécessitant l'appel d'entreprises extérieures. Présentation à la direction générale.

Gestion des travaux (en externe ou interne) : rédaction des plans de prévention, planification, suivi, commande de matériel.

Mise en place et suivi des fiches d'intervention

Créer et entretenir le travail partenarial avec les entreprises et partenaires (CUA, Pas de Calais Habitat..) afin de favoriser une bonne collaboration.

ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

Diagnostic, évaluation de l'action à mener et réalisation de l'action.

GESTION DU PARC AUTOMOBILE

Gérer les besoins et les achats en lien avec la direction générale

Garantir la sécurité des véhicules (suivi des contrôles techniques, maintenance, gestion des carnets de bord, suivi des sinistres)

SECURITÉ DES INSTALLATIONS ET DES LOCAUX

Garantir la sécurité au travers de la mise en place et le suivi des contrats de maintenance (RDV, Contrôle des passages, gestion et classification des rapports, registre de sécurité, ...)

Gérer les commissions de sécurité incendie de la préparation au suivi des recommandations.

Coordonner la mise en place des exercices d'évacuation obligatoires et informer les équipes du fonctionnement et de la manipulation du SSI.

Sensibiliser (salariés et public) et veiller à l'application des règles de sécurité.

Déclaration préfectorale et suivi du dispositif de vidéo protection.

Gestion des contrôles d'accès.

RÉALISATIONS 2025

- Rénovation salle de bain PMR du service LHSS.
- Passage en éclairage LED du service administratif.
- Installation de téléalarme au service LHSS.
- Élaboration du dossier (juridique et technique) et suivi de chantier de l'installation du dispositif de vidéo protection à l'accueil de jour La Margelle.
- Installation électrique pour bureau de l'économat.
- Rénovation des logements d'Achicourt et Frévent.
- Rénovation de la peinture du soubassement et cage d'escalier principale du Petit Atre en partenariat avec la CUA.
- Ameublement et mise en service des nouveaux logements.
- Participation à la banque alimentaire.

- Participation aux installations techniques des différentes manifestations de l'ASA.
- Suivi, maintenance et contrôles réglementaires des installations techniques (chaufferie, électricité, incendie, restauration, laverie...).
- Suivi du parc automobile.
- Plus de 150 interventions : Maintenance, dépannage, rénovation et entretien courant des bâtiments et logements : plomberie, électricité, menuiserie, décoration, ameublement ...
- Déménagements de résidents et dons de mobilier.
- Entretien courant des véhicules, programmation et suivi des interventions et contrôles périodiques.

PAROLES DES RÉSIDENTS PARTICIPANTS AUX ACTIVITÉS



« Passionné de bricolage, j'ai rejoint Romain pour développer la technique et les bons gestes. Je remercie Romain pour son écoute et ses conseils ».

Fabrice



« En activité technique depuis plusieurs semaines, j'ai renforcé mon savoir-faire avec les différents ateliers proposés.

Romain m'a apporté ses connaissances. Il est toujours à l'écoute pour fournir de bons conseils. Je débute une formation chauffeur de bus début juin ».

Christophe



"Participer aux activités techniques m'a permis de garder un rythme de vie, de travail et d'occuper mes journées. J'ai pu effectuer de nombreuses interventions diverses et variées Mon domaine de prédilection reste celui de l'électricité.

Début juillet 2025, j'ai fait une immersion dans une société d'électricité de 2 semaines qui a débouché sur une formation interne de 2 mois et s'est finalisée par un CDI à temps plein. Depuis je suis donc électricien, je m'épanouis dans mon métier, accompagné de bons collègues. Merci à Romain".

Jean-François



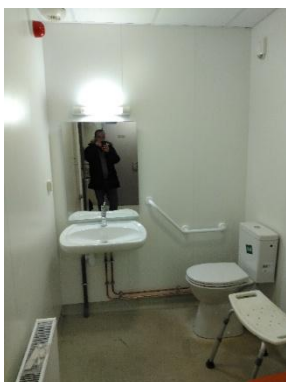
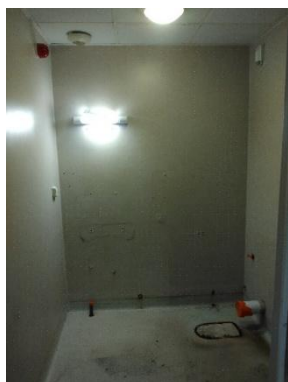
« Peinture, pose de fibre, enduit, plomberie, débroussaillage, magasinier de l'atelier sont des choses que j'ai effectué avec Romain.

Pendant les mois passés en activité j'ai découvert pleins de choses.

Un grand merci à Romain qui m'a fait partager son savoir-faire. Suite à cette expérience, je travaille dans une entreprise d'insertion espaces verts ».

Didier

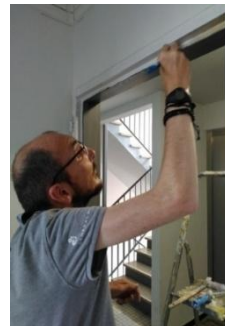
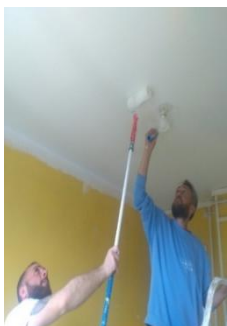
CHANTIER DE RÉNOVATION DE LA SALLE DE BAIN PMR SERVICE LHSS



REMISE EN SERVICE ET INAUGURATION DE LA POSE DE L'ANCIEN PANNEAU DU PETIT ÂTRE

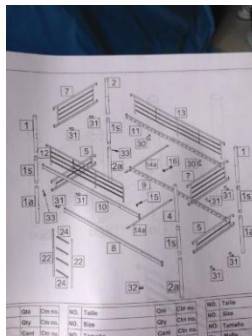


CHANTIER DE RÉNOVATION DES LOGEMENTS





AMÉNAGEMENT DES LOGEMENTS



INSTALLATION DE LA TÉLÉALARME AU SERVICE LHSS



PASSAGE EN ÉCLAIRAGE LED DU BUREAU ADMINISTRATIF



INSTALLATIONS TECHNIQUES DES MANIFESTATIONS



TRAVAUX DIVERS

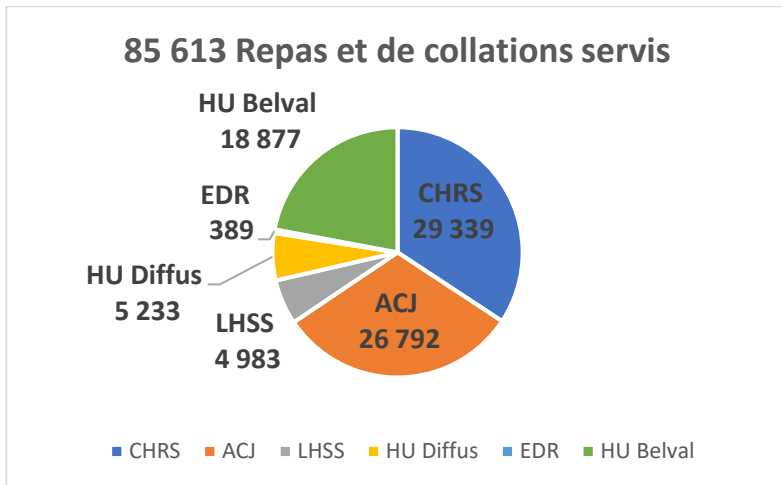


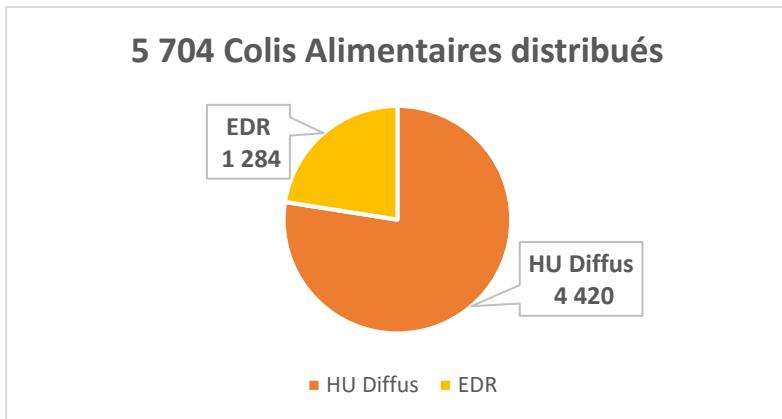
➤ Perspectives 2026 :

- Poursuite de l'encadrement et de l'accompagnement des personnes vers l'insertion par l'emploi à travers les activités techniques proposées.
- Continuité du passage à l'éclairage LED.
- Révisions des menuiseries extérieures du Petit Atré.
- Rénovation logements.
- Rénovation chambres CHRS Le Petit Atré.
- Suivi des projets de création de pensions de famille et accueil de jour/accueil de nuit.

ACTIVITÉ ALIMENTAIRE

L'activité alimentaire constitue un axe essentiel de l'accompagnement proposé par l'association auprès des personnes en situation de précarité et de vulnérabilité. À travers la distribution de repas, de collations et de colis alimentaires, l'association veille à répondre aux besoins fondamentaux des personnes accueillies.





Les dons alimentaires occupent une place essentielle dans le fonctionnement de l'activité alimentaire de l'association. En 2025, ils représentent près de **50 tonnes** sur les 61,1 tonnes de denrées alimentaires distribuées, témoignant ainsi de l'importance du partenariat et de la solidarité mobilisée autour des actions menées par l'association.

Ce résultat est le fruit d'un travail constant de développement et de fidélisation des donateurs, permettant de renforcer les capacités d'approvisionnement tout en luttant contre le gaspillage alimentaire.

L'implication de l'équipe cuisine joue également un rôle majeur à travers la transformation des denrées collectées. Ce travail permet de valoriser les produits reçus, d'adapter les repas aux besoins des personnes accueillies et de proposer une alimentation variée et de qualité.

Par ailleurs, les ateliers de participation des résidents autour de la préparation alimentaire favorisent l'implication des personnes accompagnées dans la vie collective. Ces temps participatifs constituent des supports d'échange, de valorisation des compétences et de développement de l'autonomie, tout en renforçant le lien social au sein des structures.



LISTE COMPLÈTE DES SIGLES UTILISÉS



Structure / organisation

- **ASA** : Association d'Aide aux Sans Abri
- **CCAS** : Centre Communal d'Action Sociale
- **CERSA** : Centre d'Études et de Recherches en Sciences Administratives
- **CNRS** : Centre National de la Recherche Scientifique
- **CUA** : Communauté Urbaine d'Arras
- **EDR** : Équipe de Rue



Dispositifs d'hébergement / logement

- **ACT** : Appartements de Coordination Thérapeutique
- **ALT** : Allocation Logement Temporaire
- **AVRIL** : Accompagnement Vers le Rétablissement et l'Intégration pour le logement
- **CHRS** : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
- **DNA** : Dispositif National d'Accueil
- **FJT** : Foyer de Jeunes Travailleurs
- **HU** : Hébergement d'Urgence

- **HU diffus** : Hébergement d'Urgence en diffus
- **HU SPIP** : Hébergement d'Urgence SPIP
- **IML** : Intermédiation Locative
- **IML Ukraine / IML UK** : dispositif logement public ukrainien
- **INTERVAL** : dispositif d'accueil pour auteurs de violences conjugales
- **LHSS** : Lits Halte Soins Santé
- **STAB** : Stabilisation



Justice / insertion

- **ASE** : Aide Sociale à l'Enfance
- **JAP** : Juge de l'Application des Peines
- **OQTF** : Obligation de Quitter le Territoire Français
- **SPIP** : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation



Prestations sociales / revenus

- **AAH** : Allocation Adulte Handicapé
- **ADA** : Allocation Demandeur d'Asile
- **ARE** : Allocation de Retour à l'Emploi
- **ASS** : Allocation de Solidarité Spécifique
- **CAF** : Caisse d'Allocations Familiales
- **RSA** : Revenu de Solidarité Active



Santé / médico-social

- **ARS** : Agence Régionale de Santé
- **CAARUD** : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques
- **CeGIDD** : Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic
- **CLS** : Contrat Local de Santé
- **CLSM** : Conseil Local de Santé Mentale
- **CMP** : Centre Médico-Psychologique
- **CPTS** : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
- **CSAPA** : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
- **EDVO** : Espoir Du Val d'Oise
- **ESAT** : Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail
- **ESMS** : Établissements Sociaux et Médico-Sociaux
- **ESSIP** : Équipes spécialisées en Soins Infirmiers Précarité
- **LAM** : Lits d'Accueil Médicalisés
- **PASS** : Permanence d'Accès aux Soins de Santé
- **SA** : Service Accompagnement
- **SSR** : Soins de Suite et de Réadaptation
- **TISF** : Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale



Coordination / dispositifs territoriaux

- **CLSPD** : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
- **COFIL** : Comité de Pilotage
- **GRAP** : Groupe Ressources d'Accompagnement Personnalisé
- **GRSP** : Groupe Résolution des Situations Problématiques
- **SIAO** : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation



Ressources humaines / travail

- **CIP** : Conseiller en Insertion Professionnelle
- **CSE** : Comité Social et Économique
- **EIG** : Nom du logiciel comptable
- **GRH** : Gestion des Ressources Humaines
- **OPCO SANTÉ** : Opérateur de compétences du secteur santé
- **QVCT / QVT** : Qualité de Vie au Travail / Conditions de Travail
- **TIC** : Technologies de l'Information et de la Communication



Actions spécifiques / publics

- **FVV** : Femmes Victimes de Violences
- **PMR** : Personne à Mobilité Réduite
- **VIF** : Violences Intra-Familiales



Autres références

- **ABL** : Arras – Béthune – Lens
- **CNAM** : Conservatoire National des Arts et Métiers
- **NR** : Non renseigné
- **SNSM** : Société Nationale de Sauvetage en Mer
- **SSI** : Système de Sécurité Incendie



ASSOCIATION D'AIDE AUX SANS ABRI

70 rue Gustave Colin 62000 ARRAS

Téléphone : 03.21.55.01.12

Site internet : asa62.fr